

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES
ET DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES



Mémoire
De fin d'études en vue de l'obtention du Diplôme
de Master académique
En sciences économiques

Option : Développement Local, Tourisme et Valorisation du Patrimoine
Thème

**Rôle de la zone industrielle dans
l'émergence des territoires :
Cas de la commune de Tizi-Rached**

Réalisé par :

M^{elle} CHACHOUA Salima

Préparé sous la direction de:

M^r HADJOU Lamara

Devant le jury composé de :

Président : M^r DAHMANI Mohamed, Professeur à l'UMMTO

Rapporteur : Mr HADJOU Lamara MCA à l'UMMTO

Examineur : M^m MAACHA Dahbia MCB à l'UMMTO

Date de soutenance : 19/12/2017

Remerciements

Je tiens à remercier particulièrement **Monsieur HADJOU Lamara**, qui m'a accompagné tout au long de la réalisation de ce mémoire.

Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à toutes personnes et organismes ayant contribué à ce travail, particulièrement Monsieur KHEFFACHE, Secrétaire Général de la commune de Tizi-Rached.

Mes remerciements vont également vers tous mes proches et particulièrement mes parents.

A tout le personnel de CEM Metrek -Aomar à Tizi-Rached, en particulier le service d'intendance, pour leur soutien.

J'aimerais aussi remercier les membres du jury qui me feront l'honneur de présider et d'examiner mon travail.

A tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin, par un geste, une parole ou un conseil, je leur dis merci.

Sans oublier mes professeurs qui nous ont assuré des enseignements de haut niveau et qui nous ont permis d'acquérir des connaissances approfondies dans le domaine du développement local.

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

- Ma très chère mère;
- Mon père ;
- Ma famille ;
- Tous mes amis(e) et collègues.



Sommaire

Sommaire

- Remerciements
- Dédicaces
- Liste des abréviations
- Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires.....	5
Section 1: Processus de construction des territoires.....	6
Section 2: Les conditions d'émergence des territoires.....	13
Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale.....	31
Section 1: L'économie de proximité.....	32
Section 2: Les formes d'agglomération industrielles locales	38
Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie.....	50
Section 1: Apparition des zones industrielles.....	51
Section 2: Les zones industrielles en Algérie.....	53
Section 3:Présentation de la zone industrielle de Tizi-Ouzou.....	64
Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached	74
Section 1: Présentation de la commune de Tizi-Rached.....	75
Section 2: La dynamique des acteurs locaux de la commune de Tizi-Rached autour de la zone industrielle.....	85
Conclusion générale.....	101

- Bibliographie
- Annexe
- Liste des tableaux
- Liste des figures
- Table des matières



Introduction Générale

Introduction Générale

Introduction générale

Dans le contexte de la mondialisation des économies, la construction des territoires et leur contribution au développement économique local apparaît comme un mode d'adaptation. Il marque le passage des territoires passifs à des territoires construits par les acteurs. Le territoire est alors défini comme « un concours d'acteurs ancrés dans un espace géographique délimité (même si la frontière du territoire peut être floue et provisoire) qui vise à identifier puis tenter de résoudre un problème productif jugé ou ressenti comme partagé par ces acteurs ». Il devient alors un « espace de solution » à des « problèmes productifs » (Campagne.P et Pecqueur.B, 2014, p47-48).

Les ressources territoriales sont aujourd'hui au cœur des recherches et des expérimentations sur les leviers du développement économique dans les territoires. La valorisation de ces ressources attire l'attention des élus, des praticiens et des chercheurs dans la mesure où elle peut favoriser l'articulation de deux moteurs de l'économie : l'économie résidentielle « ce que le territoire capte » et l'économie productive « ce que le territoire produit » (Houzé.M et Frézel.J, 2010).

En effet, l'analyse des ressources d'un territoire permet non seulement de comprendre les dynamiques d'acteurs qui produisent ces ressources, mais aussi les conditions de leur reproduction à long terme. Les ressources territoriales ne sont pas toujours connues par les acteurs locaux, il est dès lors nécessaire de les identifier et de les révéler afin qu'elles produisent leurs effets sur le développement des territoires. Ce processus exige bien souvent un changement de regard sur ce qui fait le territoire, ce qui a été considéré jusqu'à aujourd'hui comme une faiblesse peut se révéler être une opportunité de développement (Pecqueur.B, 2000).

Les territoires par leur capacité à identifier des besoins, à repérer des initiatives privées, à mobiliser une diversité d'acteurs, à accompagner des projets collectifs, ont un rôle à jouer dans la création d'un milieu favorable à la valorisation des ressources locales. Les collectivités locales sont amenées à revisiter leurs mécanismes d'interventions traditionnels

Introduction Générale

dans le développement économique par la mise en œuvre de politiques proactives d'attractivité et de création d'activités.

L'une des activités pouvant favoriser le développement de ce tissu économique local, c'est l'activité industrielle. D'ailleurs en Algérie, les collectivités locales ont bénéficié d'un investissement conséquent en matière d'industrie. Plusieurs communes ont pu bénéficier soit de l'implantation d'une zone d'activité ou d'une zone industrielle, même si cela ne s'est pas fait dans les meilleures conditions (plusieurs insuffisances sont notées dans le troisième chapitre).

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié de 23 zones économiques, réparties en une zone industrielle opérationnelle, sise à Oued-Aissi et de deux autres en projet de création à Draâ EL-Mizan/Tizi-Gheniff et à Souamaâ, ainsi que d'une zone de dépôts à Tizi-Ouzou et de 17 zones d'activités dont deux (2) en projet de création à Boudjima et Azazga. Ces zones totalisent une superficie de 877 hectares pour 1656 lots dont 881 affectés. (Journal la dépêche de Kabylie, 01/11/2015).

La commune de Tizi-Rached, située à une vingtaine de kilomètres du chef –lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, a été dotée à ce titre de deux zones économiques implantées sur son territoire, à savoir la zone industrielle de oued Aissi, partagée avec la commune de Tizi-Ouzou et d'une zone d'activité. L'évaluation des apports de cette zone industrielle à la dynamique de la localité est nécessaire, afin de faire ressortir les facteurs pouvant permettre à la commune d'émerger et de faire face à la concurrence territoriale.

Les motivations du choix de ce thème

Le choix du thème « zone industrielle et émergence des territoires » se justifie comme suite :

1- Le passage du modèle économique fordiste au modèle post-fordiste appelle de nouvelles formes d'organisation plus adaptées, plus souples et moins rigides (SPL, Districts, pôles de compétitivités ...etc.) que les zones industrielles classiques. Il est dès lors nécessaire de voir dans quelle mesure, le tissu économique du pays a su s'adapter, évoluer voir même se transformer.

Introduction Générale

2- L'évaluation de la dynamique territoriale d'une commune semi-rurale ayant bénéficié d'une partie d'une zone industrielle, pouvant lui permettre de construire et de révéler tout son potentiel économique.

3. Analyse du rôle et de l'implication des acteurs locaux dans la dynamique de valorisation des ressources locales.

La problématique de recherche

L'activité industrielle revêt une importance considérable dans le fonctionnement et l'émergence des territoires. Les différentes études de cas en Italie avec les districts industriels, en France et en Europe avec les systèmes productifs locaux « SPL » et dans les pays du nord américain, avec les clusters, ont montré que l'activité industrielle est primordiale dans la dynamique des territoires. Notre problématique de recherche se pose alors en ces termes :

➤ **Dans quelles conditions la zone industrielle permet-elle l'émergence d'un territoire ?**

Les Hypothèses

Pour pouvoir répondre à notre problématique un certain nombre d'hypothèses en découle :

H1 : le rôle des acteurs locaux est primordial, c'est un facteur clé pour que la zone industrielle permette l'émergence d'un territoire ;

H2 : la zone industrielle dans sa forme classique d'agglomération ou d'agrégats d'entreprises, n'est pas en mesure d'assurer une dynamique industrielle de type district ou cluster, dans la mesure où la seule proximité qui est favorisée ici, c'est la proximité géographique.

Introduction Générale

Méthodologie de recherche

Pour répondre à notre problématique et afin de vérifier les hypothèses de départ :

Dans un premier temps, nous allons mobiliser les apports théoriques des chercheurs ayant abordé la notion de territoire et la question de sa construction, à travers deux piliers ; acteurs locaux et ressources locales. Ensuite, nous nous intéressons aux conditions permettant l'émergence des territoires à travers une présentation synthétique des différentes formes d'agglomérations industrielles locales, à savoir, les districts industriels, les clusters et les systèmes productifs locaux.

En plus des outils théoriques, nous effectuerons dans le cadre de notre recherche, une étude de cas de l'apport de la zone industrielle d'Oued Aissi à la dynamique d'émergence de la commune de Tizi-Rached. A l'aide d'un guide d'entretien, adressé aux différents acteurs locaux, nous tenterons d'évaluer leur implication et coordination autour de la ressource zone industrielle. Nous complétons cette enquête via une analyse de données quantitatives recueillies auprès de différents organismes publics. Il s'agit réellement de qualifier la dynamique économique en cours dans la commune, son origine et la part qui revient à la zone industrielle.

Le plan de travail adopté est dès lors comme suite : le premier chapitre donne une vue conceptuelle du processus d'émergence des territoires. Le deuxième chapitre présente les différentes formes d'agglomération industrielles locales et leur rôle dans ce processus d'émergence. Le troisième chapitre analyse l'évolution de la politique industrielle en Algérie puis dans la wilaya de Tizi-Ouzou afin de montrer les tenants et aboutissants, mais aussi les insuffisances et les limites. Le dernier chapitre traite, enfin plus spécifiquement, de la nature de la relation qui existe entre la zone industrielle de Oued-Aissi et la commune semi rurale Tizi-Rached. Il s'agit alors de confronter les conditions d'émergence dans le territoire de la commune avec celles largement discutées dans la littérature théorique et empirique.



Chapitre I

Les conditions d'émergence des territoires

Introduction

Le territoire est le siège des activités humaines ; il est l'objet d'actions spontanées, planifiées ou orientées par les acteurs qui l'occupent. L'idée d'organisation territoriale varie, dans le temps et dans l'espace, suivant les systèmes économiques, les formations sociales et les modes de production.

Pour qu'un territoire émerge, il faut une activation des ressources territoriales et une coordination des acteurs, sans coordination, aucun territoire ne peut être construit.

Traiter les conditions d'émergences des territoires nécessite une compréhension préalable des concepts et leur évolution sur le plan théorique. Nous essayerons dans ce chapitre de se pencher sur la définition des concepts de base à savoir le concept de territoire et les conditions de son émergence.

Ce chapitre est scindé en deux sections : la première, intitulée processus de construction des territoires, traitera le concept de territoire construit à base de deux facteurs principaux, les ressources et les acteurs territoriaux. La seconde section, intitulée les conditions d'émergences des territoires, traitera les facteurs de base qui permettent à un territoire d'émerger et de se développer.

Section 01 : processus de construction des territoires (Moine. A, 2006)

Le territoire est l'objet de toutes les attentions depuis des années, parce qu'il est au centre des représentations que nous nous faisons de la complexité qui nous entoure. Et ce qui nous entoure, c'est d'abord l'espace. Certaines définitions des concepts « territoire » et « espace géographique » sont très proches, « l'espace géographique est l'étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue et leur évolution de leur reproduction, non seulement pour se nourrir et s'abriter, mais dans toutes la complexité des actes sociaux » (Brunet. R, 1993), quand au territoire c'est « la portion de surface terrestre appropriée par un groupe social pour assurer sa production et la satisfaction de ses besoins vitaux » (Le Berre. M, 1992).

A travers de nombreuses publications qui traitent soit directement du territoire, soit qui l'utilisent dans un cadre thématique défini, nous proposerons de donner quelques définitions pour comprendre progressivement sur quoi repose ce concept.

I.1- Définition du territoire

Les définitions actuelles du concept de territoire indiquent bien que l'on est dans une problématique scientifique en construction, ces définitions ont évolué sensiblement ces dernières années.

Le territoire est dans tous ses sens un terme polysémique par excellence, il est réapproprié et mobilisé dans tous les discours politiques, techniques et scientifiques. Plutôt qu'un tournant paradigmatique, le territoire n'est-il pas un recyclage de concepts qui renverrait à l'espace géographique, la région, dont les définitions ont accompagné les grandes mutations....etc.

Le mot territoire est en effet issu du latin territorium, utilisé dans un premier temps pour définir un espace sur lequel s'exerce une autorité ou une juridiction, ce n'est qu'à partir des années 1980 que les géographes ont considérablement élargi son champ sémantique, au point qu'il existe une multitude de définitions selon le domaine étudié.

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

Lajarge .R(2008) a montré les limites du mot, dans ces différentes définitions, on peut retenir quelques mots clés pour le territoire :

- il peut être compris comme un espace, c'est-à-dire une étendue, définie éventuellement hors de la présence des hommes, à partir de caractéristiques objectives décrivant l'espace en question ;
- il peut être aussi l'espace contrôlé-borné des États, comme une métaphore de l'État dans la science politique. Dans ce cas, la construction territoriale vient de l'extérieur ;
- il peut être aussi l'espace éthologique de comportement animal, qui délimite ses frontières par les limites de son pouvoir ;
- il peut aussi être approprié par les acteurs et provenir de processus collectifs de reconnaissance et d'action par les acteurs. Dans ce cas, les acteurs sont présents pour construire un territoire ;
- enfin, la dimension de l'historicité doit être présente, car elle représente l'action implicite des acteurs, qui démontre que chaque lieu est tributaire de sa propre histoire.

Ces dimensions évolutives du territoire sont toutes compatibles entre elles et cumulatives. Elles reflètent les tourments du géographe, cherchant à capter toutes les formes et les motivations de configurations spatiales construites par les hommes, entre l'individuel (la micro-économie) et la totalité (la macro-économie). Comme en témoigne cette réflexion d'un des pionniers du concept, Raffestin. C (1986, p95), « le paradigme de la territorialité renverse l'ordre habituel de la géographie puisque le point de départ n'est pas l'espace mais les instruments et les codes des acteurs qui ont laissé des traces et des indices dans le territoire. La "clé du déchiffrement" n'est pas dans la réalité matérielle de l'espace mais dans la sémio sphère que le groupe humain mobilise pour transformer cette réalité matérielle ».

Ces différentes approches peuvent s'accommoder d'une définition d'économiste. En effet, accoler l'adjectif économique, c'est lui donner un sens lié à la production et/ou à la répartition de biens et services marchands.

Pour traiter le territoire d'un point de vue économique, on se refait à la notion de ressources selon Pesqueux.Y (2009), le territoire est alors considéré comme un lieu de ressources au regard d'un tissage entre des facteurs naturels, des facteurs humains compte

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

tenu d'un contexte social, institutionnel, politique et culturel voir ethnique (ou même infra ethnique) dans une perspective plus ou moins déterministe (Pesqueux.Y, 2009).

Le territoire est alors défini comme « un concours d'acteurs ancrés dans un espace géographique délimité (même si la frontière du territoire peut être floue et provisoire) qui vise à identifier puis tenter de résoudre un problème productif jugé ou ressenti comme partagé par ces acteurs» (Campagne.P et Pecqueur.B, 2014, p47-48). Il devient alors un « espace de solution » à des « problèmes productifs ». Mais, dans toutes les définitions du concept de territoire, on indique que ce dernier doit avoir des limites géographiques : il y a un dedans et un dehors de l'espace concerné. Cette caractéristique est capitale, puisque elle permet d'évaluer le niveau d'articulation de l'action des trois acteurs principaux du développement territorial au plan local : les pouvoirs publics, les acteurs privés et les associations (Moindre. A, 2006).

Après avoir examiné la notion de territoire à travers les définitions des auteurs relevant des différentes disciplines faisant autorité en la matière, nous allons maintenant consacrer le paragraphe suivant à la notion d'attractivité territoriale.

I.2- Les ressources d'un territoire

Dans un contexte de mondialisation, les ressources territoriales s'imposent comme un levier incontournable pour le développement territorial. Selon la définition de Corrado.F (2004, p23), la ressource territoriale est « la découverte et l'actualisation d'une valeur latente du territoire par une partie d'une société humaine qui la reconnaît et l'interprète comme telle, à l'intérieur d'un projet de développement local ».

La ressource territoriale est donc une caractéristique construite d'un territoire qui renvoie à une intention des acteurs concernés, en même temps qu'à son substrat idéologique. L'objet intentionnellement construit peut l'être sur des composantes matérielles (données matérielles, faune, flore, patrimoine, etc.) et/ou idéelles (des valeurs comme l'authenticité, la profondeur historique, etc.) (Gumuchian.H et Pecqueur.B, 2004).

Il s'agit alors de comprendre le processus de reconnaissance et de valorisation des ressources territoriales par les acteurs concernés. Cela nous amène à mobiliser le travail de (Kébir.L, 2006, p703-704), qui définit en des termes proches la notion de ressource comme un

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

"méta-système mettant en relation un objet (savoir faire, matière première, etc.) et un système de production produisant un bien ou un service". Il s'agit d'un "méta-système" dans la mesure où il résulte d'une combinaison de deux systèmes préalablement existants : celui de l'objet et celui du système de production.

I.2.1- Quatre caractéristiques fondamentales attribuées à la ressource

(Gumuchian.H et Pecqueur.B, 2007)

- **La position** : où se trouve –telle sur le territoire ? Endogène ou exogène?
- **La constructibilité** : comment la ressource naît (stratégie d'acteurs) ? Et comment s'intègre-t-elle dans un processus de mise en valeur ?
- **La complexité systémique** : comment-elle se combine avec d'autres ressources sur le territoire ?
- **Le sens et la temporalité** : quelle est sa nature : matérielle ou idéale ? Et son cycle de vie (sa durabilité).

I.2.2-Classification des ressources territoriales

Les ressources territoriales peuvent être matérielles, humaines, cognitives (savoirs, savoir-faire). Elles sont un potentiel pouvant servir de levier ou de point d'appui de l'adaptation d'un territoire au nouveau contexte. Les ressources sont donc de natures différentes selon qu'elles sont données ou construites. Pour clarifier la nature de ces ressources, Colletis.G et Pecqueur.B, (2005, p55), proposent une double distinction : d'une part entre actifs et ressources et d'autre part entre génériques et spécifiques

Par actif on entend des facteurs en activités, réalisés sur un marché soit des biens ou de services. La main-d'œuvre qui se présente effectivement sur le marché du travail constitue un exemple simple d'actif, tout comme la présence d'équipements ou d'infrastructures. Les ressources ou les actifs dits « génériques » sont des facteurs à révéler, à exploiter ou encore à organiser. Les ressources à la différence des actifs, constituent une réserve, un potentiel latent.

Des actifs ou ressources génériques se définissent par le fait que leur valeur ou leur potentiel est indépendant de leur participation à un quelconque processus de production, ils sont totalement transférables, leur valeur est une valeur d'échange. Le lieu de cet échange est le marché, le prix est le critère d'appréciation de la valeur d'échange à caractère quantitatif

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

négocié sur le marché en fonction de l'offre et la demande. Les ressources génériques ne permettent pas au territoire de se spécifier puisque c'est des ressources transférables.

À l'inverse, la ressource ou l'actif, dit spécifique, existent comme tels, mais leur valeur est en fonction des conditions de leur usage, impliquant un coût irrécouvrable plus ou moins élevé de transfert. Ces ressources ne sont pas commensurables, ce qui signifie qu'on ne peut pas les exprimer en prix. La nature hors marché de ces ressources n'est pas incompatible mais complémentaire au marché, ces ressources résultent d'une histoire longue, d'une accumulation de mémoire. Ces ressources contrairement aux autres facteurs, sont indéfectiblement ancrées dans un territoire (Benko.G et Pecqueur.B, 2001).

Ces ressources spécifiques et même génériques permettent à un territoire de se différencier durablement, et de garder sa spécificité par rapport aux autres territoires et donc son attractivité et compétitivité.

Trois critères sont décisifs pour qu'une ressource territoriale puisse servir de levier au développement territorial :

- Valorisable c'est-à-dire susceptible de contribuer à des productions créatrices de valeur ;
- relativement rare ;
- activable par les acteurs territoriaux (Oussalem.M.O, 2016, « Le développement local », colloque wilaya de Tizi-Ouzou) ;

I.2.3- Processus d'activation des ressources territoriales (Perron.L et Janin.C, 2014)

L'activation de la ressource peut être analysée selon un cycle de développement en quatre étapes clés :

- 1- La révélation : un changement de regard porté sur la ressource (souvent par quelques acteurs extérieurs), lui attribue une valeur nouvelle ;
- 2- l'élargissement de la valorisation à de nouveaux acteurs et réseaux et à de nouvelles composantes valorisées (matérielles et immatérielles) ;

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

- 3- le développement de diverses valorisations, portées par des collectifs organisés, marque l'appropriation territoriale de la ressource. Un acteur public peut jouer un rôle de coordination ;
- 4- le renouvellement de la ressource, soit par sa transmission, soit par sa requalification par combinaison à d'autres ressources par exemple. A défaut, la ressource peut aussi se banaliser et perdre sa spécificité.

I.3- Les acteurs territoriaux

L'adaptation des territoires au nouveau contexte nécessite la mobilisation des acteurs locaux. Le territoire construit résulte des interactions entre les différents acteurs impliqués dans une démarche collective. Aujourd'hui, le succès de la notion de territoire est lié à sa nouvelle conception accordant plus de place aux acteurs, à l'expérimentation de nouveaux modes de gouvernance territoriale multi-niveaux.

I.3.1-Notion d'acteur territorial (Gumuchian.H et Pecqueur .B, 2007)

La notion d'acteur territorialisé est consubstantielle au concept de territoire. Elle peut ainsi se décliner sommairement :

- Tout individu peut être défini comme acteur à un moment donné, dans un contexte territorial particulier ;
- tout acteur est simultanément contraint par ses types de rapports au territoire, mais conserve toujours une marge de manœuvre, même restreinte ;
- tout acteur joue avec l'objet territoire, le manipule avec plus ou moins d'efficacité ;
- tout acteur peut-être qualifié d'acteur multi casquettes tant dans ses rôles que ses actions.

Donc les acteurs sont ceux qui par leur implication et par leur action, constituent le territoire. Ce sont des personnes physiques ou des personnes morales au sens juridique des termes. On peut repérer en simplifiant, les acteurs publics et les acteurs privés. Les premiers sont l'Etat et les collectivités territoriales et toutes les formes parapubliques qui fleurissent sur le terreau de la décentralisation, dans les pays avancés comme la France. Concernant les acteurs privés, on peut recenser les consommateurs et les producteurs dans une perspective assez étroite de mobilisation des ressources strictement économiques, mais il faut y ajouter les acteurs qui ne sont pas nécessairement dans la visée de la production marchande. On tiendra compte de l'utilisateur, de l'habitant, du citoyen.

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

L'acteur est devenu omniprésent sur le territoire. Il s'agit des interrelations multiples qui lient ceux qui décident, perçoivent, s'entre-aperçoivent, s'opposent, s'allient, imposent et finalement aménagent. Cette dimension est essentielle, et Debarbieux .B (1999), déclare à ce propos que « le monde est institué par les individus en fonction de leurs actions et de leurs intentions » qui se sont partiellement isolés les uns des autres et qu'il faut aujourd'hui absolument réunir au sein de l'action territoriale : Une pluralité d'acteurs: acteurs économiques et financiers; institutions de formation et de recherche; acteurs institutionnels : collectivités décentralisées, agences de développement; acteurs associatifs : associations d'entreprises, chambres de commerce, syndicats qui vont se réunir.

- **L'Etat** qui influence par ses politiques, à la fois les collectivités territoriales, la société civile et les citoyens.
- **Les collectivités territoriales** et les intercommunalités au sein desquelles s'exprime le monde politique à une échelle régionale et locale.
- **La société civile** et ses multiples groupes lorsqu'ils souhaitent modifier leur environnement et disposent pour cela d'un rôle effectif ou potentiel notoire.
- **Les intercommunalités** dont le rôle ne cesse de s'affirmer en position intermédiaire entre l'échelon communal et les échelons supérieurs (département et région).
- **Les entreprises** : dont le développement amène à saisir les opportunités qui s'offrent à elles, notamment vis-à-vis de l'espace géographique au sein duquel elles évoluent.
- **L'université** : L'université joue un rôle prépondérant dans le domaine de la qualification de la main d'œuvre locale et sa formation.
- **Les institutions financières** : jouent un rôle important dans le financement des projets et activités économiques (Moine. A, 2006, p8).

Section 02 : les conditions d'émergences des territoires

La plupart des auteurs qui ont travaillé sur le territoire pensent que l'émergence du territoire local, tant rural qu'urbain, exprime à cette époque une motivation essentielle: se regrouper, s'organiser pour subsister... Ce qui revient à produire, à travailler et à utiliser l'espace pour se nourrir, se vêtir, se loger, ou ce qu'on appelle « gouvernance locale », le territoire n'est pas amené à demeurer un espace passif qui subi les évolutions et les contraintes de son environnement extérieur.

I.1-Modalités d'activation des ressources

Le territoire est un construit social résultant d'un processus de coordination des acteurs, réunis pour résoudre un problème productif inédit et de construction de ressources territoriales qui sont activées (ou révélées) pour une dynamique renouvelée du territoire. Une activation des ressources est très nécessaire pour la construction du territoire.

I.1.1-Existence d'un potentiel de ressources (Campagne.P et

Pecqueur.B ,2014)

On peut considérer comme « ressource » tout objet matériel (un produit par exemple) ou immatériel (un savoir-faire, un patrimoine culturel, etc.) dont la valeur est reconnue localement, et qui peut, de ce fait, faire l'objet d'une valorisation individuelle ou collective. Certaines peuvent être génériques, comme le pétrole, les produits alimentaires indifférenciés (lait, viande...). D'autres sont spécifiques par leurs modes de production, ou par leur forte interaction au territoire et à l'histoire des acteurs. On peut distinguer d'une part la « ressource activée » et la « ressource potentielle », et d'autre part, les ressources selon leur nature « générique » ou « Spécifique ».

Les ressources activées : sont des ressources dont ses composantes sont en activité et on peut distinguer deux types génériques ou spécifiques.

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

Les ressources potentielles : se sont des facteurs à exploiter, à organiser ou à révéler. Ces ressources constituent une réserve, un potentiel latent ou virtuel qui peut se transformer en actif (ressource en activité) si les conditions le permettent.

I.1.2-Distinction ressources génériques et ressources spécifiques

Les « ressources génériques » se définissent par le fait que leur valeur ou leur potentiel est indépendant de leur participation à un quelconque processus de production. Elles sont transférables : leur valeur est une valeur d'échange qui s'effectue sur le marché. Le prix est le critère d'appréciation de la valeur d'échange, laquelle est déterminée par une offre et une demande à caractère quantitatif.

Les « ressources spécifiques » n'existent qu'à l'état virtuel et ne peuvent en aucun cas être transférées. Ainsi, les ressources potentielles spécifiques existent comme telles, mais leur valeur est en fonction des conditions de leur usage. Alors qu'une ressource activée et générique est totalement transférable, une ressource activée et spécifique ne peut être délocalisée. Elle a un coût irrécouvrable plus ou moins élevé de transfert.

Pecqueur. B (1993, p55), distingue quatre cas figures dont peut se prévaloir un territoire, ces situations sont les suivantes :

- 1- La ressource générique : elle est un potentiel à la fois non exploité et donné (potentiel naturel, culturel).
- 2- L'actif générique : cette ressource est activée sur le marché (facteurs locaux de production).
- 3- L'actif spécifique : est construit par les acteurs et valorisé par le marché.
- 4- La ressource spécifique est un potentiel à caractère unique. Elle nécessite souvent des modalités de valorisation aussi unique et un certain savoir purement local. L'implication et la coordination des acteurs est à plus forte raison sollicitée ici.

Les ressources génériques ne permettent pas à un territoire de se différencier puisque, par définition, elles sont susceptibles d'être transférées. Les ressources spécifiques sont la « signature » et l'affirmation de la singularité du territoire, de ce qui le distingue des autres. La

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

valorisation des ressources spécifiques constitue donc un processus de différenciation du territoire, par la reconnaissance et la désignation collective de ressources porteuses de valeurs partagées.

I.1.2.1-Ressource et actif générique (Colletis.G et Pecqueur.B, 1993)

Le qualificatif générique recouvre l'ensemble des facteurs traditionnels de la définition spatiale ou de la localisation des activités économiques, discriminés par le prix et font l'objet d'un calcul d'optimisation de la part des agents.

Les ressources comme les actifs génériques, sont totalement dans le marché ; pour les acquérir, il faut un prix du marché. Ils sont totalement transférables, immédiatement disponibles à condition de s'acquitter de leur prix. Pour ces actifs, il n'existe pas de contraintes géographiques (hors matière première) mais cette dernière est substituable. Ainsi, leur acquisition ne nécessite pas l'existence et l'activation de formes de coordination partielles hors marché.

I.1.2.2-Ressource et actif spécifique (Colletis.G et Pecqueur.B, 1993)

Le qualificatif de spécifique recouvre l'ensemble des facteurs, comparables ou non dont la valeur ou la production est liée à un risque particulier.

- Les actifs spécifiques ont un coût d'irréversibilité que l'on pourrait appeler aussi un coût de réaffectation. Cela signifie que l'actif perd une partie de sa valeur productive dans le cas où il est redéployé vers un usage alternatif.
- Les ressources spécifiques ont une nature particulière par rapport aux trois catégories de ressources ou actifs. En premier lieu, ces ressources n'apparaissent qu'au moment des combinaisons des stratégies d'acteurs pour résoudre un problème inédit, en deuxième lieu, ces ressources ne sont pas commensurables, ce qui signifie qu'on ne peut les exprimer en prix et qu'elles sont donc absolument non transférables. En troisième lieu, la nature partiellement hors marché de ces ressources n'est pas incompatible mais complémentaire au marché. Ces ressources résultent d'une histoire longue, d'une accumulation de mémoires, d'un apprentissage collectif cognitif. En dernier, ces ressources sont essentiellement produites dans un territoire révélé.

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

Les ressources spécifiques constituent l'élément de base pour la réussite d'un processus de développement territorial (Colletis.G et Pecqueur.B, 1993).

I.2-L'activation des ressources du territoire (Perron .L, et Janin.C, 2014)

Tout les territoires ont des ressources latentes ou potentielles, mais celles-ci ne sont pas forcément utilisées, valorisées, etc. l'activation d'une ressource signifie la transformation d'une ressource à un actif, donc l'activation désigne l'ensemble des processus collectifs à mettre en œuvre pour identifier, faire reconnaître une ressource, et développer les diverses valorisations de ses composantes. Le niveau d'activation de la ressource se traduit par la capacité des acteurs d'un territoire à mobiliser des ressources latentes ou potentielles pour améliorer leur compétitivité. L'activation des ressources peut être par la requalification d'une ressource, un savoir faire, un produit, une pratique ancienne tombée en désuétude, et à nouveau mobilisée au sein du territoire. La spécification d'une ressource ou d'une qualité difficilement transférable ou bien la patrimonialisation d'une ressource qui veut dire la spécification d'une ressource ancienne.

Une ressource reste potentielle tant qu'elle n'est pas activée par un projet de valorisation.

« **L'activation** » d'une ressource désigne l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour l'identifier, la faire reconnaître, et développer les diverses valorisations de ses composantes.

L'activation de la ressource est un processus de construction territorialisée au cours duquel la ressource acquière progressivement des qualités nouvelles. L'activation des ressources territoriales passe par différentes étapes :

I.2.1-Révélation / émergence de la ressource : il est nécessaire que les acteurs concernés formulent la ressource, ils doivent donc pouvoir se rencontrer en un lieu de débat et nommé le potentiel à faire émerger. À savoir la reconnaissance par des individus, d'une valeur nouvelle attribuée à un objet (matériel et/ ou immatériel).

La réalisation de cette étape est caractérisée par un changement dans les représentations et les valeurs attribuées à une ressource, encore potentielle à ce stade. Souvent une situation de

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

fragilité, voire de crise, peut-être à l'origine de besoins, de recherches de nouveaux potentiels d'activation.

Donc il faut faciliter la circulation des idées, les échanges, en s'appuyant sur les occasions de rencontres, débats, visites hors du territoire, etc. (L. Perron, et C. Janin, 2014).

I.2.2-Elargissement : elle est basée sur le partage avec d'autres acteurs. Ce partage concerne tout autant les acteurs de production des ressources, ceux que l'on peut qualifier « d'utilisateurs », dès lors que leur rôle ne se limite plus à celui de simple consommateur. Ce processus d'élargissement renouvelle le statut de la ressource. Cette dernière acquiert le statut de bien commun, issu de la perte des usages premiers des objets au profit de la construction de sens et de liens pour les acteurs du territoire. Si le bien commun est « en théorie accessible à tous, il n'est pas forcément dans les faits, accessible pour tous. Tous ne sont pas égaux dans l'accès à ce bien » (Goedert et Kern, 2009), par exemple, la mobilisation de savoir-faire anciens n'est le plus souvent réservée qu'à des acteurs qui en sont porteurs. La multiplication des fêtes locales, qui accompagne la relance de traditions, de productions ou savoir-faire contribue alors à élargir le partage de la ressource et à favoriser sa reconnaissance locale. La consolidation de la spécification (souvent légitimée par un signe tel qu'un label) permet son appropriation par les acteurs territoriaux et sa reconnaissance par l'extérieur : la ressource devient échangeable localement et avec des acteurs des marchés extérieurs.

C'est une étape de mise en réseau des acteurs et de construction de savoirs partagés sur la ressource. Il s'agit d'en qualifier les contenus, sa valeur pour les acteurs, ses modes de production et de valorisation, etc. Cette étape est une « mise en projet collectif » de la ressource. Elle pose « le socle » commun permettant une appropriation locale de la valeur de la ressource, ainsi que l'intéressement d'autres acteurs, sur la base d'une adhésion et d'un engagement.

I.2.3- Le développement et le renouvellement des ressources spécifiques : aboutissent à l'organisation du territoire autour de « produits différenciés et lisibles pour le consommateur afin de produire une véritable offre territoriale » (Pecqueur.B, 2002). Ces ressources sont « associées à des qualités spécifiques au territoire », constituant un panier de biens territorial, au sein duquel la valeur des produits s'accroît au fur et à mesure de leurs articulations. La ressource est ici largement reconnue et valorisée par une diversité d'acteurs

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

du territoire. Donc le rôle des acteurs consiste à mettre en place l'organisation territoriale de la valorisation et les conditions d'engagement, assurer la légitimité et la différenciation de la ressource vis-à-vis de l'extérieur (label, signe de qualité, etc.), élargir et entretenir l'appropriation locale de la ressource et la participation des habitants, accompagner l'élargissement des champs de valorisation et leur cohérence transversale, mettre en place les outils de pilotage (évaluation / professionnalisation, etc.).

I.2.4-Recombinaison / renouvellement / transmission : Cette étape survient à l'occasion de nouveaux enjeux de changement dans les modes d'activation de la ressource :

- Opportunité de valorisation combinée avec une ou plusieurs autres ressources ;
- fragilité constatée – ou anticipée - nécessitant un repositionnement (renouvellement) du mode d'activation de la ressource : par exemple essoufflement des collectifs, perte de valeur économique, dégradation des composantes de la ressource (par exemple dégradation du paysage, perte d'un savoir-faire...). L'enjeu est alors de relancer une réflexion stratégique collective pour redéfinir les conditions de renouvellement ou de transmission de la ressource (dans ses modes de production, dans ses champs de valorisation entre usagers, etc.

Le rôle des acteurs au long de cette phase est de :

- mettre en place les outils d'évaluation pour anticiper ces risques de fragilité ;
- organiser une évaluation périodique (et prospective) par les instances collectives de pilotage de la ressource ;
- organiser la transversalité entre ressources (Perron.L, et Janin.C, 2014).

I.3-Les formes d'activation des ressources

Deux formes d'activation peuvent être envisagées, celle d'une ressource (générique) potentielle et préexistante, celle d'une ressource (spécifique) virtuelle.

I.3.1-la ressource (générique) potentielle et préexistante : le marché est le lieu où le moyen par lequel se produit cette activation de la ressource. Certains produits génériques peuvent se transformer en produits spécifiques s'ils sont proposés sur le marché comme tels, c'est-à-dire comme uniques. Il s'agit notamment de produits élaborés par la famille uniquement pour sa propre utilisation, mais qui deviennent des produits marchands parce qu'ils vont être commercialisés.

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

Ces produits ont changé de statut et ils sont devenus spécifiques parce qu'ils n'étaient pas, auparavant, vendus sur le marché mais seulement autoconsommés. Ils n'en demeurent pas moins uniques et peuvent donc être qualifiés de spécifiques.

I.3.2- La ressource virtuelle : peut être activée suite à un processus particulier d'engagement.

Les ressources sont donc toujours réinventées, parfois bien après avoir été découvertes comme la haute montagne redécouverte comme gisement touristique. Les ressources se déploient et se transforment, mais aussi régressent ou redeviennent un potentiel, mais le processus de transformation qui fait passer la ressource potentielle au statut de ressource activée n'a pas le même sens selon qu'il s'agit de ressources génériques ou spécifiques.

- Dans le cas de la ressource générique, reproductible en tout lieu, les facteurs qui peuvent faire la régresser de nouveau vers la ressource potentielle sont fonction de coût ou des baisses tendancielle des prix de vente, aboutissant à un abondant de la production.

- Dans le cas d'une ressource spécifique c'est-à-dire attachée à un lieu et non substituable ou reproductible, la transformation d'une ressource potentielle spécifique en ressource activée spécifique permet sa valorisation, mais cette valorisation peut elle aussi disparaître pour différentes raisons : apparition d'un produit spécifique élaboré ailleurs mais semblable, hausse des coûts de commercialisation diminuant l'attractivité de la ressource nouvellement activée, augmentation du volume de production sans élargissement de la clientèle aboutissant à une saturation du marché. Il y a dans ce cas régression de la ressource activée vers un simple potentiel spécifique (Perron .L, et Janin.C, 2014).

II- Implication et coordination des acteurs

La construction territoriale est basée sur une activation des ressources menée par les acteurs territoriaux quels soient privés ou publics.

II.1- Identification des acteurs locaux

Dans la plupart des territoires concernés par cette émergence territoriale, la gestion économique du territoire fait intervenir les principaux acteurs suivants :

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

II.1.1- L'Etat : Il définit les grandes orientations de la politique nationale, alloue des ressources financières et humaines pour le fonctionnement des collectivités locales et veille au respect des lois et règlements de la République. Il a des représentants à divers niveaux qui assurent la gestion quotidienne de ces prérogatives dans leur circonscription administrative. Ces représentants de l'Etat exercent des missions de contrôle de la légalité des actes des collectivités locales dans les conditions fixées par la loi, de coordination des actions de développement, de garantie de la cohésion et de la solidarité nationale ainsi que l'intégrité du territoire, d'accompagnement technique et d'appui-conseils par domaines d'activités ; Les services extérieurs de l'Etat appuient et conseillent les collectivités locales dans la résolution des problèmes qui leur sont dévolus. Ils sont mis à la disposition des collectivités locales par le mécanisme de la convention d'utilisation. Les représentants de l'Etat sont des délégués du gouvernement dans leurs circonscriptions respectives. Ils veillent à la sauvegarde des intérêts nationaux, au respect des lois et de l'ordre public. Ils veillent à l'exercice régulier des compétences des collectivités locales en exerçant le contrôle de la légalité des actes et le contrôle budgétaire.

II.1.2- Les Collectivités Locales : Constituent un acteur primordial de développement, interlocuteur privilégié entre l'Etat, les municipalités, les organismes partenaire et les citoyens, c'est à leur niveau que les idées peuvent se transformer en actions concrètes, par les flux financiers émanant de leur missions et projets. Les collectivités locales sont des structures territoriales (wilaya, daïra, commune) qui doivent prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire donné. Elles sont gérées par des hommes et des femmes délégataires de pouvoirs issus du peuple souverain. Elles ont principalement les rôles et responsabilités suivants :

- Gérer au niveau local les compétences qui leur sont transférées dans différents domaines (éducation, Santé, population et action sociale, Planification, Jeunesse, sports et loisirs, Culture, Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat, Environnement et gestion des ressources naturelles, Domaines) en vue de promouvoir le bien-être économique, social et culturel des populations ; à ce titre, elles doivent informer, faire participer leurs populations sur toutes les questions ayant trait à leur vie et à leurs intérêts à court, moyen et long terme. En conséquence elles doivent rendre compte à leurs mandants.

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

- Gérer les ressources mises à leur disposition par l'Etat pour l'exécution de leurs missions.
- Administrer la cité au quotidien (délivrance de certaines pièces administratives, événements sociaux, prévention et gestion de conflits, etc...).

Les ressources propres des collectivités locales se situent principalement dans la mobilisation des produits fiscaux qui sont le plus souvent insuffisants. Les collectivités territoriales se mobilisent également pour la protection de l'environnement, elles peuvent mesurer l'amélioration de leurs performances à l'aide d'indicateurs pertinents.

II.1.3-La population :

Le rôle et la place des populations sont essentiels dans la gestion des affaires locales. Le citoyen est au cœur du dispositif de développement territorial. Chaque citoyen, pris individuellement ou dans un cadre structuré (ONG locale, association religieuse, de femmes, de jeunes, etc.) est appelé, aux côtés des autres composantes de la collectivité, à être un acteur de développement. Le citoyen devra prendre conscience de son rôle déterminant pour le développement de sa localité et le jouer activement, à travers des initiatives porteuses et sa participation à la prise de décision. Les citoyens sont les acteurs d'une démocratie participative, la concertation de la population et la sensibilisation de la société citoyenne est la clé d'une gouvernance locale efficace. Les populations ont des rôles et responsabilités multiples dans la société, qui peuvent se résumer à trois points essentiels :

- Les populations participent à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques. Elles sont les principales actrices de leur propre développement. Les populations connaissent mieux que quiconque leurs problèmes, leurs besoins et les solutions les meilleures pour se développer. Mais elles ont souvent des difficultés pour analyser ces problèmes, les hiérarchiser. Elles ont généralement des difficultés à s'organiser et à obtenir des moyens pour mettre en pratique leurs solutions.

- Les populations sont aussi les bénéficiaires finaux de toutes les politiques et actions de développement. Tous les acteurs institutionnels de développement (Etat, partenaires techniques et financiers, Collectivités Locales...) agissent en leur nom ou pour l'amélioration de leurs conditions de vie et leur bien-être économique, social et culturel. Car la satisfaction de leurs besoins et aspirations constitue le leitmotiv et la finalité de tout développement.

- Elles ont droit à l'information sur les décisions et les délibérations des conseils locaux. Des cadres sont prévus à cet effet, il s'agit des séances publiques des conseils locaux comme

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

les réunions d'orientation budgétaire, le vote du budget ou l'examen des comptes administratifs du conseil. Elles ont aussi le droit de suivre et de contrôler la gestion financière des conseils locaux. Enfin, elles ont le droit de faire aux conseils locaux des propositions de nature à favoriser le développement de la collectivité et à améliorer le fonctionnement des institutions locales.

II.1.4-Les organisations de la société civile (OSC)

Ces organisations, dans leurs différentes composantes (associations, ONG, Syndicats, Médias, etc.) jouent un rôle important tant au niveau national que local. Elles viennent en complément à l'action de l'Etat et des autres partenaires du développement. Elles ont pour missions essentielles de venir en aide aux populations pauvres vulnérables ou défavorisées, de défendre les citoyennes victimes de discrimination en raison de leurs croyances, de leurs opinions, de leurs différences ou de leur engagement. Elles participent, selon leurs statuts, orientations et moyens, au développement socio-économique du pays. Les principaux rôles et responsabilités qu'elles peuvent jouer sont d'être :

- Des animateurs de développement à la base qui organisent, informent et forment les populations pour leur pleine participation et responsabilisation dans les processus de développement socio-économique locaux.

- Des agents de développement, qui réalisent des projets, participent à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques aussi bien au niveau central que décentralisé.

- Des instruments d'éveil des consciences, d'intermédiation pour les populations auprès des autorités politiques, administratives, coutumières et des partenaires au développement ; elles ont aussi des rôles de régulateurs socioculturels. Ainsi, ils participent souvent au règlement de différends sociaux et à la recherche de la paix dans des situations de conflits ou de catastrophes.

- Des sentinelles pour le contrôle citoyen de l'action publique qui jouent un rôle de veille sur la gestion des affaires publiques.

Les OSC ont acquis une utilité sociale certaine qui en fait des acteurs incontournables des processus sociaux économiques.

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

Ainsi, elles ont droit de prendre part à la conduite des affaires publiques, reconnu par la constitution pour tous les citoyens à tous les niveaux, sans discrimination. Cette même constitution institue les collectivités locales comme le cadre de la participation populaire.

II.1.5- Les institutions financières : Les institutions financières participent au développement territorial et à la réalisation des objectifs de la décentralisation par la fourniture d'appuis techniques et financiers dans le cadre de leur coopération avec le gouvernement. Elles ont une mission d'accompagnement et de financement des projets et programmes s'inscrivant dans les priorités de la politique de l'Etat.

II.1.6- L'université : le savoir académique ou la connaissance est considérée comme un service public, caractérisé par une égalité d'accès de tous, continuité de service pour l'ensemble de la collectivité, son effet d'entraînement sur l'activité économique ainsi que son rôle dans le processus d'innovation n'ont pas cessé de croître. De ce fait, l'université, productrice de savoir, s'est vue attribuer un rôle majeur dans l'économie. L'université joue un rôle prépondérant dans le domaine de la qualification de la main d'œuvre locale, dans le domaine de la recherche et de développement industriel et comme pôle d'attraction pour des entreprises souhaitant bénéficier de cet environnement.

Donc l'université est un diffuseur de connaissance, de création du capital humain en particulier les enseignements et la formation dispensées aux futurs scientifiques et ingénieurs. Les universités sont les seules institutions qualifiées et habilitées à former les futurs chercheurs et les individus pour le secteur industriel. (Chennane. R, 2012-2013).

II.1.7- Les entreprises : Du fait de leur taille, ces entreprises sont souvent le principal employeur local ; elles veillent à ce que la disponibilité de la main d'œuvre soit assurée au moyen de politiques de construction locale d'une offre de formation adaptée, de politiques d'attraction/parrainage de nouvelles entreprises (essaimage) et d'extension du milieu industriel. Ces entreprises contribuent à la fiscalité locale, ces entreprises cherchent comment se relier, comment développer des interactions et s'engager dans des coopérations non programmées dans et pour le territoire. Par ces interactions, elles privilégient une flexibilité d'initiative dont l'enjeu est d'élargir, de créer, de co-construire de nouvelles capacités et ressources.

II.1.8- Le secteur privé : Il est constitué par les entrepreneurs privés locaux organisés ou agissant individuellement. Ils développent souvent beaucoup d'initiatives économiques au niveau local. Ainsi, nous pouvons noter entre autres, les initiatives des migrants, les PME et autres coopératives. Les acteurs du secteur privé participent sous diverses formes au développement local, principalement sous l'angle économique (emploi de main d'œuvre, générations de revenus, infrastructures etc..). Ils ne sont pas parfois pris en compte dans les processus de planification territoriale du développement.

II.2- Organisation des acteurs territoriaux

Le territoire est constitué par des acteurs locaux qui se mobilisent autour de la ressource territoriale en formant des réseaux de partenariat et de coordination afin de construire se dernier.

II.2.1- Les réseaux de partenariats et d'interdépendances des acteurs

territoriaux (Dali. M, 2015)

La conscience qui a régné parallèlement à la politique de consolidation progressive de la décentralisation a consisté dans l'idée maîtresse que le développement d'un territoire dépend de la capacité des acteurs locaux à dialoguer entre eux et à s'ouvrir les uns sur les autres pour se corriger et se perfectionner en permanence. D'où, l'utilité des réseaux d'acteurs locaux pour relever le défi d'un développement multidimensionnel. En effet, la dynamique du territoire dépend essentiellement de leur volonté de se mobiliser autour de projets fédérateurs et précis dans une atmosphère de concertation et de solidarité. Le territoire n'étant plus considéré comme un simple espace géographique, devient en revanche un espace de formation, d'information, d'innovation et de compétitivité. Les relations d'interdépendance entre les acteurs territoriaux forment le territoire. Encore plus, si les conditions favorables seraient réunies, ces relations engendreraient, un développement territorial mieux équilibré. Cette nouvelle conception territoriale va à l'encontre du mode de gestion traditionnelle, marqué par l'absence de coordination et l'inexistence d'inter - actions entre les parties prenantes au développement.

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

Donc il est nécessaire une implication et participation des acteurs locaux au développement, tels que les collectivités locales, les services déconcentrés de l'Etat, les associations professionnelles, les entreprises publiques et privées, les administrations, les chambres de commerce, d'industrie, d'agriculture et de services, les clubs d'opérateurs privés, les organisations patronales et syndicales, la société civile, les associations des habitants, etc. animés et motivés par un mobile de valorisation des ressources locales dans l'espoir de satisfaire les besoins essentiels des populations.

Les acteurs de développement territorial seraient donc associés à des accords qui devraient reposer sur le socle de la ferme conviction que le développement du territoire constitue une finalité pour leurs activités. L'émergence de cet esprit de partenariat, de collaboration et de complémentarité est un préalable au processus d'émergence territoriale. En effet, chacun des acteurs locaux se trouve obligé de se référer à des valeurs et des normes institutionnelles communes et partagées, bien qu'il donne au développement local un sens spécifique qui s'adapte en premier lieu à ses intérêts particuliers.

II.2.2- La durabilité des relations de proximité géographique des acteurs

territoriaux : (Dali. M, 2015)

Le territoire se construit grâce aux relations durables de proximité géographique tramées entre une multiplicité d'acteurs voisins exerçant leurs activités dans le même milieu. Ces relations de voisinage, voire de vie en commun sur le même territoire prédisposent les participants au développement à mener des actions concrètes et ciblées, partant elles permettent une élaboration commune de normes qui s'imposent à l'ensemble. Il se développe alors une multitude de territoires, encourageant cette action durable pour une organisation territoriale et multi - partenariale.

A vrai dire, chaque territoire est considéré comme abritant en son sein un ensemble d'institutions et de forces vives œuvrant pour le développement de l'espace. C'est notamment à travers la durabilité de ces relations de proximité géographique initiant au mouvement d'interdépendance et d'inter - action des différents agents que pourrait découler une émergence du territoire.

Cette atmosphère de partenariat créée et soutenue par l'échange des informations d'ordre socio – économique, génère et encourage la coopération entre des groupes locaux d'intérêts

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

divers, bien que leurs objectifs et leurs référentiels soient diversifiés. En définitive, chacun des acteurs locaux participe à sa façon dans le cadre de l'intérêt commun, à la production des facteurs de développement durable des territoires.

D'un autre côté, cette parfaite articulation entre des acteurs situés sur le même espace, permet aussi un mouvement de nature à les relier aux autres territoires et à plus forte raison, les unir au niveau macro - économique.

II.3 – La coordination des acteurs et développement territorial (Hadjou.L, 2009)

Pour qu'un territoire s'émerge il faut que les acteurs se coordonnent, sans coordination le territoire est voué à demeurer un espace passif qui subi les évolutions et les contraintes de son environnement extérieur. La régularisation au niveau local correspond à deux évolutions majeures de conception du développement.

II.3.1- Sur le plan empirique : Elle correspond au constat établi à partir des années 1980 de l'échec de la régulation hiérarchique, centralisée. Les politiques publiques venant « d'en haut » qui ne prend pas en compte les particularités du local. Cette remise en cause de la planification centralisée fut accompagnée d'une prise de conscience par les acteurs locaux, de la nécessité d'agir et de participer à la gestion des affaires locales. Un système de décentralisation est alors amorcé.

La coordination des acteurs locaux est née alors de ces deux mouvements, émergence d'initiatives locales et désengagement progressif de l'Etat qui à accru. Cette coordination des acteurs privés et publics autour d'un projet en vu de résoudre un problème productif n'est pas imposé de l'extérieur selon Crevoisier. O (2007), mais elle résulte de l'interaction d'un certain nombre de groupes qui s'influencent mutuellement.

II.3.2- Sur le plan épistémologique : le territoire est considéré comme un construit socioéconomique résultant de la coordination des actions des différents acteurs. La mise en place de réseaux locaux de coordination et d'action est à l'origine de la création d'une frontière entre le milieu local, support de ces coordinations et l'extérieur.

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

Les formes de coordination décrites dans le territoire sont de type concurrence / coopération :

- Pour la concurrence, la coordination se fait par le marché, le prix est la variable d'ajustement.
- Pour la coopération, la coordination se fait hors marché, elle repose dans ce cas sur des normes, des conventions formelles ou informelles qui minimisent les incertitudes et accroissent l'efficacité, ce qui aboutit à la création d'un capital relationnel dans lequel les acteurs de territoire se reconnaissent. Ces derniers partagent des valeurs (entrepreneuriales, familiales, professionnelles...) qui sont à l'origine des relations de confiance et de réciprocité.

III- Les trois logiques de développement (Pecqueur.B, 2000)

Le passage d'un mode de valorisation des ressources à un autre varie en fonction de nombreux facteurs internes et externes. Les stratégies des acteurs ne constituent qu'une des variables du changement. Les fluctuations de l'économie mondiale pèsent fortement sur les trajectoires économiques. Ce sont d'ailleurs essentiellement des dynamiques de branches qui sont repérables dans les mutations. En s'intéressant aux différents types de création, valorisation et gestion de ressources locales, Pecqueur. B (2000), propose une typologie relative à la plus ou moins grande intensité de l'ancrage territorial des activités.

III.1- L'agglomération

Le processus d'agglomération se fonde sur une concentration spatiale d'activités économiques hétérogènes. Cette concentration des activités économiques résulte d'économies externes aux entreprises, liées à des économies d'échelle dans le partage de certaines ressources. Il s'agit ici principalement « d'externalités pécuniaires » provoquées par la concentration des activités et des personnes et qui se répercutent directement en termes de prix des facteurs de production. La particularité du processus d'agglomération est qu'il produit des effets externes qui ne répondent pas à une logique industrielle forte ou qui ne dépendent pas d'un mode de coordination spécifique entre les différents agents. Le processus d'agglomération peut être auto-entretenu ou peut relever de politiques publiques. Ces politiques publiques se fondent principalement sur des incitations financières à la localisation ou des actions d'aménagement et ne s'intègrent pas dans une logique de construction d'un tissu économique structuré a priori. Il s'agit d'actions ponctuelles dans un contexte de

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

concurrence territoriale qui ne répondent pas à un schéma de développement du territoire établi mais qui contribuent à une juxtaposition d'activités censée favoriser l'émergence d'effets externes (Pecqueur.B, 2000).

III.2- La spécialisation

Le processus de spécialisation se fonde sur une structure organisationnelle forte du tissu économique dominé par une activité industrielle ou un produit. Le terme de spécialisation a une double signification. D'une part le processus par lequel le tissu économique se structure est fondé sur une logique industrielle, d'autre part la particularité du tissu est établie en favorisant l'émergence, la concentration géographique d'activités qui sont liées soit par leur type d'activité, soit par le ou les produits qu'elles fabriquent. Dans ce processus, plus que les externalités pécuniaires, ce sont les « externalités technologiques » liées à la proximité qui permettent une agglomération et une cohérence de ces activités. Ce type particulier de structuration du tissu économique local peut résulter aussi bien d'une volonté privée que d'une volonté publique. Les liens industriels, la présence de ressources ou d'actifs spécifiques, le type de concurrence, peuvent favoriser une concentration des entreprises appartenant à la même activité ou produisant les mêmes produits. Cette concentration particulière peut résulter aussi d'une stratégie publique d'attraction et de différenciation du territoire. En engageant les actions de marketing territorial différenciées, les collectivités locales peuvent essayer de créer un pôle d'excellence dans certains domaines de l'activité industrielle afin d'atteindre une masse critique qui renforcera leur position dans les processus de concurrence territoriale. Le processus de spécialisation est aussi un moyen pour une collectivité d'engendrer sur son territoire la formation d'actifs spécifiques et de diminuer la mobilité des entreprises. La dynamique de spécialisation intervient à la suite d'un processus historique de développement par branche.

III.3- La spécification :

Le processus de spécification caractérise un territoire qui dispose d'un mode de coordination entre les agents économiques qui, outre les effets de proximité organisationnelle (industrielle), permet une flexibilité dans le déploiement des ressources, des activités et des compétences sans faire éclater le contexte territorial. D'une façon différente des processus d'agglomération et de spécialisation, le processus de spécification ne repose pas sur l'existence de certaines économies externes, mais sur celle de structures aptes à internaliser

Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires

certaines effets externes déterminant le développement du tissu économique local. Il s'agit ici d'une capacité créatrice du tissu qui, en organisant une souplesse de combinaison de ses ressources et actifs, dispose de moyens de mettre en œuvre des stratégies collectives susceptibles d'infléchir le devenir économique du territoire. Ces moyens d'auto-organisation du territoire résultent ici de structures privées et/ou publiques.

Le caractère combinatoire de l'intégration de ressources au sein du système productif illustre le processus de spécification. En effet, un système productif est constitué à partir de l'intégration d'un certain nombre de ressources (technologiques, productives, commerciales et plus généralement de compétences) dans une organisation institutionnelle (Pecqueur.B, 2000).

Conclusion

Le territoire n'est pas un morceau d'une nation, mais une dynamique de coordination d'acteurs. L'émergence d'un territoire naît du croisement du territoire et de la ressource territoriale qui est envisagée comme construit d'acteurs locaux publics et privés

La construction du territoire s'appuie donc sur une identification des ressources dont dispose le territoire afin de les révéler et les activer par les acteurs locaux, en adoptant certaines stratégies de développement tout en assurant une implication et coordination entre ces acteurs.

Pour assurer cette coordination et implication des acteurs locaux, une certaine proximité doit apparaître afin d'assurer une meilleure attractivité et compétitivité des territoires.

A decorative graphic of a scroll with a black outline and grey shading on the rolled-up ends, containing the chapter title and subtitle.

Chapitre II

***Rôle et importance de la proximité
dans l'émergence territoriale***

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

Introduction

L'économie de proximité se définit d'abord comme un mode d'organisation de l'économie autour de la relation directe : relation des entreprises avec les consommateurs, relation entre entreprises, ancrage dans la vie locale. Son objectif est d'augmenter le bien-être en valorisant le territoire par les acteurs qui l'habitent et pour eux.

La proximité est avant tout affaire de géographie. La réunion des acteurs économiques sur un même lieu est source d'efficacité, de créativité et d'innovation. Cette prédominance de la proximité géographique au cœur de l'économie est absolument indispensable mais pas suffisante. Cette proximité doit être activée par deux autres types de proximité à savoir la proximité organisationnelle et institutionnelle.

Les modèles développés basés sur l'économie de proximité connaissent une réussite et contribuent au développement territorial à savoir les districts industriels en Italie, les systèmes productifs locaux en France, les clusters dans les pays anglo-saxons et bien d'autres modèles.

Ce chapitre est scindé en deux sections, la première intitulée l'économie de la proximité, on présentera une définition de la proximité avec ses différentes typologies et une analyse de ses avantages et inconvénients.

La seconde section, intitulée les formes d'agglomération industrielles locales, traitera les modèles d'agglomération : les zones industrielles, les districts industriels, les systèmes productifs locaux et les clusters.

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

Section 01 : l'économie de la proximité

La réunion des acteurs économiques sur un même lieu est source d'efficacité, de créativité et d'innovation, mais cette proximité géographique n'est pas suffisante pour garantir l'efficacité économique. Elle est un potentiel qui doit être activé par deux autres formes de proximité, organisationnelle et institutionnelle. Le facteur clé de succès d'un territoire repose ainsi sur l'intersection entre ces trois types de proximité.

I.1- Définition de la proximité (Colletis.P et Gilly.J.P, 1999)

La proximité peut se définir selon trois axes différents et /ou complémentaires qui justifient leur pertinence par les différents modes permettant d'aborder cette notion. D'après l'article publié par Colletis.P et Gilly.J.P (1999), il existe 03 types de proximité :

I.1.1-La proximité géographique

La Proximité Géographique est avant tout une affaire de distance. Dans son acception la plus simple, il s'agit du nombre de mètres ou de kilomètres qui séparent deux entités. Mais la Proximité Géographique est relative, de plusieurs manières : elle est tout d'abord relative aux caractéristiques morphologiques des espaces au sein desquels se déroulent les activités. Il peut s'agir d'une proximité « à vol d'oiseau », comme dans le cas d'un déplacement en avion par exemple, mais il arrive souvent que le relief du terrain joue un rôle : il n'est pas équivalent de se déplacer d'un point à l'autre sur une surface plane ou en escaladant une montagne ; elle est ensuite relative à la disponibilité d'infrastructures de transport. L'existence d'une route ou d'une autoroute, d'une ligne de train ou de métro, d'une voie fluviale, va permettre un temps d'accès plus ou moins long et plus ou moins aisé. C'est dans cet esprit que l'on parle de distance fonctionnelle, au sens de Perroux ; elle peut encore être relative aux conditions financières des individus qui utilisent ces infrastructures de transport. Une ligne de train à grande vitesse peut permettre un accès rapide entre deux lieux, mais son coût va se révéler prohibitif pour une partie de la population, du moins dans le cas de déplacements fréquents. On va donc dire que la proximité géographique entre des personnes, ou entre des personnes et des lieux, est partiellement liée à la richesse des individus.

Quand on parle de proximité géographique, on pense le plus souvent à une relation entre deux individus ou entre deux groupes de personnes. Sans entrer dans les considérations des acteurs

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

non humains, et en s'en tenant aux caractéristiques des seules actions humaines, il apparaît que la notion de Proximité Géographique s'applique également aux objets (Torre.A, 2009, p65).

I.1.2-La proximité organisationnelle : elle est relative aux relations et aux interactions entre acteurs (individuels et collectifs) à l'intérieur ou entre les organisations et les institutions formelles, reposant sur un cadre cognitif commun. En d'autre terme, cette forme de proximité met sur un même plan favorable aux échanges et aux complémentarités différents acteurs d'un même type travaillant dans un but commun. Elle peut être sous deux formes :

- **Proximité d'appartenance :** sont proches en terme organisationnel les acteurs qui appartiennent au même espace de rapport (firmes, réseaux de firmes), c'est à dire entre lesquels se nouent des interactions de différentes natures.
- **Proximité de similitude :** sont proches en terme organisationnel les acteurs qui se ressemblent, c'est-à-dire qui possèdent le même espace de représentation, de modèle et règles de pensée et d'action.

I.1.3- La proximité institutionnelle : elle a pour base l'implication des différents acteurs dans un espace commun de représentation, de règles et d'actions orientant les comportements collectifs. Le degré de cette implication ou adhésion a pour conséquence directe, le niveau d'échange et coopération entre les diverses catégories d'acteurs.

I.2 - La prédominance de la proximité géographique (Pecqueur.B et Zimmermann.J.B, 2004)

La proximité géographique est une condition nécessaire de la vitalité économique. En effet, l'agglomération des acteurs est source d'efficacité en général, notamment pour l'innovation (technologique ou non). Différents arguments expliquent aisément ce constat : si des acteurs sont agglomérés sur un même territoire, ils vont pouvoir mieux se répartir localement le travail. On bénéficiera alors d'économies d'échelle, de gamme, et de différents niveaux de mutualisation. Aggloméré, le marché local du travail est plus dense. Marshall.A (1890) développe le concept d'économie d'échelle qui désigne la diminution de cout de production

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

unitaire d'un produit (ou d'un service) lorsque la production augmente. Ces économies d'échelle résultent de la baisse des coûts fixes et de leur amortissement, mais aussi d'effets d'économies réalisées sur les coûts d'apprentissage et d'approvisionnement. Traditionnellement, on distingue les économies d'échelle internes et externes.

- **Economies d'échelle internes** : proviennent de la diminution du coût de production unitaire à mesure que la production d'une entreprise augmente. Les coûts fixes (salaires, installation, loyers...) sont alors mieux répartis sur un nombre important de produits.

- **Economies d'échelle externes** : profitent à toutes les entreprises opérant dans le même secteur dès lors que la production augmente.

* Plus cette production globale progresse et plus les infrastructures liées à cette production s'améliorent.

* La production de la branche fait alors baisser le coût moyen de production globale.

* Par effet induit, la qualification du personnel croît (économie d'apprentissage), ce qui est un effet positif sur la productivité de l'ensemble du secteur (Courlet.C et all, 1994).

Entre deux entreprises géographiquement proches, les compétences et les connaissances vont pouvoir mieux circuler et interagir avec d'autres acteurs.

La plupart des politiques de soutien à l'économie de proximité, pôles de compétitivité en tête, reposent sur l'idée qu'il faut que les universités, les entreprises, les centres de formation se rencontrent, coopèrent et travaillent ensemble avec ce souci que les acteurs soient proches géographiquement.

Pour comprendre le lien entre géographie spatiale et économie de proximité, il faut concevoir le territoire non plus seulement comme une machine à créer de la croissance mais comme un support de redistribution et de consommation. Si les territoires sont en concurrence, c'est certes pour produire des richesses ; mais c'est aussi pour capter des richesses produites ailleurs. En somme, ce qu'un territoire reçoit est aussi important que ce qu'il produit.

Tous ces éléments expliquent le rôle important de la proximité géographique dans l'économie de proximité mais reste insuffisante pour une efficacité économique, d'où la nécessité de faire appel à d'autres formes de proximité.

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

I.3- La combinaison nécessaire avec d'autres types de proximité

(Martin.M.P, 2010)

Le voisinage dans l'espace produit, on vient de le voir, offre un certain nombre d'avantages possibles pour ses parties prenantes. La proximité géographique génère donc un potentiel que les différents acteurs vont utiliser ou pas. Il est donc essentiel de souligner qu'en soi, l'espace n'est pas générateur de coordination ; il n'est pas non plus positif par essence, et peut revêtir des effets plus néfastes que fructueux (nuisances, promiscuité, conflits d'usage, etc.). La proximité géographique est donc une qualité nécessaire mais absolument pas suffisante pour garantir l'efficacité économique. C'est pourquoi il faut se garder de tout penchant excessif vers le « localisme ». Pour que la proximité géographique soit opérante et positive, il faut que s'y adjoignent d'autres types de proximité, encore plus cruciaux pour la vitalité des territoires. En somme, la proximité géographique est un potentiel qui doit être activé par d'autres formes de proximité :

- **La proximité de coordination** : ou « organisée » selon les auteurs repose sur la capacité des acteurs d'un territoire à se coordonner grâce à ce qu'ils ont en commun. Ils coordonnent notamment les méthodes qui fondent leur activité. L'espace facilite certes la mise en place des jeux de coordination, mais il n'est en rien suffisant pour les susciter. Pour qu'il y ait proximité de coordination, il faut que les acteurs individuels bénéficient de réseaux de relations qui associent des liens de différentes natures (amicale, associative, professionnelle, politique, etc.). Cette proximité revêt une forte capacité à transcender les frontières : elle peut très bien intervenir en dehors de la proximité géographique, dans des relations de travail à distance par exemple.

- **La proximité institutionnelle** : fait référence à des liens fortement identitaires, adhésion commune à des systèmes de valeurs, recherche conjointe d'un objectif commun, vision commune de l'environnement, etc. Cette proximité fait que l'individu et le collectif sont en constante interaction, dans ce cadre, les acteurs, le client y compris, adhèrent au même univers de référence. Dans ce cas, l'espace n'est pas une donnée mais quelque chose de construit par les acteurs au fur et à mesure de leur histoire commune. Ce mécanisme aboutit à

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

des réflexes normatifs, on se sent appartenir au même territoire, et cette appartenance détermine une communauté de comportements qui fait que l'on « se reconnaît ».

Ces trois formes de proximité (géographique, institutionnelle et de coordination) embrayent directement les unes sur les autres. Il n'y a pas de proximité géographique capable d'engendrer de la proximité de coordination sans une bonne dose de proximité institutionnelle. Le facteur clé de succès d'un territoire, quel que soit le dispositif dont il relève, repose sur l'intersection entre les trois types de proximité. Un « cluster », par exemple, se définit comme le lieu où se superposent proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle.

De nombreuses enquêtes se sont attachées, ces dernières années, à étudier les raisons du succès de dispositifs comme les clusters, les districts industriels ou les SPL. Il en ressort deux types d'explications :

- L'impact de la proximité géographique, qui facilite la transmission des connaissances, notamment des « connaissances tacites » (ensemble de savoir faire implicites, capital intellectuel inné ou acquis). Cette explication repose sur l'idée que les connaissances traverseraient plus facilement les rues et les corridors que les continents et les océans, ce que la généralisation des nouvelles technologies a profondément relativisé. Cette explication strictement géographique ne peut donc suffire.
- D'où la seconde explication, confirmée par l'expérience : ce qui fait que ces dispositifs fonctionnent, c'est la production intense de relations sociales, de relations entre êtres humains sur un territoire donné. Ces relations sociales vont produire de l'interconnaissance.

I.4- Economies d'agglomération et externalités positives localisées

Après la crise de fordisme il ya l'apparition de l'économie d'agglomération basée sur la petite entreprise accompagnée par des externalités qui interviennent lorsqu'un acteur peut être influencé non volontairement par une décision ou des résultats d'un autre acteur du milieu.

I.4.1- Economies d'agglomération (OUSSALEM.M.O, Cours de Systèmes Productifs Locaux, 2014 – 2015)

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

- **Sources des économies d'agglomération**

- Marché des facteurs (travail, capital, matières premières) : variété plus grande, économies de coûts.
 - Indivisibilités (infrastructures, services, taille critique).
 - Economies d'échelle externes localisées (seuil critique, division du travail entre les firmes).
- « **Réduction des coûts de déplacement des biens, des hommes et des idées** »

- **Types d'économies d'agglomération**

- **Economies de localisation** : Ce sont les économies externes à la firme mais internes à l'industrie localisée dans une agglomération donnée.

Exemples industriels: le partage d'un bassin d'emploi qualifié, d'équipements et de maintenance, de découvertes de chercheurs.

- **Economies d'urbanisation** : Ce sont les économies externes à la firme et externes à l'industrie à laquelle appartient la firme .Elles résultent de la taille de l'agglomération : infrastructures, services aux entreprises

I.4.2- Les externalités positives localisées

Il y a externalité, lorsque la production d'un bien ou la réalisation d'un investissement par l'entreprise X engendre un effet (positif ou négatif) sur l'entreprise Y. Effet non-intentionnel. Il existe plusieurs types d'externalités : infrastructures, débouchés, fourniture, formation de la main d'œuvre.

Les externalités sont localisées lorsque l'effet est produit localement : externalités de connaissances (Apprentissage, innovation), formation et mobilité de la main d'œuvre, externalités d'information (sur les produits, les facteurs, les débouchés).

Ce qui engendre deux conséquences :

- amélioration de l'efficience statique (coûts) ;
- amélioration de l'efficience dynamique (croissance, développement, innovation, trajectoire) ;

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

Section 02 : les formes d'agglomérations industrielles locales

L'étude du développement économique mondial montre que l'agglomération industrielle, dès sa naissance a attiré l'intention du milieu scientifique. Marshall. A (1890), a décrit ce phénomène comme la préparation d'un modèle moderne de division du travail.

Des transformations d'ordre macro économiques ont pris une grande place suite à la crise de fordisme et de la grande entreprise avec apparition d'une diversité de stratégies d'interventions. Une typologie peut être construite autour d'une construction sociale des systèmes industrialisés.

Il s'agit d'une logique dite de zones industrielles, district industriel, de système local de production et de parc scientifique.

- **Les zones industrielles** : une zone industrielle est constituée de terrains de grande taille et accueille majoritairement des entreprises de productions industrielles, de construction ou de commerce, c'est un modèle d'agglomération industriel très adapté en Europe et les pays développés dans le but d'organiser le solde net d'emplois industriels que les 30 glorieuses ont produit, c'était un outil d'aménagement du territoire qui joue le rôle d'accueil des entreprises et d'emplois.

Ce modèle d'agglomération industriel a connu un frein avec l'apparition des nouvelles technologies en cédant sa place à d'autres formes d'agglomération industrielles à savoir :

I.1- les districts industriels

Le concept de district industriel, qui constitue une forme de concentration géographique de petites entreprises dispersées, remonte à 100 ans et fut de nouveau utilisé dans les années 70 pour interpréter une forme spécifique d'expansion industrielle en Italie.

Parmi de nombreux travaux portant sur le développement des districts italiens, ceux de Bicchitini méritent une attention particulière, car grâce à lui l'expression district industriel est enfin conçue comme une notion opérationnelle. Pour Bicchitini, l'unité d'analyse n'est pas une entreprise mais le « district » dans sa totalité, avec ses firmes interconnectées (Brusco. S, 1990).

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

Le succès des districts industriels provient largement du fait que certaines conditions permettent de réduire les coûts de transactions et créent un modèle décentralisé par opposition au modèle hiérarchisé de l'entreprise intégrée

I.1.1- Définition des districts industriels (Lévesque.B et al, 1998)

Un district industriel est une zone locale ou régionale abritant une concentration de plusieurs petites entreprises plus ou moins intégrées d'une même branche : la production de machinerie en amont, les produits et les activités de services nécessaires au processus de production. Les entreprises sont spécialisées dans une composante du même produit de sorte qu'il y a une division du travail entre les entreprises. De ce point de vue, « on peut décrire le district industriel comme un grand complexe productif où la coordination des différentes phases et le contrôle de la régularité de leur fonctionnement ne sont pas assujettis à des règles préétablies et à des mécanismes hiérarchiques, mais, au contraire, sont soumis à la fois au jeu automatique du marché et à un système de sanctions sociales infligées par la communauté » (Beccatini.G 1989: 263-264) cité par (Lévesque.B et al, 1998).

Les entreprises d'un district industriel entretiennent entre elles des relations de coopération basées sur l'appartenance à un même métier (culture professionnelle) et sur des règles généralement non-écrites. Les produits du district visent autant le marché local qu'international. La marque de commerce du district est son produit régional spécifiquement reconnu.

Le district industriel: c'est « une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné » (Beccatini.G, 1992, p36).

Selon cette définition, il faut prendre en considération deux éléments : la communauté locale et celle de l'entreprise. La communauté locale maintient un système de valeurs et de croyances relativement homogène. On outre, il existe des institutions dont le but est de produire et reproduire ces valeurs locales. Un autre élément constitutif du district industriel est le nombre important de PME opérant autour d'un produit ou un type de produit.

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

I.1.2- Les éléments de base du district industriel italien :

La plupart des facteurs favorables à la croissance du district ont été recensés dans un grand nombre de districts italiens et peuvent être considérés comme nécessaires à une industrialisation de ce type. Il s'agit précisément de :

- La présence de conditions naturelles favorables (proximité de matières premières, facilités de communication, etc. ...);
- l'aptitude de la population locale, produit des conditions historiques et politiques particulières, et notamment de son éthique du travail, de son esprit d'entreprise et de son désir de progresser;
- l'abondance d'une main-d'œuvre que les mutations de la base économique régionale ont libérée des types d'emplois précédents dans le secteur agricole mais aussi dans certaines industries comme le bâtiment et les travaux publics;
- la présence de capital disponible accumulé dans l'agriculture et le commerce;
- et enfin, la proximité de centres urbains qui constituent les marchés initiaux et où les services sont concentrés.

L'énoncé des facteurs nécessaires suggère que les districts ne sont pas facilement transposables ni reproductibles. Le mélange de facteurs culturels et géographiques a une importance certaine sur la réussite générale du modèle organisationnel, ce qui explique à la fois l'expansion du phénomène en Italie et certains échecs rencontrés dans d'autres pays.

I.1.3- Caractéristiques districts industriels (Lévesque. B et al, 2010)

Le mode de fonctionnement du district s'articule autour du marché et de relations de coopération: le marché, au niveau de la demande et l'offre de biens ; la coopération pour l'échange mutuel de services gratuits. Si le contact personnel, la confiance ou la relation de pouvoir entre les participants sont essentiels, il faut bien voir que les institutions locales sont

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

aussi indispensables pour la régulation aussi bien d'une saine concurrence que de la coopération.

Dans le district industriel, on retrouve donc des institutions, des règles, des valeurs (éthique du travail, identité collective, coopération, etc.) associés à une structure sociale et économique reposant sur les PME, et les travailleurs industriels. La formation sociale est homogène au niveau du district, suffisamment homogène du point de vue des comportements culturels et des aspirations : il y a une forte mobilité sociale des travailleurs qui peuvent devenir entrepreneurs. Les affaires se font souvent entre membres de familles alliées ou entre des connaissances de longue date.

Les institutions locales, soit l'administration locale ou les autres organismes collectifs (associations professionnelles, écoles, centres de santé et de services sociaux, centres de recherche) apportent un soutien considérable pour le fonctionnement du district, entre autres pour les services dits «réels» offerts aux entreprises que ces dernières ne pourraient s'offrir individuellement. Mentionnons également l'existence de réseaux formels et informels pour la formation de la main d'œuvre des différents secteurs (présence d'écoles techniques) et de la formation interne aux entreprises.

Cette atmosphère industrielle est moins tangible que les institutions mais tout aussi essentielle pour la coopération et l'innovation. Elle encourage les actions collectives et dissuade les opportunistes. Cette atmosphère provient de deux éléments essentiels pour l'innovation et la coopération: la rapidité de circulation des informations qui empruntent des voies presque totalement informelles et un code de comportement relevant de la coutume, qui discipline l'activité de tous les opérateurs. Cette atmosphère favorise l'innovation et le développement de nouvelles entreprises. En somme, l'atmosphère industrielle qui relève de la culture locale, favorise l'échange d'idées et d'expériences concernant les entreprises et la branche.

Les entreprises d'un district se spécialisent donc dans une étape donnée du processus de production d'un même produit. Cependant, certaines se spécialiseront dans un des services nécessaires aux entreprises du district: design, recherche et développement, marketing, exportation, etc. La spécialisation permet aux petites entreprises de bénéficier d'avantages analogues à ceux dont jouissent généralement les grandes entreprises. Outre les bénéfices de

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

la spécialisation, ces entreprises jouissent également d'économies d'échelle dans une étape donnée du processus, amélioration de la qualité, meilleure connaissance des marchés, des nouveaux produits, des nouveaux matériaux, etc.

Au départ, la production de ces entreprises pouvait ne répondre qu'aux besoins du marché local (domestique). Avec le temps, la production est devenue concurrentielle à l'échelle mondiale où le gros de sa production est écoulé. Le district industriel est aussi reconnu par son produit spécifique qui en fait sa marque de commerce.

Les entreprises entretiennent entre elles des relations de coopération tout en étant en situation de concurrence. D'une part, les entreprises s'efforcent de produire à meilleurs coûts en économisant les ressources et en misant sur les innovations susceptibles de perfectionner les processus de production et d'augmenter le rendement. D'autre part, la coopération permet de profiter au maximum des avantages de la proximité et de la spécialisation: prêts d'équipements, échanges de commandes et d'informations, rencontres pour discuter de la meilleure façon pour améliorer la production, etc.

I.2- Système Productif Localisé (SPL) et efficacité économique

Parmi les modèles d'agglomération d'entreprises qui ont peut réussissent on trouve les systèmes productifs locaux.

I.2.1- Définition des SPL (Courlet.C, 1994)

Un SPL peut se définir comme une configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels ou tertiaires. Ces entreprises entretiennent des relations entre elles et avec leur milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. L'après dominance d'un métier ou d'une profession au sein d'un SPL n'exclut pas la possibilité de la présence simultanée de plusieurs types d'activités. Souvent, on fait référence à des systèmes de PME. Cependant, il existe aussi des relations très territorialisées entre grandes entreprises et entre

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

grands groupes et PME sans que cela renvoie nécessairement aux liens de sous-traitances traditionnels.

De cette définition, on peut déduire que les SPL résultent de regroupements ou, plus précisément, d'agglomérations d'entreprises, le plus souvent des PME mais pas exclusivement qui se livrent à la fabrication d'un même produit ou « gravitent autour d'un produit typique ». Ces agglomérations d'entreprises transforment les espaces géographiques concernés en « zones de spécialisation productive » qui se caractérisent par une division du travail bien organisée entre entreprises spécialisées et des échanges intra- zone intenses.

1.2.2- Origine des systèmes locaux de production (Lévesque. B et al, 1998)

Dans certains pays, on retrouve une longue tradition de type artisanal qui a traversé l'époque fordiste et sur laquelle s'est fixé graduellement un processus d'industrialisation. Dans la plupart des pays, on retrouve des systèmes locaux de production récents dont la formation résulte d'une recherche de solution à la crise du modèle fordiste. Le système local de production s'inscrit alors dans un "processus de décentralisation territoriale de la production". Il répond également à la recherche d'une main d'œuvre ouverte à une forte implication au travail dans un contexte microsocial peu marqué par le fordisme. Dans les systèmes plus récents, les capacités de qualification et d'innovation du milieu sont déterminantes alors que, dans les systèmes anciens, la grande polyvalence de la force de travail et notamment sa capacité à entreprendre jouent un rôle décisif. En somme, ce mode de développement peut apparaître non seulement dans les zones rurales mais "dans des zones connaissant un maillage urbain dense". Mais dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de systèmes productifs fortement encadrés dans la communauté de sorte que la réciprocité et coopération peuvent compléter les échanges régulés par le marché. Cela suppose manifestement des institutions locales soucieuses du développement local.

1.2.3- Les caractéristiques générales des systèmes productifs locaux (Pecqueur.B, 2000)

1- Une spécialisation des productions autour d'un produit fondamental pour l'économie de la zone concernée (textile, mécanique, cuir et chaussure, etc.).

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

2- Les secteurs représentés, les technologies employées et les types de produits sont compatibles avec la petite dimension des unités de production. En général, les produits permettent l'utilisation du savoir-faire artisan historiquement présent sur le site. Ces systèmes ne se limitent pas aux secteurs traditionnels mais peuvent dans certains cas se spécialiser dans des secteurs à technologie de pointe.

3- Il existe une multitude de petites et moyennes entreprises, mais pas d'entreprise leader. La dynamique productive n'est donc pas induite par un phénomène de polarisation autour d'une grande entreprise. En règle générale, aucune entreprise multinationale ne joue de rôle structurant sur le système.

4- Le système d'interdépendance entre petites et moyennes entreprises locales est très étroit et très complexe. On y observe une division du travail très poussée et des relations de services mutuels et de circulation de l'information très dense.

5- La condition de densité minimale est très importante. On observe, en particulier en Italie, une extrême concentration spatiale dans un espace restreint. On peut citer la plus grande concentration mondiale dans le domaine du textile : le système de Prato où 30 000 personnes vivent dans dix communes sur un espace restreint et qui emploie 60 000 personnes.

6- La production de ces systèmes est suffisamment importante pour couvrir une part appréciable de la production et des exportations nationales. Le système de Prato, par exemple, couvre 10% des exportations italiennes de produits de mode. Le poids à l'exportation est une caractéristique importante car il illustre l'ouverture de ces systèmes vers l'extérieur et leur implication dans la concurrence mondiale.

I.2.4-Les limites des systèmes productifs locaux (Pecqueur.B, 2000)

L'industrialisation diffuse et l'industrialisation par incubation sont des processus non linéaire. Certains systèmes déclinent quand d'autres progressent. La nécessité permanente de s'adapter qui en fait la force est aussi source de fragilité. La difficulté principale qui touche aujourd'hui surtout les systèmes à industrialisation diffuse réside dans le renouvellement de la base innovatrice.

La dynamique de ces systèmes suppose une tension permanente vers l'innovation et la remise en cause des routines. Le collectif des entrepreneurs tire sa vitalité de sa capacité à

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

s'adapter au marché par vagues successives d'innovation. Au fur et à mesure que ses ajustements se mettent en place, l'innovation se complexifie.

- **Il est à retenir que le SPL est** (Ameur. S et Cherifi. K, 2013)

- Un ensemble d'entreprises évoluant dans une ou plusieurs branches et situées dans un même territoire (région ou zone locale) ;
- interdépendance forte entre les entreprises, soit entre les PME, entre PME et une ou plusieurs grandes entreprises, soit encore entre les PME et une ou plusieurs grandes entreprises, soit encore entre grandes entreprises ;
- capacité des entreprises à répondre à une demande finale variable et différencier dans le temps et dans l'espace (flexibilité des unités de production) ;
- existence d'une identité régionale ou locale forte favorisant la coopération et la réciprocité entre les entreprises et les divers intervenants ;
- présence de règles et de conventions (généralement non écrites) favorisant la coordination industrielles (ex : règles protégeant la production locale, le soutien aux entreprises locales.....) ;
- présence d'institutions locales, communautaires et publiques susceptibles d'assurer une gouvernance locale et donc d'assurer une articulation des intérêts privés et bien public, aspects économiques et sociaux ;
- existence d'un bassin local de main d'œuvre (polyvalente) ;
- atmosphère et soutien institutionnel favorisant l'innovation et l'émergence d'entreprises nouvelles ;

- **La démarche SPL permet de** (Ameur. S et Cherifi. K, 2013)

- passer d'une stratégie de compétitivité-cout à une compétitivité basée sur l'innovation ;
- choisir une meilleure spécialisation et mailler le système industriel ;
- rééquilibrer les aides en faveur des PME ;
- atténuer les disparités régionales ;
- créer des emplois productifs ;
- réinsérer l'entreprise dans son territoire et moduler la politique à l'égard des investissements étrangers en fonction des caractéristiques des différents territoires.

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

I.3- Les clusters (Torre.A, 2006)

La notion de cluster a émergé dans les années 1990 aux Etats-Unis dans une économie numérique en plein essor. Les premières analyses sont tout d'abord effectuées sur des *success stories* comme la Silicon Valley et sur des activités de haute technologie. Porter (1998) s'intéresse aux réussites pour comprendre les déterminants clés dans une recherche d'idéal-type. La définition du *cluster* de Porter met l'accent sur les relations formelles et contractuelles entre les différents acteurs appartenant au *cluster* ainsi que sur le rôle des réseaux informels dans la réussite collective.

I.3.1- Définition des clusters

Le concept de cluster suscite un fort intérêt des professionnels du développement économique et des responsables politiques, séduits par le succès de certains clusters de renommée internationale. C'est au début des années 90, que Michael Porter, Professeur à la Harvard Business School, a popularisé le concept de cluster et la description des phénomènes de regroupement d'entreprises.

Le cluster est alors défini comme « *une concentration géographique d'entreprises interconnectées, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services, d'entreprises connexes, et d'institutions associées (par exemple les universités, les agences de normalisation et les structures de commercialisation) sur des domaines particuliers sur lesquels ils sont en concurrence mais également coopèrent* » (Porter.M, 1998, p. 197).

Le modèle de Porter est fondé sur la recherche d'avantages concurrentiels qui s'obtiennent grâce aux interactions entre quatre facteurs complémentaires : les ressources, l'environnement politique, législatif et économique, un marché local de qualité, un tissu local riche de fournisseurs et d'industries connexes. Ce modèle est à considérer comme un système en évolution et plus efficace lorsque les acteurs sont regroupés géographiquement. Les interactions entre ces quatre déterminants permettent de créer et de maintenir un avantage concurrentiel.

La théorie et les modèles d'analyse des clusters de Porter ont eu une influence très importante à travers le monde et un nombre important de régions se sont inspirées de son modèle pour évaluer les caractéristiques de leur économie régionale et de leurs principales

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

industries. Le modèle du « Diamant de Porter », très largement repris dans la littérature internationale, décrit l'environnement économique des clusters, dans lequel les entreprises, les pouvoirs publics, la communauté scientifique et les institutions financières collaborent avec l'appui d'organismes représentatifs comme les chambres de commerce et les associations industrielles. Depuis, Porter est à l'origine du « **cluster mapping project** » porté par l'« Institute for Strategy and Competitiveness » qui a pour objectif d'étudier les regroupements d'entreprises américaines en se basant sur les données économiques (salaires, employés et établissements) par comté.

I.3.2- Différents types de clusters (Pommier.P, 2014)

Si les clusters constituent une famille présentant des caractéristiques communes, celle-ci n'est pas homogène. Il existe différentes manières de les caractériser. Au centre des typologies figurent des facteurs tels que :

- 1- Leur histoire propre et leur degré de maturité (informels-spontanés, émergents, matures ou consolidés, etc.). Les clusters en effet évoluent dans le temps. Ils croissent, se transforment, s'ouvrent aux relations externes, se réorganisent, parfois déclinent voire disparaissent ;
- 2- La nature de leur marché et leur visibilité (mondiaux, régionaux) ;
- 3- Le type d'entreprises les composant (plus ou moins éloignées du marché), caractéristique qui induit des formes d'innovation particulières ;
- 4- La taille des entreprises qu'ils regroupent. Ainsi est-il fréquemment opéré une distinction entre les clusters de PME et les clusters incluant de grandes firmes multinationales ;
- 5- Des secteurs d'activité qu'ils recouvrent et donc de leur spécialisation. Si les clusters sont d'abord industriels, l'industrie n'est pas la seule activité représentée. D'autres secteurs peuvent également constituer la base de clusters : TIC, logistique, tourisme-loisirs, services financiers, énergie, activités agroalimentaires. Cette dernière catégorie, parfois appelée SYAL, systèmes agroalimentaires, présente des particularités : soumis à un ensemble de contraintes spécifiques (sécurité, traçabilité), les clusters de ce champ d'activité peuvent en contrepartie tirer des avantages de leur localisation (avec l'appellation d'origine), ce qui les met à l'abri de certaines formes de concurrence et favorise la clusterisation ;
- 6- Leur forme juridique : C'est souvent sous l'influence de politiques publiques et de pratiques de conventionnement que les clusters se sont dotés d'une structure juridique et d'une gouvernance. La position des partenaires que sont les organismes de recherche et plus

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

largement les institutions de la connaissance varie également selon les formes juridiques, les incluant ou non formellement.

I.3.3- Les conditions d'efficacité des clusters (Torre.A, 2006)

- 1- Si le cœur du cluster est composé d'entreprises relevant d'un même secteur (ce qui permet de parler de spécialisation), d'autres entreprises, représentant des activités complémentaires, y sont associées coopérant avec les premières pour créer un écosystème innovant.
- 2- Cet écosystème doit être doté d'une animation, d'un organisme de coordination, privé ou public dont le rôle est de faire circuler l'information, de favoriser les échanges et nourrir la confiance entre les membres du cluster.
- 3- Grâce à des équipements communs (plateformes technologiques ou de services) accessibles à tous, la dynamique du cluster et l'intensité des liens entre ses membres se trouvent renforcées.

Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale

Conclusion

L'économie de proximité est omniprésente sur le territoire et pénètre tous les secteurs de l'économie. Elle peut se concevoir comme « un regroupement d'acteurs économiques qui coordonnent leurs activités sur un territoire ». Cette proximité permet de rapprocher les différents acteurs du territoire, de tisser des réseaux, des relations qui permettent de confronter les idées, d'échanger les informations et de diffuser des connaissances.

On distingue entre proximité géographique (c'est de rapprocher géographiquement l'une à l'autre), institutionnel (c'est le fait de respecter le même code, les mêmes règles) et la proximité organisationnelle (lorsque les entreprises de même métier tissent des relations entre elles qui vont s'inscrire dans un mode d'organisation). La proximité géographique n'est pas suffisante pour garantir l'efficacité économique. Elle est un potentiel qui doit être activé par deux autres formes de proximité : d'une part, la proximité d'organisation d'autre part, la proximité institutionnelle qui fait référence à des liens identitaires.

Le facteur clé de succès d'un territoire repose ainsi sur l'intersection entre ces trois types de proximité, c'est ce qui explique l'efficacité des différentes formes d'agglomération industrielles basées sur l'économie de proximité.



Chapitre III
**Evolution des zones
industrielles en Algérie**

Introduction

La zone industrielle est une forme d'agglomération d'entreprises dans un espace géographique, leur apparition revient au 19^{ème} siècles en Europe et Amérique, afin de faire face au problème du chômage par la création de l'emploi et limiter l'exode rural, par la fixation de la population autour de ces zones industrielles.

L'Algérie après son indépendance et avec la déchirure économique et sociale, le pays a opté pour une politique d'industrialisation basée sur l'industrie industrialisante. Cette politique a permis la création de grandes entités économiques industrielles agglomérées sous formes de zones industrielles ;

Parmi les wilayas qui ont bénéficiés d'une zone industrielle sur son territoire figure la wilaya de Tizi-Ouzou, avec l'implantation de la zone industrielle Aissat-Idir.

Dans ce présent chapitre constitué de trois sections, on traitera dans la première section, intitulée « Apparition des zones industrielles », quelques définitions de ce concept, et ses raisons d'être. La deuxième section intitulée « Les zones industrielles en Algérie » va retracer l'évolution des zones industrielles en Algérie et on va conclure dans la dernière section avec la présentation de la zone industrielle Aissat-Idir, l'unique zone dont a bénéficié la wilaya de Tizi-Ouzou.

Section 01 : Apparition des zones industrielles

L'Algérie depuis son indépendance affiche une forte volonté pour se développer on se basant sur le secteur industriel. Sa stratégie d'industrialisation s'est traduite par la création des zones industrielles à travers le territoire national. On va voir dans cette section la définition d'une zone industrielle, son rôle et ses raisons d'être.

I.1-Définition de la zone industrielle

La définition de la zone industrielle est multiple, diffère selon les auteurs et les pays. On va essayer de donner quelques définitions qui sont utiles pour comprendre cette notion.

Masson.J.L (1984, p261) définit la zone industrielle comme « un espace de terrain nu de surface variable (de quelques milliers de mètres carrés à quelques milliers d'hectares), juridiquement et techniquement apte à recevoir un certain nombre de bâtiments et d'installations industrielles ou d'entreposage. Ce nombre est fonction, outre de la surface de la zone, de la densité de construction autorisée et de la taille des lots, celle-ci pouvant varier de quelques centaines de mètres carrés à quelques dizaines d'hectares ».

- Une zone industrielle est une " étendue de terrain lotie et aménagée conformément à un plan d'ensemble et destinée à être utilisée par un ensemble d'entreprises industrielles"(**Stanley et Morose, 1975**). Cité par (**Charif.M, 2010**).
- Une zone industrielle est constituée de terrains de grande taille et accueille majoritairement des entreprises de productions industrielles, de construction ou de commerce (Vidal.M, 2006).

Une zone industrielle est un ensemble de terrains spécialement aménagés et équipés à l'initiative d'un maître d'ouvrage généralement public, pour accueillir des activités industrielles.

I.2-la raison d'être des zones industrielles (Masson.J.L, 1984)

Historiquement les zones industrielles sont apparues au début du 19^{ème} siècle en Europe et en Amérique comme solution urbanistique et architecturale destinées à protéger la vie urbaine des différentes nuisances secrétées par le processus d'industrialisation.

L'émergence de la zone industrielle correspond à la volonté d'organiser la localisation du solde net d'emplois industriels que les « 30 glorieuses » ont secrété entre 1945 et 1975. Les villes débordées par le formidable exode rural de l'après guerre, le « baby-boom » des années 45-50, puis par l'arrivée de rapatriés et ensuite des travailleurs immigrés, ont du créer un peu à la va-vite un vaste système d'accueil des habitants et des emplois : zones industrielles, campus et autres zones tertiaires.

Le rôle dévolu aux zones industrielles était donc un rôle d'accueil d'entreprises et d'emplois dont il fallait prévoir la quantité, la structure ainsi que les besoins induits en termes de logement, de transport. Donc, les zones industrielles sont créées pour prendre en charge les problèmes récurrents du sous-développement, de chômage et de pauvreté.

I.3-le rôle de la zone industrielle dans le processus de construction territoriale (Yaccini.A, 1985)

- La meilleure gestion des problèmes de pollution et difficultés de circulation induit par le regroupement des industries sur un même site.
- les aménagements et équipements préalables constituent un aspect incitateur à la création de nouveaux établissements capables d'adapter l'emploi à la croissance démographique.
- le principe de zonage qui fut à l'origine de la naissance des zones industrielles favorise la croissance raisonnée des villes en attribuant à chaque espace approprié sa fonction urbaine, ce qui évite un mélange de fonctions pour la collectivité.
- un outil efficace pour la promotion des économies régionales, la création d'emplois et atteindre les disparités régionales

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

-les zones industrielles représentent des avantages d'ordre économiques non négligeables, la viabilisation et équipement préalable des sites diminuent considérablement les coûts d'installation pour les industriels et stimulent les investissements dans le secteur secondaires.

-concernant le transport des matières premières et produits finis ou semi-finis, des expéditions en gros peuvent être envisagées et réduire considérablement les coûts.

Section 02 : les zones industrielles en Algérie

L'industrie est l'une des activités les plus importantes par lesquelles l'Algérie cherchait à atteindre ses buts fondamentaux durant la période de son développement. A l'instar, nous allons présenter dans cette section les étapes d'évolution de l'industrialisation en Algérie, les différentes formes d'industrialisation à savoir les zones industrielles.

I.1- Implantation industrielle en Algérie (Mutin.G, 1980)

L'effort d'industrialisation de l'Algérie retient l'attention. La construction rapide d'une industrie puissante à constitué l'objectif central, prioritaire de toute la politique de développement. Le nombre d'usines construites est élevé, 400 projets dont 270 usines ont été mises en production entre 1971-1977. Au titre du 2ème plan quadriennal (1973-1977) 520 nouveaux projets dont 320 constructions d'usines ont été programmés. L'ensemble de pays est concerné : 150 daïrates sur 160 et 205 communes sur 704. Les investissements industriels en constante augmentation. En 1967-1977, ils s'élevaient à 1,8 milliard de Da/an, ils atteignent 15 milliard en 1977.

I.1-1 l'industrialisation s'accompagne d'un projet de politique spatiale (Tessa.A, 2007)

Conscients des déséquilibres régionaux, les pouvoirs publics avancent les prémisses d'une politique d'aménagement de territoire. Les grands espaces territoriaux vont s'organiser autour des pôles de développement de Annaba, Alger et Arzew ; auxquels s'ajoute les zones industrielles Batna, Sétif, Guelma, Skikda, Média, Oran, Tlemcen, Sebdou et Tizi-Ouzou. Ces actions de développement cherchent la réduction des disparités spatiales et des retards accusés par certaines zones du pays, l'occupation rationnelle du territoire par les populations et les

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

activités économiques, le contrôle de la croissance urbaine à long terme, le maintien de la population rurale et l'aménagement de l'espace national.

L'industrialisation doit contribuer à redresser les disparités régionales léguées par la colonisation. L'industrialisation est conçue comme un facteur privilégié de la politique d'aménagement du territoire. La volonté de rééquilibrer l'intérieur du pays par rapport aux zones littorales est nettement exprimée. L'usine devrait permettre une fixation de la population sur place et éviter une surcharge démographique des zones côtières. Ce souci d'équité entre les régions, cette volonté de lutter contre les disparités régionales constitue un élément déterminant dans les choix de localisations industrielles qui ne correspond pas toujours aux critères habituellement retenus.

L'implantation géographique des usines peuvent être présentées de la façon suivante :

I.1.1.1- La période 1967-1974 se caractérise par les points suivants (Palloix, C, 1980)

L'équipement des pôles littoraux de croissance : Arzew voit sa capacité d'exportation de pétrole portée à 22 millions de tonnes, tandis que l'usine d'engrais azotés entre en fonctionnement dès 1970. Le haut fourneau d'El Hadjar est mis à feu en 1969. L'usine d'engrais phosphatés d'Annaba fonctionne en 1972. Enfin le pôle Skikda connaît un début d'aménagement.

En même temps le pays achève la mise en place des industries de substitution pour lesquelles la participation du secteur privé est notable. L'effort du secteur de l'Etat est particulièrement sensible dans le domaine textile avec l'entrée en production des cinq complexes de Dra Ben Khedda, Oued Tletat, El Kerma, Batna et Constantine.

Enfin l'industrialisation de la région algéroise se renforce avec le développement considérable de la zone industrielle de Rouiba (elle passait de 600 à 7000 emplois) et la mise en chantier du complexe de Sidi Moussa près d'Alger (industrie métallique, industrie de bois et du bâtiment, entretien de matériel, etc.)

I.1.1.2- La période 1974-1979 est marquée par deux faits majeurs (Palloix. C, 1980)

Le renforcement considérable des pôles littéraux, Arzew voit sa capacité d'exportation du gaz naturel liquéfié passer de 2 à 12 milliards m³ avec l'inauguration de l'ensemble G.N.L.I en 1979. L'usine de méthanol ouvre en 1975. En outre d'importants travaux sont en cours : création de nouveau port méthanier de Béthioua, mise en chantier des groupes G.N.L. II et III. Skikda devient opérationnel en 1976 pour l'exportation d'un gaz liquéfié. Le complexe polymère était en phase d'essai tandis que à El Hadjar de grands travaux sont entrepris pour porter la capacité de production de 400 000 à 2 millions de tonnes d'acier.

Second élément, l'industrie se diffuse à l'intérieur, plusieurs points méritent d'être relevés :

-un très grand nombre de villes sont concernées par des projets d'envergure, au moins une trentaine. Leur répartition traduit la politique sinon de décentralisation, du moins de déconcentration industrielle.

-la volonté de rééquilibrage se traduit également par une certaine priorité donnée dans les projets à l'Est du pays et à Oran par rapport à l'Algérois ;

-cette industrialisation n'en est qu'à ses débuts, elle est amorcée en 1974 mais ne s'accélère qu'en 1976-77. Il faut évidemment compter avec d'inévitables retards par rapport aux objectifs fixés. La plus part des usines entrées en production ont été programmées pour le 1^{er} plan (1969-1973). De nombreux grands projets du 2^{ème} plan quadriennal ne sont pas définitivement arrêtés ou viennent seulement d'être mise en chantier.

I.1.2- Les formes d'implantation industrielle (Brulé J.C et Fontaine. J, 1986, p163)

L'implantation industrielle dans la ville algérienne possédait plusieurs formes ; à l'intérieur des tissus urbains, à leur périphérie ou dans des zones spécialement planifiées dites les zones industrielles se trouvant dans de géantes complexes sous forme de pôles près de grandes villes.

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

Cette implantation industrielle revient à l'époque coloniale dont quelques implantations d'origine précoloniale telle que ; les tapis du Tlemcen. En 1962, l'industrie algérienne, peu développée, est essentiellement concentrée dans trois villes littorales : Alger, Oran et Annaba. Les autres villes n'ont généralement que quelques petites entreprises. Mais, dans tous les cas, les usines sont intégrées au tissu urbain, ou implantées dans la périphérie urbaine immédiate, comme dans le modèle européen. Après l'indépendance dans le cadre de la stratégie d'industrialisation, il a été installé de centaines d'usines privées à l'intérieur des tissus urbains clairement dans les villes côtières, principalement dans la période 1967-1972. Après l'énorme extension urbaine connue par les villes algériennes, l'état a essayé de faire sortir les anciennes usines de l'intérieur des villes à des zones planifiées et aménagées de tous les moyens nécessaires au développement de l'industrie. Les nouvelles usines étaient installées hors du périmètre urbain, à la périphérie des villes ou dans les zones rurales proches sous forme de zones industrielles sa superficie change selon le type, l'importance de l'industrie et le volume d'investissement.

Les grands pôles industriels se sont localisés sous forme de complexe s'étendaient sur de grandes surfaces (Arzew sur 3000 hectares, Skikda 1200 hectares, Annaba 1700 hectares, Rouïba 800 hectares).elles sont de 25 km des grandes villes liés par un réseau dense de moyens de transport et de télécommunication¹.

Il y'avait environ 150 villes de tailles différentes caractérisées par l'implantation des industries et des zones industrielles.

I.1.3- L'implantation des zones industrielles (Mutin.G, 1980)

Les implantations industrielles sont relativement bien tranchées. Selon leur ancienneté, leur secteur juridique d'appartenance et dans une moindre mesure leur type d'activité. Parmi les types d'implantations industrielles, il ya les zones industrielles.

Ce choix systémique des zones industrielles est constant. L'impulsion a été donnée par le plan de Constantine au cours des dernières années de domination coloniale. La zone industrielle de Rouïba-Réghaia : 1000ha à 25km à l'Est d'Alger a été la première créée en 1957. Elle abrite des établissements industriels dès 1959-1960. A la même époque la zone de Tletat est aménagée à 25km d'Oran. Dans l'Est du pays à El Hadjar, 116 hectares dans un premier temps, sont destinés à recevoir le centre sidérurgique. Des terrains sont également

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

prévus à Constantine et d'autres villes. L'aménagement des zones entra en sommeil avec la période d'indépendance et la post-indépendance. La politique d'industrialisation entreprise depuis 1967 ne remet pas en cause cette politique d'implantation.

L'aménagement des zones dans les régions littorales fut parachevé, certaines ont été notablement agrandies et de nouvelles zones voient le jour.

La Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire (C.A.D.A.T) constitue l'outil de cette politique. Les critères d'implantation sont précisés par une circulaire du Ministère de Travaux Publics du 30 avril 1975. La nécessité de créer des zones industrielles se justifie par l'importance du programme d'industrialisation. En principe la localisation industrielle urbaine n'est pas rejetée ; les zones industrielles doivent abriter les activités de par leur nature incompatibles avec l'habitat, ne pouvant être implantées à proximité des lieux d'habitation. En fait, toutes les créations importantes s'effectuent en zone industrielle.

Les zones aménagées sont de très grande taille, à Skikda édifiée la plus vaste du pays avec 2000 hectares, à Rouiba-Réghaia près d'Alger, les usines occupent progressivement les 1000 hectares qui leur ont été réservés ; à Arzew les terrains destinés à l'industrie s'étendent sur plus de 1000 hectares. A l'intérieur il est vrai, les superficies sont moins importantes ; elles restent dans le plus grand nombre des cas comprises entre 100 et 500 hectares.

Enfin, ces zones industrielles sont toutes localisées à proximité des organismes urbains : 7-8 km et parfois 20 et 25 km dans les régions littorales, elles ne sont pas en situation péri ou sub-urbaine, mais franchement installées au milieu des terres agricoles.

I.2- Gestion et protection des zones industrielles (l'éco n°99, 2014)

L'organisation juridique des zones industrielles a débuté avec le décret n° 84-55 du 03 mars 1984 portant organisation et fonctionnement des entreprises de gestion des zones industrielles. Un décret qui a défini les modalités de gestion des zones industrielles en donnant la pleine responsabilité à un directeur nommé par la tutelle. Toutefois, au fur et à mesure de la création des zones industrielles dans différentes régions du pays, le conseil de participation de l'Etat (CPE), par résolution n°05 du 21 juillet 2003, a décidé la création de

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

quatre sociétés de gestion de participation de l'Etat, à savoir la SGP-ZI de l'Ouest, la SGP-ZI du Centre, la SGP-ZI de l'Est et la SGP-ZI du Sud.

Ces entités sont, de forme juridique, société par action (SPA), conformément à la législation en vigueur, au code de commerce et au décret exécutif n°01-283 du 24 septembre 2001, portant forme particulière d'organe d'administration et de gestion des entreprises publiques économiques. Les organes sociaux de ces SGP sont composés d'une assemblée générale qui représente le CPE et d'un directoire désigné par le CPE.

Les missions principales de ces SGP résident dans la conduite de l'instrument juridique de transformation des établissements de gestion des zones industrielles (EGZI) en société par action et leur prise en charge.

Dans l'objectif de protéger des zones industrielles qui connaissent un risque lié à leur dégradation, un texte exécutif de Mai 2006 a déclaré les zones de Skikda, Arzew et Ain-Aménas, zones à risque majeurs. Ainsi, en application de la loi n° 04-20 du 25 décembre 2004, relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable notamment ses articles 3, 4, 5 et 10. Ce décret a pour objet de fixer les mesures à prendre à l'intérieur des zones industrielles dans le cadre de la prévention d'un risque majeur et/ou la gestion d'une catastrophe.

Les activités dans ces zones sont soumises à des prescriptions très strictes entre autre, l'accord préalable de l'entreprise de gestion de la zone industrielle, même la circulation à l'intérieur de la zone industrielle est soumise à une réglementation spécifique établie par l'entreprise de gestion des lieux. Pour la sécurité à l'intérieur de ces zones relève de la compétence des services de sécurité concernée et des services de sécurité interne de l'entreprise de gestion de la zone.

Concernant la concession des terrains pour l'investissement dans les zones industrielles, celle-ci est soumise à un autre décret exécutif de mai 2009, fixant les conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat, destinés à la réalisation de projets d'investissement. Le présent décret stipule que « les terrains situés dans les zones industrielles disponibles à la date de publication du présent journal officiel sont réintégrés dans le domaine privé de l'Etat et obéissent aux dispositions du présent décret ».

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

Malgré cette multitude de textes juridiques, les zones industrielles en Algérie baignent encore dans l'aléatoire et n'échappent pas au dépassement sur plusieurs plans, ce qui met en péril leur existence ainsi que leur productivité.

I.2.1- But de la création des zones industrielles en Algérie

La création des zones industrielles en Algérie remonte à la période coloniale dans le cadre du plan de Constantine, l'idée principale était de doter les villes intérieures du pays d'activités industrielles pour répondre aux objectifs suivants :

- réduire la concentration que subissent les deux principales villes littorales ; Oran et surtout Alger ;
- créer les conditions nécessaires de fixation à la fixation des populations par la création d'emplois qui est condition principale ;
- éliminer les disparités régionales et donner à chaque région les moyens nécessaires pour assurer son développement (Maacha.D, 1991).

I.2.2- Situation actuelle des zones industrielles (rapport du conseil national économique et social, 2004)

La mise en place d'espaces destinés à recevoir des projets industriels dans un cadre organisé remonte aux années 1970 et 1980 ; des arrêtés interministériels consacrent la création des Zones Industrielles aménagées par l'Etat ; leur gestion fut confiée aux Etablissements de Gestion de Zones Industrielles (EGZI).

L'Algérie dispose actuellement de 72 zones industrielles couvrant une superficie de plus de 12 000 hectares répartis comme suit :

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

Tableau N°01 : Localisation des zones industrielles en Algérie

Wilayas du Nord	Zones industrielles	
	Nombre	Superficie (ha)
Ain Defla	1	131,57
Ain Témouchent	2	334,81
Alger	4	1 478
Annaba	3	//
Bejaia	3	209
Blida	3	196
Bouira	1	225,58
Chlef	1	216
Constantine	3	421
Guelma	1	//
Jijel	2	637
Médéa	3	257
Mila	//	210,4
Oran	5	3 218
Skikda	4	//
Souk Ahras	1	48,3
Tizi Ouzou	1	120
Tlemcen	1	218,8
Wilayas des hauts plateaux	Zones industrielles	
	Nombre	Superficie (ha)
Batna	3	525
Bordj Bou Arreridj	1	182
Djelfa	1	240
Khenchela	1	68,72
Laghouat	1	229,2
M'sila	1	164

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

Oum El Bouaghi	2	292,48
Sétif	3	669
Tiaret	1	317
Wilayas du sud	Zones industrielles	
	Nombre	Superficie (ha)
Béchar	1	152
Ghardaïa	2	230,7

Source : Ministère de l'industrie et des mines, 2016

On peut constater d'après le tableau ci-dessus que la majeure partie des zones industrielles est localisée dans les wilayas du Nord avec un nombre de 39 unités, soit 54,16% de la totalité des unités. Tant dit que les wilayas des hauts plateaux ont bénéficié de 14 unités qui représentent 19,44%. Pour les wilayas du Sud, le nombre de zones industrielles localisées est de 03 qui représentent 04,16% une part très minime.

I.2.3- Evolution des zones industrielles

Le décret n° 73-45 du 28 février 1973 et les textes subséquents notamment le décret n° 84-55 du 3 mars 1984 relatif à l'administration des zones industrielles ont permis de mettre en place un dispositif réglementaire de création et d'encadrement des zones industrielles destinés à recevoir les investissements industriels et dont la gestion a été confiée à des « Entreprises de gestion des Zones Industrielles » (EGZI).

Ce dispositif a permis la création de 72 zones industrielles réparties à travers 37 wilayas couvrant une superficie totale de **15000 ha**. Les données relatives aux zones industrielles diffèrent selon les Institutions chargées de leur réhabilitation et/ou de leur gestion.

- Pour les SGP (Sociétés de Gestion des Participations) et à fin 2003, les ZI sont au nombre de 67 occupant une superficie de 14402 ha .
- Pour le Ministère de l'industrie, leur nombre est de 72 (année 1999) et pour une superficie de 14818 ha.

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

- Pour les Domaines, les données sont 70 ZI et 482 ZA pour une superficie de 11000 ha. La taille moyenne des ZI oscille entre 100 et 250 hectares, quelques-unes de ces zones dépassent les 400 hectares.

L'Etat a transféré vers la sphère économique industrielle près de 11.000 hectares. Cette superficie, au plan domanial, est totalement régularisée et les actes de propriété ont été bien établis au profit des organismes propriétaires (CNERU, URBA, etc.).

On dénombre 6500 lots industriels juridiquement créés et publiés au sein des 65 zones industrielles dont 2885 lots régularisés (disposant d'actes notariés). Près de 2.800 lots ont été attribués, de manière effective, sans pour autant être régularisés et ce pour de multiples raisons. Les opérations de régularisation rencontrent divers obstacles principalement, les désaccords sur les prix de cession, le comportement spéculatif, l'origine de propriété, etc. Ces problèmes génèrent des situations conflictuelles en matière de gestion de ces espaces, tels que le non-règlement des créances exigées par les organismes aménageurs.

Les lots de terrains d'assiettes qui ne sont pas encore attribués représentent près de 12 % du total soit environ 800 lots. Par ailleurs, la majorité des infrastructures situées dans les zones industrielles a souffert d'un manque d'entretien qui a conduit à de multiples dépréciations et dégradations. Face à l'ouverture du pays à l'économie de marché, et suite à un accroissement des intentions d'investir, les zones industrielles en général se sont avérées incapables de répondre normalement aux très fortes sollicitations exprimées relatives à l'accès au foncier industriel. Le point de situation établi à la fin 2000 par le Ministère de l'industrie fait ressortir d'importantes disponibilités foncières gelées à l'intérieur de ces zones industrielles, pour différentes raisons :

Tableau N°02 : Nombre des zones industrielles en Algérie

	Nb de zones	Superficie totale ha	Superficie vacantes (ha)			%
			terrains	infrastructures	Totale	
Zones industrielles	72	15 000	2334	529	2863	19%

Source : Direction de la PME et PMI de la wilaya de TO, 2016

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

Les problèmes rencontrés au niveau des zones industrielles ont trait :

- 1- Au mode de gestion archaïque (instabilité des gestionnaires, nature administrative des établissements gestionnaires, insuffisance de moyens) ;
- 2- à l'absence de modalités et de procédures claires et transparentes d'accès ;
- 3- au retard mis par des organismes aménageurs dans la viabilisation et la rétrocession des actes notariés ;
- 4- à l'absence d'une gestion rationnelle (taux d'occupation faible, changement de destination...)

Autour de ces contraintes, se greffent d'autres insuffisances qui aggravent et compliquent davantage la situation : il s'agit, en l'occurrence, de l'absence d'une vision claire en matière d'aménagement du territoire ; ceci a eu pour effet une révision des procédures d'accès au foncier industriel. Face à cette situation les pouvoirs publics ont pris la décision :

- de geler toute création de zones jusqu'à nouvel ordre ;
- d'octroyer des crédits budgétaires destinés à la réhabilitation des infrastructures de certaines zones ;
- de régulariser la situation juridique des lots de terrains cédés ;
- de réaménager le système de gestion des zones en prévoyant des entités fonctionnant sur la base des principes de la commercialité.

La mise en œuvre d'un programme de réhabilitation et de développement des zones industrielles : une première enveloppe de 250 millions de dinars a été dégagée pour la réhabilitation de sept (07) zones industrielles et une deuxième enveloppe de 400 millions de dinars a été retenue dans le cadre de la loi de finances 2000, pour la réalisation de la deuxième phase du programme de réhabilitation et de développement d'une douzaine (12) de zones industrielles.

Section 03 : présentation de la zone industrielle de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou s'est retrouvée parmi les plus déshérités au lendemain de l'indépendance, pour cela elle devait bénéficier d'un programme spécial en 1968 et d'un nombre considérable d'implantations industrielles durant les plans triennal et le 1^{er} plan quadriennal. Il existe une seule zone industrielle au niveau de la wilaya, c'est celle d'Oued Aissi « **AISSAT Idir** », d'une superficie de **120 Ha 73 Are 63 Ca**, entre les communes de Tizi-Ouzou et Tizi- Rached. (Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2015)

La zone industrielle AISSAT-IDIR créée le 06/03/1972 et aménagée par l'URBAB « CADAT » (Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire) dans le cadre de 2^{ème} plan quadriennal en décembre 1974. Cette zone est mise en service en 1978.

La zone industrielle AISSAT-IDIR est située en plaine vallée de Sébaou, se trouve à une distance de 8km à l'Est de l'agglomération chef lieu de wilaya, elle borde la RN12 reliant Tizi-Ouzou à Bejaïa et elle est contournée par l'oued Sébaou au Nord et l'Oued-Aissi à l'Ouest. Cette zone industrielle est gérée administrativement par l'URBAB qui est un centre d'études et de réalisations en urbanismes situé à Blida créé en 1983. Actuellement, elle est gérée par la Société de Gestion Immobilière SOGI localisée dans la zone industrielle d'Oued-Aissi.

I.1- Critères de localisation de la Z.I.A.I. à Oued-Aissi (Maacha.D, 1991) :

La wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'une seule zone industrielle Aissat-Idir d'une superficie de 120 ha 73 ares 63 ca localisée à Oued-Aissi. Elle abrite une dizaine d'entreprises dont la plus importante est L'ENIEM. Le choix de cette zone est du a plusieurs facteurs :

- Les terrains plats si rares dans la wilaya caractérisée par son relief montagneux ;
- la présence d'un axe de desserte important(RN12) ;
- la position de site représentant le centre de gravité par rapport au bassin de la main-d'œuvre puisqu'il est équidistant des villes et des armatures villageoises les plus importantes de la wilaya (Azazga, Ain-El-Hammam, Larbaa-Nath-Irathen) ;

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

- La proximité de la ville de Tizi-Ouzou pouvant offrir des services à la zone industrielle et y occuper une partie de la population active ;
- la présence de l'ex-aérodrome militaire désaffecté occupant une superficie considérable 150 hectares et facile à acquérir (propriété de l'Etat).

I.2- Présentation des entreprises implantées dans la Z.I.A.I (Ait Ouarab .L et Iguetoulene.M, 2015)

Localisée à une dizaine de kilomètres à l'est de la ville de Tizi-Ouzou, la Z.I.A.I représente de loin, avec son contenu la plus grande réalisation industrielle dans la wilaya .cette zone contient les entreprises suivantes :

1-L'entreprise nationale des industries Electroménagères (ENIEM) : est une entreprise algérienne consacrée à la fabrication des appareils électroménagers (cuissons, climatiseurs, lave linge, chauffages, etc.), elle a été créée en 1974 en tant que filiale de SONELEC avant quelle se transforme en une société par action en 1983 avec un capital social de 10 279 800 000,00DA, son capital social atteint 29 575 000 000, 00 DA en 1989. La compagnie dispose de plusieurs unités de productions dont les unités de froid, cuisson et climatisation sont implantées à la zone industrielle d'Oued-Aissi alors que son siège social se situe à Tizi-Ouzou.

Jouissant de trente ans d'expérience, La société commercialise sa gamme riche en produits à travers ses points de ventes et ses représentants officiels installés dans plusieurs zones et régions du pays avec un chiffre d'affaire de cinq milliards et cinq cent millions dinars.

2-La SARL ALLIOUA Chaudronnerie, créée le 13/01/1999 avec un capital social de 2 000 000,00DA. Son effectif est de 81 employés, cette unité est spécialisée dans la fabrication de chaudières à vapeurs et à eau chaude, citerne d'eau potable, générateur d'eau chaude, cuve à mazoute, ballons d'eau chaude, plus des travaux de plomberie sanitaire et chauffage central, sa production annuelle est estimée à 360 chaudières.

3-L'unité ALDAPH : c'est une unité Novo Nordisk-ALDAPH SPA créée en mai 2006 avec une superficie de 10hectares et un capital social de 750 millions DA. Son activité

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

principale est la fabrication de médicaments pour diabétiques d'insulines dépendants. Cette unité emploi 255 salariés.

4- L'unité SNVI : Société Nationale de Véhicules Industriels (SNVI) issue de restructuration de la SONACOME, créée en 1981 par le décret N°81/342 du 12/12/198. Son unité économique et commerciale de Tizi-Ouzou est implantée dans la Z.I.A.I tandis que son siège social est implanté à Rouiba avec un effectif de 114 salariés.

5- L'unité NAFTAL : Issue de SONATRACH, l'entreprise ERDP a été créée par le décret N°80/101 du 06 avril 1981. Entrée en activité le 1^{er} janvier 1982, elle est chargée du raffinage et de la distribution des produits pétroliers. En aout 1987, l'activité raffinage est séparée de l'activité distribution et dévolue à une nouvelle entité.

NAFTAL est désormais chargée uniquement de la commercialisation nette de la distribution des produits pétroliers et dérivés. En 1998, elle change de statut et devient société par action filiale à 100% de SONATRACH. Elle était structurée autour de quatre grandes divisions dépendant d'une même direction et intervenant dans quatre créneaux distincts à savoir :

- Une division (CLP) chargée de la production, du conditionnement et de la commercialisation des carburants, des lubrifiants et des pneumatiques (CLP) ;
- une division (GPL) pour la production, le conditionnement et la commercialisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL) ;
- une division aviation-marine chargée de la production des carburants conçus pour les avions et bateaux ;
- une division bitume.

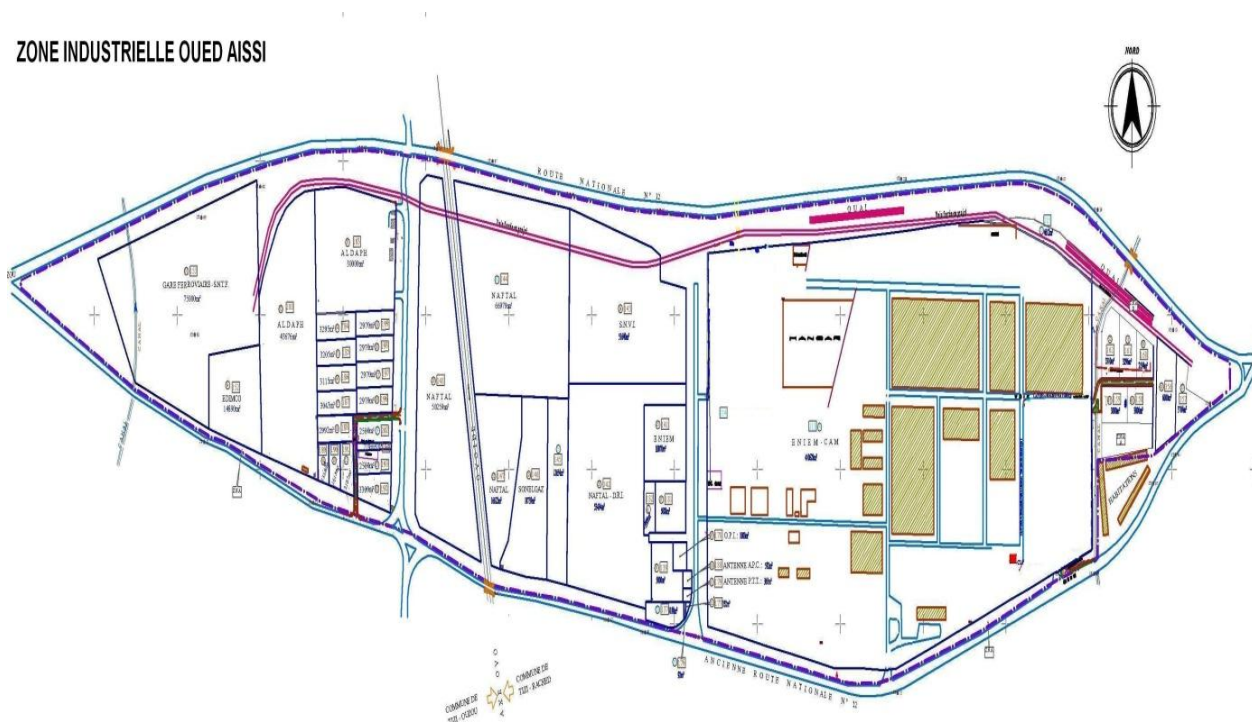
5.1- L'unité GPL : la wilaya de Tizi-Ouzou dispose de deux centres enfûteurs de GPL, spécialisés dans le conditionnement et remplissage des bouteilles en GPL, localisés au niveau de la Z.I.A.I et Freha avec une capacité de production de 22 000 bouteilles par jour ; grâce aux vieilles installations des années 70 et à l'effectif employé, ce centre parvient à satisfaire plus de 80% de la demande locale exprimée. Sa production annuelle en quantité est de 67 250 tonnes.

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

5.2- L'unité CLP : C'est une unité qui couvre les carburants, les lubrifiants et les pneumatiques, démarrée en mois de juillet 2000, sa production annuelle en quantité est de 150 millions de m³ en valeur elle est de 300millions DA. Elle vend les produits suivants : divers types d'essence (normal, super, sans plomb), le gasoil, le fuel et le kérosène.

Carte N° 01 : Zone industrielle Aissat-Idir

ZONE INDUSTRIELLE OUED AISSI



Source : direction de la PME et PMI de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2016

I.3- Situation de la Z.I.A.I

La zone industrielle Aissat-Idir souffre de beaucoup d'insuffisances à savoir la non disponibilité des lots, les besoins de viabilisation...

I.3.1- Situation des affectations des lots

Tableau N°03 : Situation des lots

Désignation	Nombre de lots
Lots créés	60
Lots non cessibles	02
Lots réservés « Equipements zone »	01
lots proposés à la cession	58
Lots cédés (contrat établis)	52
Lots cédés (contrats non établis)	05
Lots Disponibles	/

Source : direction de la PME et PMI de Tizi-Ouzou, 2016

La zone industrielle Aissat-Idir constituée de 60 lots dont 58s ont proposés à la cession et de 02 non cessibles, sont à la disposition de la société gestionnaire SOGI, sur les 58 lots proposés à la cession, 52 sont cédés aux investisseurs avec des contrats établis tant dis que 05 sont cédés mais leurs contrats pas encore établis et 01 lot réservé aux équipements de la zone.

D'après le tableau suivant, la SOGI ne dispose plus de lots vacants puisque la totalité des lots cessibles sont attribués aux investisseurs de la zone.

I.3.2- Situation des projets de la Z.I.A.I

Tableau N°04 : Situation des projets

Désignation	Nombre de projets
Projets localisés	33
Projets en activités	16
Projets en cours de réalisation	04
Projets non lancés	13

Source : direction de la PME et PMI de Tizi-Ouzou, 2016

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

LA Z.I.A.I est constituée de 33 projets localisés dont 16 projets on activités, soit 48,48 % de la totalité des projets. 04 projets en cours de réalisation à savoir l'entreprise Mahindra et une briqueterie, le reste c'est des projets non encore lancés et récemment attribués, leur nombre est de 13, soit 39,39% de la totalité des projets localisés.

I.4- Les activités principales dans la zone

Tableau N°05 : les branches d'activités

Branche d'activités	Nombre d'unités	Taux (%)
Agro-alimentaire	04	12.12 %
Chimie, Plastique, Santé	05	15.15 %
Construction, Bâtiment, Bois, Habitat	10	30.30 %
Matériel, électrique, électronique, optique	01	03.30 %
Métallurgie, mécanique et sous-traitance	03	09.09 %
Négoce, grande distribution, détaillants	02	06.06 %
Papier, impression, édition	01	03.03 %
Service	07	21.21 %
TOTAL	33	99.99 %

Source : SOGI d'Oued-Aissi de Tizi-Ouzou, 2016

La zone industrielle Aissat-Idir contient 33 unités industrielles réparties sur 08 branches d'activités, 10 unités sont spécialisées dans la construction, bâtiments, bois et habitat qui représentent 30,30% de la totalité des unités, 07 unités dans les services avec un taux de 21,21%, dans la chimie, plastique et santé 05 unités avec taux de 15,15%, 04 unités dans l'agro-alimentaire avec taux de 12,12% et 07 autres unités sont réparties sur les autres branches avec des taux relativement faible ;

I.5- Les besoins de viabilisation (direction de la SOGI, 2016)

La zone industrielle Aissat-Idir enregistre de grandes insuffisances concernant les travaux de viabilisation : voirie-électricité-éclairage public-assainissement (eau usées-eau pluviales)-anti incendie-clôture qui se trouvent dans un état mauvais et qui nécessite une enveloppe financière de 250 millions de DA pour sa réhabilitation.

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

I.5.1-Travaux de réhabilitation :

Tableau N°08 : réhabilitation de la zone en 2001

Années et nombre de réalisations :	01 réhabilitation : 2001	Montant :	30 Millions-DA
réhabilitation	Lot 1 : Voirie	Montant :	33.8 Millions-DA TTC
	Lot 2: Assainissement	Montant :	95.2 Millions-DA TTC
	Lot 3: incendie	Montant :	27.7 Millions-DA TTC
	Lot 4: Eclairage P.	Montant :	2.5 Millions-DA TTC
	Lot 5: Electricité	Montant :	12.2 Millions-DA TTC
	Lot 6: Gaz	Montant :	4.2 Millions-DA TTC
	Lot 7: cloture	Montant :	1.6 Millions-DA TTC
TOTAL	Montant :	288.35	Millions-DA TTC

Source : la SOGI de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2016

Malgré le manque et les insuffisances enregistrées au niveau de la Z.I.A.I, cette zone à bénéficiée depuis sa création en 1974 d'une seule réhabilitation en 2001 pour un montant du 30 millions de DA dont la part du lion est destinée pour l'assainissement avec 95,2 millions de DA, la voirie avec un montant de 33, 8 millions de dinars et l'incendie avec 27, 7 millions de dinars tant dit que l'électricité, le gaz et l'éclairage ont bénéficié des montants minimes.

I.6- Les contraintes de la Z.I.A.I (enquête de terrain, 2016)

Principal et unique pole économique dont dispose la wilaya de Tizi-Ouzou, la zone industrielle d'Oued-Aissi sise à une dizaine de kilomètres seulement à l'est du chef-lieu de wilaya, sur la RN12 reliant Alger et Bejaïa via Tizi-Ouzou, la zone industrielle d'Oued-Aissi jouit d'une position stratégique en termes de voies de communication, permettant un accès facile aux entreprises implantées aux deux principaux ports du centre du pays, en l'occurrence ceux d'Alger et Bejaïa.

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

-Les problèmes sécuritaires avec des agressions et actes de vol dont sont fréquemment victimes les travailleurs ou les partenaires des entités économiques, ces conditions sécuritaires qui prévalent dans la wilaya de Tizi-Ouzou, avec l'avènement du fléau des kidnappings en série, dont de nombreux opérateurs économiques et grands commerçants ont été victimes, a causé la délocalisation de nombreuses unités industrielles, qui ont fini par délocaliser leurs ateliers. La dernière en date est l'entreprise FRIGOR qui a opté pour de nouvelle installation.

-les problèmes de gestion : de point de vue réglementaire, le site est la propriété de L'URBAB, un bureau d'étude public qui a conçu l'urbanisation du chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou mais qui est délocalisé à Blida depuis plusieurs années. En conséquence, cet éloignement prive les opérateurs économiques d'Oued-Aissi d'interlocuteurs fiables pour débattre des difficultés quotidiennes auxquelles ils sont confrontés. Pis encore, plus de 30 000 hectares au sein de la zone industrielle d'Oued-Aissi ont été laissés à l'abandon suite à la délocalisation de l'URBAB et aucune autorité locale n'est habilitée à les attribuer à une nouvelle entreprise. Dans ce climat de confusion, plusieurs lots au sein de la zone industrielle d'Oued-Aissi ont été convertis en sites urbanisables, avant l'arrivée de la SOGI qui gère actuellement cette zone.

- la non disponibilité des lots la totalité des lots proposés à la cession sont cédés dans leur totalité aux investisseurs concernés, ce qui a poussé la société gestionnaire à récupérer quelques lots de l'ENIEM et NAFTAL pour gérer la situation.

-Située sur le périmètre défini entre la voie ferrée et l'ex RN12 elle est partagée entre les opérateurs économiques et les populations riveraines, ce qui pose des problèmes de gestion des réseaux communs. Aussi, il est nécessaire d'aménager un accès indépendant pour la zone afin de lui assurer une certaine autonomie, une meilleure sécurité et une meilleure fluidité de la circulation.

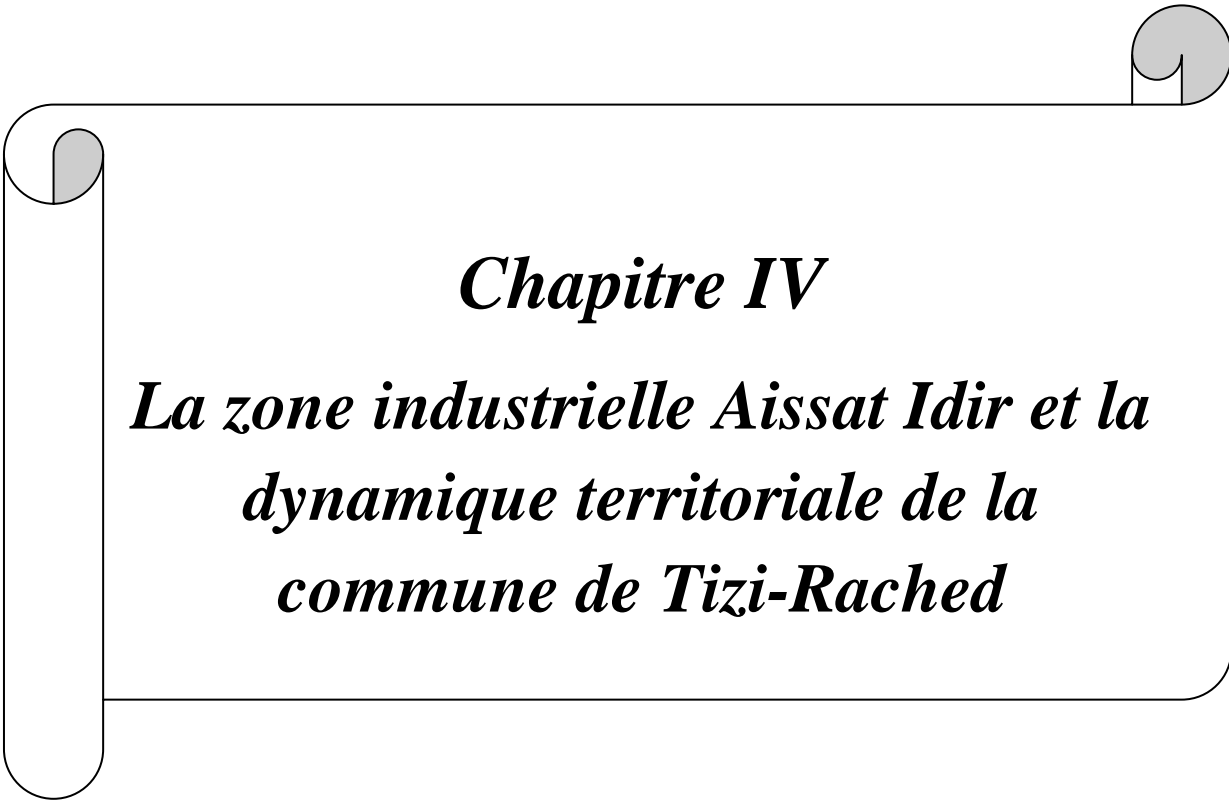
Conclusion

La mise en œuvre des différents plans nationaux de développement s'est traduit au fil des ans par la réalisation de zones industrielles destinées à accueillir les implantations d'industries locales, qui sont aujourd'hui au nombre de 72, implantées à travers tout le territoire de pays. La gestion de ces zones est confiée selon le décret n°84-55 du 3mars 1984 à des sociétés de gestion.

L'on peut constater aujourd'hui que la situation des zones industrielles à travers le pays ne cesse de se dégrader au point qu'elles sont devenues pour nos entreprises un lieu de tracasseries au lieu d'être un instrument au service de la croissance. C'est le cas de la zone industrielle Aissat-Idir à Tizi-Ouzou qui nécessite une viabilisation et une réhabilitation à tous les niveaux.

Les ouvrages et les équipements en commun de la zone industrielle Aissat-Idir sont depuis longtemps livrés à l'abandon, faute d'entretien. Cette situation est due à l'incapacité de l'organisme de gestion à jouer son rôle.

Malgré l'importance de cette zone dans le développement de la wilaya, elle a des effets négatifs sur l'environnement, vu que la Z.I.A.I ne dispose pas de centre de traitement des déchets et traitements des eaux usées.

A decorative border resembling a scroll, with a vertical strip on the left and a horizontal strip at the top, both featuring rounded ends and a slight shadow effect.

Chapitre IV
***La zone industrielle Aissat Idir et la
dynamique territoriale de la
commune de Tizi-Rached***

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

Introduction

La commune de Tizi-Rached est l'une des communes les plus riches à l'échelle de la wilaya de Tizi-Ouzou, elle a bénéficié de l'implantation d'une zone industrielle importante qu'elle partage avec la commune de Tizi-Ouzou. Grâce à cette zone, la commune de Tizi-Rached a atteint un mode de vie considérable, elle profite en effet de tous les moyens indispensables à l'exemple de l'eau potable, électricité et gaz pour toute la population (100%).

On va essayer dans ce dernier chapitre d'analyser le rôle des acteurs locaux de Tizi-Rached, leur niveau d'implication dans le développement de la zone industrielle en se basant sur une enquête de terrain auprès des organismes et acteurs locaux de la commune.

Le présent chapitre est scindé en deux sections, la première, intitulée « Présentation de la commune de Tizi-Rached », sera consacrée à la présentation des potentialités naturelles et économiques de la commune, la deuxième section, intitulée « L'action des acteurs territoriaux pour l'émergence de la commune de Tizi-Rached », traitera le rôle des acteurs locaux et leur faible implication et coordinations dans le processus de développement de la zone industrielle qui est une ressource importante.

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

Section 01 : présentation de la commune de Tizi-Rached

La commune de Tizi-Rached se situe au centre de la wilaya de Tizi-ouzou, elle est aujourd'hui chef-lieu de daïra, elle est constituée de 17 villages dont les plus importants Tala-Amara, boushel et Takaats. Sur son territoire est implantée la plus importante zone industrielle de la wilaya qui la rend parmi les communes les plus riches de la wilaya de Tizi-Ouzou.

I – Caractéristiques générales de la commune de Tizi-Rached

La commune de Tizi-Rached a une position stratégique ce que lui procure beaucoup d'avantages et caractéristiques qu'on va voir dans les points suivant :

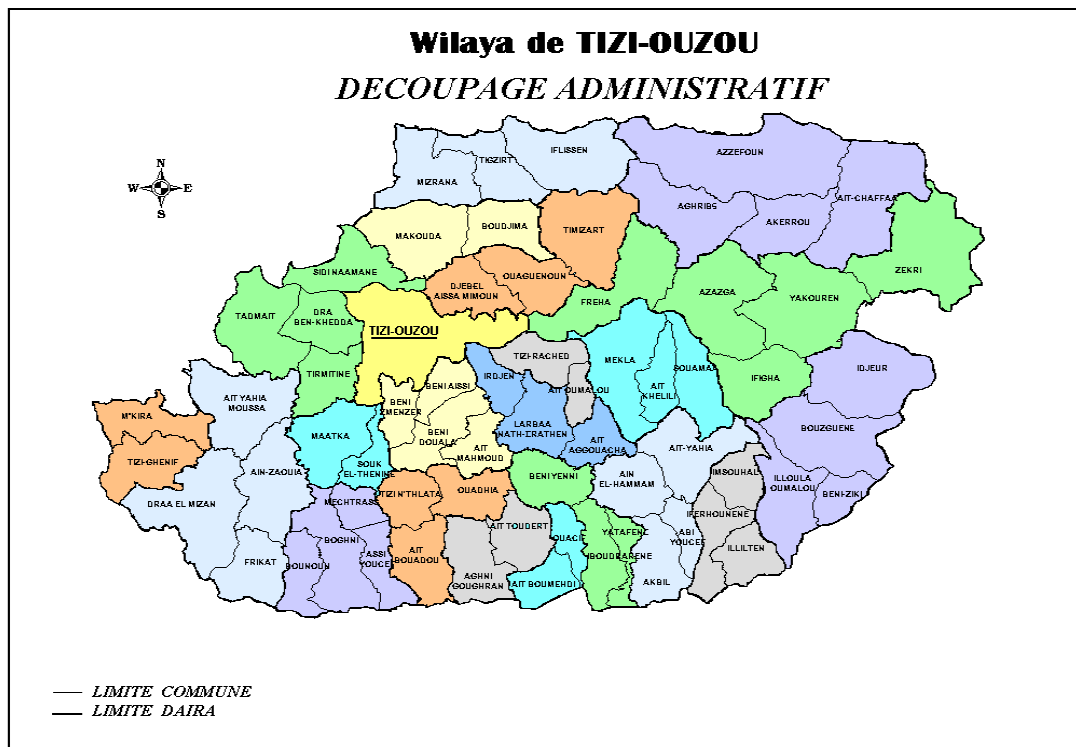
I.1- La présentation géographique (PDAU de la commune de Tizi-Rached, 2016)

La commune de Tizi-Rached est située à l'Est du Chef lieu de la Wilaya de Tizi-Ouzou, à une distance d'environ quinze kilomètres de ce dernier. Elle est accessible :

- Par la RN 12 (autoroute) qui traverse la commune d'Est à l'Ouest ;
- par deux chemins de Wilaya, CW 1 et CW 5 en traversant le territoire de la commune du nord au sud. Ces deux chemins de wilaya relient la RN12 vers les communes de Larbaâ Nath Irathen et Ait Oumalou ;
- par la voie ferrée dont la gare voyageur est implantée du côté nord de la zone Industrielle.

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

Carte n° 02 : découpage administratif de la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : la commune de Tizi-Rached, 2016

D'une superficie de 31,05 km², la commune Tizi-Rached compte 17 161 habitants (RGPH 2008) dont 7 235 résidents dans l'agglomération chef-lieu, le reste est réparti sur les villages. Le territoire de la commune présente une forme irrégulière, s'élargit du côté Nord et se rétrécit du côté Sud.

Du point de vue de l'aménagement, la commune de Tizi Rached compte trois zones qui se présentent comme suit :

- **La zone de montagne** : située au sud de la commune et qui correspond au site d'implantation de 08 villages structurés le long de chemins communaux.
- **la zone tampon** : située au piémont de la zone de montagne ou est implantée l'agglomération chef lieux, cette dernière est structurée par le chemin de wilaya 05, elle est composé de 04 villages.

Chapitre IV : La zone industrielle Aïssat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

- **La zone de Plaine** : située au nord de la commune sur laquelle sont implantés la zone industrielle d'Oued-Aïssi, la zone d'activité de Taboukert, cinq villages et l'ensemble de l'habitat éparse le long des deux axes structurants (RN 12 et CW 05).

La commune de Tizi Rached est caractérisée par des pentes très variées et l'analyse des pentes fait ressortir :

- **La classe des pentes inférieures à 5%** : correspond à la zone de plaine alluviale, occupent une superficie de 1 010,90 ha soit 32,56% du territoire.

- **La classe des pentes de 5% à 12%** : apparaît sur la partie centrale du territoire sur une superficie de 1 060,69 ha soit 34,16%.

- **La classe des pentes de 12% à 25%** : occupent une superficie de 764,58 ha soit 24,62% du territoire.

- **La classe des pentes supérieures à 25%** : occupe la partie sud accidentée de la commune (zone de montagne), elles occupent une superficie de 268,83ha soit 8,66% du territoire.

I.2- Occupation des sols

L'occupation des sols de la commune se caractérise par la dominance des zones de terres agricoles de bonne potentialité, situées en grande partie au nord qui couvrent une superficie de 1 567,65ha soit 50,49% de sa surface totale. L'arboriculture constituée essentiellement des oliveraies occupe une superficie de 481,20 ha, soit 15,50% des sols de la commune et les zones des vergers représentent que 139,47 ha, soit 4,49% du territoire. Les zones de maquis constituent 12,65% du territoire de la commune, soit une surface de 392,73ha. Il y a lieu de noter l'existence d'exploitations agricoles collectives EAC au nombre de 04 et individuelles EAI au nombre de 07, elles représentent 1,43 % du territoire de la commune, soit une surface de 44,55ha.

- La zone urbanisée occupe une superficie de 388,37 ha, soit 12,51% des sols de la commune.

- La zone industrielle Aïssat-Idir occupe une surface de 91.03 ha, soit 2,93 % du territoire de la commune.

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

I.3- Le climat

La commune de Tizi Rached se caractérise par un climat de type méditerranéen à quatre saisons (Hiver, Printemps, Eté, Automne) caractérisée par :

- Un Hiver doux et humide.
- Un été chaud et sec.
- Printemps et Automne presque équilibrés.
- L'Humidité est importante et n'est jamais inférieure à 50% y compris en milieu de journée.
- Les vents sont de toutes directions durant toute l'année, à l'exception de l'été où les vents d'Est prédominent.

I.4- Patrimoine culturel et naturel

La commune de Tizi-Rached dispose d'une plaine, d'une zone piémonts et d'une zone montagneuse. Le patrimoine naturel de la commune est constitué d'une part de ses falaises abruptes, ses monts escarpés et d'autres parts de ses terres agricoles fertiles avec ses variétés d'arbres fruitiers ainsi que des Oueds : Sébaou, Rabta et Bousmahel.

Le patrimoine culturel de la commune de Tizi Rached est constitué principalement des équipements traditionnels kabyles (Tajmaat, mosquées, maisons traditionnelles kabyles en bon état ou en état de ruine, 25 fontaines, 02 huileries traditionnelles, 10 mausolées et des lieux d'une valeur historique à l'instar des ruines de la maison de Si Mohand Ou Mhand, la mosquée et mausolée de Ben Arab et la mosquée de Tala Amara avec son architecture unique, ainsi que l'ancienne construction du centre municipale colonial implanté dans le village de Tala Amara.

II- Caractéristiques socio- économique

La commune de Tizi-Rached contient un amalgame de caractéristiques socio-économiques à savoir la population, l'habitat, activité économique et agricultures....

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

II.1-Population et habitat

La population de la commune de Tizi-Rached est passée de 10 467 hab en 1977 à 13 586 hab en 1987, soit un taux d'accroissement de 3%. Elle est passée de 13 586 hab en 1987 à 16 861 hab en 1998 soit un taux d'accroissement de 2%. Durant la dernière décennie, la commune de Tizi Rached a connu un taux d'accroissement positif de la population de 0,2 % passant de 16 861 hab en 1998 à 17161 hab en 2008.

L'étude comparée des résultats des quatre derniers recensements (RGPH 1977, 1987,1998, 2008) souligne la différence entre les tendances ; la population était en augmentation entre 1977 et 1998, avec 6 394 habitants sur une période de 21ans, cette augmentation a connu une régression de la population de 1998 à 2008 avec 300 habitants sur une période de 10ans.

II.2-Activités économiques

La commune de Tizi-Rached située seulement à une quinzaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, possède des unités économiques et industrielles qui font d'elle parmi les communes les plus riches de toute la wilaya. Selon les résultats définitifs de la première phase du recensement économique 2011 publié par l'office national des statistiques en juillet 2012, la répartition des entités économiques par grands secteurs d'activités (construction, commerce, industrie, services) est indiquée dans le tableau suivant :

Tableau N°09 : Répartition des entités économiques par secteur d'activité

Communes	Secteurs d'activités				TOTAL
	Construction	Commerce	Industrie	Services	
Commune de Tizi-Rached	23	447	162	244	876
Wilaya de Tizi-Ouzou	588	17 363	5 092	14 233	37 276

Source : PDAU de la commune de Tizi-Rached, 2016

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

A titre de comparaison entre la commune de Tizi-Rached et la wilaya de Tizi-Ouzou nous aurons ce qui suit :

- Les entités du secteur de la construction de la commune de Tizi-Rached représentent un taux de 2,62% alors que celui de la wilaya est de 1,57%.
- Les entités du secteur de commerce représentent un taux de 51,02% alors que celui de la wilaya est de 46,58%.
- Les entités du secteur d'industrie représentent un taux de 18,49% alors que celui de la wilaya est de 13,66%.
- Les entités du secteur des services représentent un taux de 27,85% alors que celui de la wilaya est de 38,18%.

Pour ce qui est du nombre d'entités économiques par habitant dans la commune de Tizi-Rached, il est de 5/100, supérieur à celui de la wilaya qui est de 3entités/100 hab.

Sur le territoire de la commune est implantée une grande partie de la zone industrielle de Oued-Aissi, cette dernière regroupe des unités industrielles importantes, telle que : ENIEM, SONATRACH, SNVI et NAFTAL.

Selon l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou (2015), la commune de Tizi-Rached compte :

- Industrie agro alimentaire : 05 unités et parmi ces unités l'ORAC Taboukert (Poulets de chair-pâté, cachir, etc.)
- Industrie Textiles et Cuirs : 02 unités.
- Industrie Bois, papier et imprimerie : une unité de meuble de luxe et de style (Leader Meubles Taboukert).
- Industrie chimique et pharmaceutique : 01 unités.
- Industrie Mécanique Métallique, Electronique et Electrique : (ENIEM : production des cuisinières, climatiseurs, congélateurs et réfrigérateurs).

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

Tableau N° 10: Liste des entreprises industrielles implantées dans la commune de Tizi-Rached :

N°	Raison social	Pub priv	dénomination	effectif	Adresse
01	ENIEM	Pub	fabrication d'électroménagers	1777	Tizi-Rached
02	Leader Meuble Taboukert	Pub	Travail de bois	356	RN 12 Taboukert Tizi Rached
03	Société Des Abattoirs Du Centre	Priv	ORAC Taboukert	150	Taboukert
04	SARL Confection Vetem.Touareg	Priv	Confection Indust.Vet.Lingerie	88	VGE Bouatelli
05	SARL IAGM Izerkhef Belaid	Priv	Fabrication de clous et fils d'attache	60	Tala Toulmouts
06	SARL SIPADES	Priv	succursale produits Nouara	49	RN12Timizguida
07	TALEB AHMED	Priv	ent.ind.fab.literie	28	Tala -Toulmouts
08	NEKMOUCHE DJAMAL	Priv	Produc.eau minérale boissons	10	VGE tala Amara
09	ETS MELAB M	Priv	fabrication des eaux de boissons non alcoolisées et jus	10	local01Taboukert
10	DJAOUI TARIK	Priv	Laiterie	10	Tizi-Rached Ctre
11	SARL PLASTHALA	Priv	transformation du plastique	08	VGE AMYIS
TOTAL des emplois créés				2 546	

Source : Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2015

A travers ce tableau on peut constater une diversification de l'activité économique de la commune de Tizi-Rached, des unités de l'industrie agro alimentaire « société des abattoirs du centre », industrie de textile et cuir « SARL Touareg », et l'électroménager « ENIEM ».

Ces unités industrielles constituent un réservoir de main d'œuvre vu l'emploi créé, l'ENIEM contribue avec un effectif de 1777 employés, le Leader Meuble Taboukert emploi 356 personnes et la société des abattoirs emploie 150 personnes.

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

II.3- L'agriculture

Le secteur de l'agriculture occupe une place importante dans l'activité économique de la commune, en effet, selon les chiffres fournis par les services de l'agriculture pour l'année 2016, la répartition générale des terres de la commune se présente comme suit :

- Superficie totale de la commune : 3 105ha
- Surface agricole utile (SAU) : 2 155,79 ha
- Superficie agricole Totale (SAT) : 2 534,54 Ha, soit 81,62% de la superficie totale de la commune.
- Terres improductives non affectées à l'agriculture : 250ha soit 8,05%.
- La surface irriguée est de 244,2 ha soit 7,86% de la superficie totale de la commune.

La production agricole se résume comme suit :

- Les cultures fourragères occupent une superficie totale de 127 ha, soit 5,01% de la superficie agricole totale de la commune, avec une production de 18 335,4 Qx. Quant aux cultures maraichères, elles occupent une superficie de 227 Ha, soit 8,95% de la superficie agricole totale de la commune avec une production de 42 525 Qx.
- L'élevage constitue une ressource non négligeable. En effet, le cheptel est constitué de 2 590 têtes d'ovins, 2 845 têtes de bovins et 325 têtes de caprins.
- Pour les avicultures, ils sont constitués de 40 600 unités de poulet de chair et 21 600 unités de poulet de ponte.
- Quand à l'apiculture, le nombre total de ruches est de 1 960 et la production du miel est de 23,4 Qx.

II.4- L'artisanat

Selon l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou 2015, le nombre de petites et moyennes entreprises (PME) à Tizi-Rached est de 576 unités. Le nombre total d'artisans recensés est de 165, ce nombre représente 2,72% du nombre total d'artisans au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou qui est de 6054 artisans. Parmi ces artisans, il y a 24 artisans qui pratiquent l'artisanat traditionnel et d'Art, 25 artisans qui pratiquent l'artisanat de production de biens et 116 artisans dans la production des services.

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

II.5- La fiscalité

La commune de Tizi-Rached a bénéficié de l'implantation de la zone industrielle AISSAT-IDIR sur son territoire (Tala-Toulmouts), elle compte un nombre important d'entreprises à savoir : l'ENIEM, NAFTAL (GPL), NAFTAL (carburant), SNVI et SONELGAZ, SARL Allioua. Elle constitue un potentiel économique considérable, d'où la nécessité de soutien des pouvoirs publics.

Cette importante activité économique existante permet à la commune de réaliser des recettes considérables, d'où la prise en charge d'une bonne partie des préoccupations des citoyens. Le tableau ci-dessous donne une vision claire des recettes fiscales de la commune de Tizi-Rached qui viennent principalement de la zone industrielle :

Tableau N° 11 : Recettes fiscales de la commune de Tizi-Rached (En Dinars)

Nature des Impôts et taxes	Année 2016	Prévisions 2017
Taxe sur l'activité Professionnelle (TAP)	148.167.658, 00	136.723.590,00
Taxe foncière d'assainissement (TF/TA)	2.568.135,00	2.688.264,00
Impôt forfaitaire unique (IFU)	8.239.836,00	13.397.760,00
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	12.852.673, 00	11.744.657,00
IRG Foncier	2.477.852,00	1.931.062,00
Total des recettes fiscales	174.306.154,00	166.485.333,00
Recettes fiscales proviennent de la Zone Industrielle	148.167.658,00	/

Source : APC de Tizi-Rached, 2016

La commune de Tizi-Rached a réalisé des rentes fiscales importantes pour l'année 2016 grâce à la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) qui constitue la part importante avec 148 167 658,00 DA, soit 85% de la totalité des recettes fiscales, suivie par la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) avec un montant de 12 852 673,00 DA, qui représente un taux de 7,15%. En troisième lieu, on trouve l'impôt forfaitaire unique (IFU) avec un montant de 8 239 836,00 DA, soit 4,72% de la totalité des recettes fiscales. Pour la taxe foncière d'assainissement et l'IRG foncier leur taux faible est successivement de 1,47% et 1,42% du montant global.

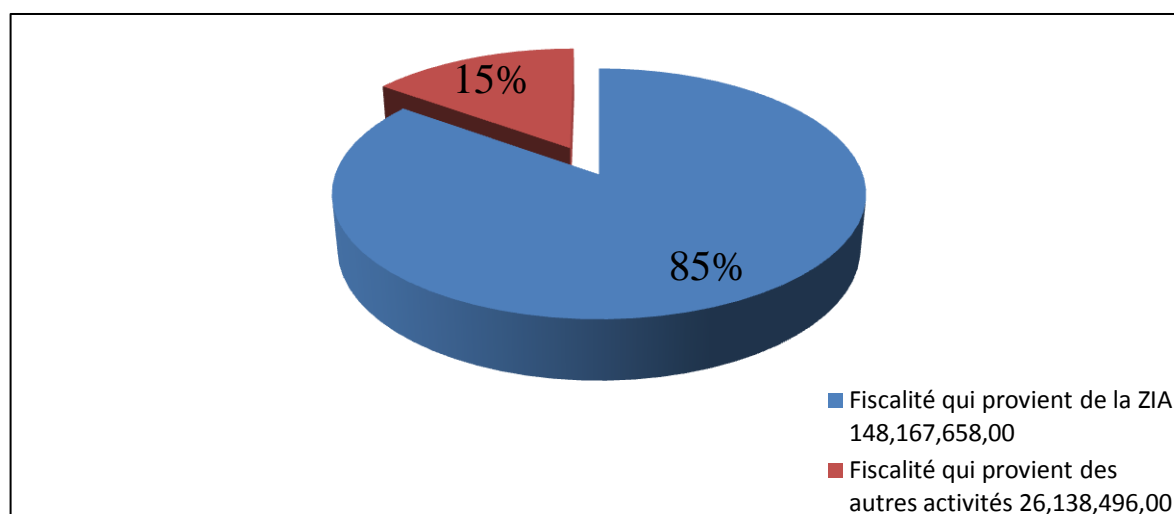
Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

Tableau N°12 : La part de la fiscalité de la Z.I.A.I dans la fiscalité totale de la commune :

Désignation	Montant de la fiscalité(DA)	Taux
Fiscalité totale de la commune	174.306.154,00	100%
Fiscalité qui provient de la Z.I.A.I	148.167.658,00	85%
Fiscalité qui provient des autres activités	26.138496.00	15%

Source : Enquête de terrain, 2016

Graphe N°01 : Présentation graphique de la part de la fiscalité de la Z.I.A.I dans la fiscalité totale de la commune de Tizi-Rached



Source : Etablie par nous même, 2016

Le montant de la fiscalité qui provient de la Z.I.A.I est de 148.167.658.00 DA qui représente 85% de la totalité des recettes fiscales de la commune et ce qui reflète le poids important de la zone industrielle dans la fiscalité locale et l'économie locale, vue que cette fiscalité contribue à un taux de 83.67% dans le budget de la commune estimé à 177.080.408,00 DA pour l'année 2016.

Pour les prévisions de l'année 2017, il y a une légère baisse par rapport à l'année 2016. On remarque une légère augmentation pour l'impôt forfaitaire unique (IFU) d'un montant de 13 397 760,00 Da et une baisse pour la TAP d'un montant de 136 723 590,00 Da et de la TVA avec un montant de 11 931 062,00 Da.

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

Section 02 : la dynamique des acteurs locaux de la commune de Tizi-Rached autour de la zone industrielle

La décentralisation est considérée comme l'une des formes de retrait de l'Etat d'un certain nombre de fonctions, et se situe aujourd'hui dans la perspective de libéralisation des économies, en particulier celles des pays en développement. Elle consiste en un transfert de pouvoirs, c'est à dire de compétences et de ressources financières nécessaires à son exercice du niveau central (Etat) au niveau local (collectivités territoriales) et à des organes élus.

Pour une décentralisation efficace, il faut une participation de tous les acteurs locaux du territoire afin d'activer la ressource territoriale et la mettre en valeur, ce qui nécessite une coordination et implication de ces acteurs dans le développement territorial. Ce qui permettra une création de la richesse et sa répartition équilibrée sur le territoire.

Dans cette section, on va présenter le rôle des principaux acteurs de la commune de Tizi-Rached et leur implication dans le développement de la ressource zone industrielle.

I-Présentation et rôle des principaux acteurs locaux (Enquête de terrain, 2016)

La commune de Tizi-Rached est constituée par des acteurs locaux publics et privés qui veillent au développement de leur commune qui sont comme suit :

I.1-L'Assemblée Populaire Communale (APC) de Tizi-Rached

L'APC de la commune de Tizi-Rached a été créé en 1956 dans le but d'améliorer le cadre de vie de citoyen et la création de la richesse et de l'emploi. Cette assemblée populaire est constituée de 15 élus qui assurent la gestion de budget communal dans le cadre des assemblées présidées par le président de l'APC et qui veillent à répondre aux problèmes de la population.

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

D'après le président de l'APC de Tizi-Rached, la zone industrielle Aissat-Idir constitue un facteur très important pour le développement de cette localité vu son poids dans la création de l'emploi et sa contribution dans la fiscalité locale, mais son rôle dans le développement de cette zone reste insignifiant du fait que cette dernière est gérée par la SOGI sous la responsabilité directe du wali, et d'un autre côté, les prérogatives des collectivités locales limitées par le code communal.

Donc, l'APC de Tizi-Rached n'a aucun pouvoir d'intervention au niveau de la zone industrielle, ses missions se limitent au ramassage d'ordure ménagère à la périphérie de la zone, l'assainissement vu que c'est une zone d'habitat ;

I.2-Les associations (APC de Tizi-Rached, 2016)

L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations. L'association est fondée sur un projet autour duquel des individus (au minimum deux) ou des personnes morales vont contractualiser leurs relations afin de pouvoir le mettre en œuvre.

Les ressources des associations sont constituées par (J.O N° 02 Du 15/01/2012)

- les cotisations de leurs membres ;
- les revenus liés à leurs activités associatives et à leur patrimoine ;
- les dons en espèces ou en nature et les legs ;
- les revenus de quêtes ;
- les subventions consenties par l'Etat, la wilaya ou la commune.

Au niveau de toute la commune de Tizi-Rached, on trouve les associations suivantes :

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

Tableau N°13 : liste des associations dans la commune de Tizi-Rached

La nature des associations	Nombre	Taux
Associations culturelles	07	29,2%
Associations sociales	11	45,8%
Associations de divertissement	01	04,2%
Associations éducatives	02	08,3%
Associations socio-éducatives	01	04,2%
Associations socioculturelles	02	08,3%
TOTAL	24	100%

Source : l'APC de Tizi-Rached, 2016

La commune de Tizi-Rached dispose de 24 associations localisées sur tout le territoire de la commune. 45,8% des associations activent dans le domaine social qui vise à l'amélioration du niveau de vie des citoyens, particulièrement les familles démunies. Pour le domaine culturel, elles représentent 29,2% de la totalité des associations qui encouragent et mettent en valeur le patrimoine culturel de la commune. Le reste des associations activent dans des domaines éducatifs à savoir les associations des parents d'élèves, une seule association de divertissement qui s'occupe du tourisme éducatif pour les jeunes de la commune.

On peut constater à travers le tableau ci-dessus l'absence d'associations qui s'occupent du volet économique et environnemental ce qui expliquent l'inexistence de relation avec la zone industrielle Aissat-Idir et l'absence de toute forme de coordination ou d'implication pour le développement de cette ressource importante.

I.3- Les entreprises

La commune de Tizi-Rached partage la zone industrielle Aissat-Idir avec la commune de Tizi-Ouzou au niveau de la première pénétrante en allant d'Ouest en Est, cette zone abrite 33 investisseurs. Les entreprises qui appartiennent à la commune de Tizi-Rached sont :

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

l'ENIEM, NAFTAL, SNVI, SONEGAS, EURL Yefsah, SPA Allioua, Frigor, une nouvelle Briqueterie et MAHINDRA le reste appartient à la commune de Tizi-Ouzou.

Tableau N°14 : l'activité des entreprises de la Zone Industrielle Aissat-Idir

Dénomination	Statut Juridique	Activité
ENIEM	SPA	Fabrication d'électroménagers
FRIGOR	SARL	Fabrication d'électroménagers (délocalisée)
La SNVI	SPA	Véhicules industriels
ALIOUA	SARL	Chaudières
NAFTAL (GPL)	SPA	Distribution de gaz
NAFTAL (CLP)	SPA	Carburants
LATEB Md	Personne physique	Chocolaterie
TALBI Nordine	Personne physique	Charpentes métallique
ALDAPH	SPA	Produits pharmaceutiques
EDIMCO	SPA	Conditionnement du ciment
La Briqueterie	SPA	Production de la brique (en cour de réalisation)
MAHINDRA	SPA	Fabrication des tracteurs

Source : Direction de la PME et PMI de la wilaya de TO, 2016

A travers le tableau suivant qui présente les activités des entreprises installées dans la Z.I.A.I, on constate une rupture totale et absence de lien entre elles, ce qui explique l'absence de la concurrence entre ces différentes entités économiques, cette rupture influence sur leur développement et son évolution puisque la concurrence, facteur important pour le développement et l'amélioration des performances des entreprises, n'est pas favorisée.

A partir des secteurs d'activités des entreprises implantées dans la Z.I.A.I, on peut constater la faiblesse de tissu industriel puisque la majorité de ces entités font partie du secteur de distribution et non de production.

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

I.4- Les institutions financières

Pour la réalisation d'un projet, il faut la réunion de plusieurs facteurs à savoir les moyens financiers, sans lesquels on ne peut pas avancer. Ce financement est assuré par des institutions financières.

I.4.1- Les banques

La commune de Tizi-Rached a bénéficié de l'implantation d'une seule banque pour le développement rural « BADR » créée le 18/05/2000, c'est un intermédiaire financier qui assure la collecte des ressources et la distribution des crédits. La BADR assure principalement les projets liés à l'agriculture et le développement rural. De ce fait, elle n'a aucun rôle dans le développement de la zone industrielle.

La BADR de Tizi-Rached ne dispose d'aucun dossier d'investisseur localisé dans la zone, pour les raisons citées ci-dessus, mais aussi l'incapacité de cette banque à financer des tels projets qui nécessitent des sommes importantes.

I.4.2- L'inspection des impôts

C'est un organisme public Créée en 1992 qui a pour missions principales le contrôle et la vérification des recettes fiscales de toute la communes y compris celles de la zone industrielle Aissat-Idir, localisées sur le territoire de Tizi-Rached, donc l'inspection des impôts contrôle les investisseurs et industriels implantés dans la zone industrielle pour la régularité de l'activité sur le plan fiscal et veille au respect des obligations fiscales pour éviter les dépassements et la fraude.

Après la constatation de l'assiette fiscale, un autre acteur intervient en complémentarité avec l'inspection, c'est le receveur des impôts. Cet organisme créé en 1994, assure le recouvrement d'impôts et taxes ;

D'après le receveur de l'impôt communal de Tizi-Rached, les grandes entreprises à savoir l'ENIEM et NAFTAL leur fiscalité est centralisée au niveau d'Alger, et la commune

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

reçoit sa part par le biais de la trésorerie de wilaya. Donc, le seul rôle du receveur de l'impôt, c'est la collecte de la recette fiscale de la commune.

I.5- l'Université

L'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou est un acteur important pour le développement territorial, elle assure un service public d'enseignement supérieur, en portant le statut d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. L'université est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

L'université joue un rôle primordial dans la création du capital humain, qui est la clé pour tout développement dans une économie basée sur le savoir. L'UMMTO assure une formation dans les spécialités qui répondent à la demande de la Z.I.A.I à savoir :

- faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion ;
- faculté des sciences biologiques et agronomiques ;
- faculté de génie électrique et informatique.

Le lien entre l'université et la zone industrielle Aissat-Idir reste limité et se résume dans des conventions de stage qui permettent aux étudiants de suivre leurs stages pratiques au sein des entreprises de la zone, et des études et projets de recherches confiés aux chercheurs universitaires pour le développement de la zone, mais qui ne sont pas valorisées et mises en application par les autorités locales.

I.6- La formation professionnelle

La commune de Tizi-Rached a bénéficié d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage Frère SOUAB créé le 24 octobre 2005. Ses missions principales sont la formation des techniciens, agents hautement qualifiés dans diverses spécialités, selon les modes de formation :

- la formation résidentielle : 08 spécialités pour la session, il y a deux sessions par an (Février et Septembre) ;
- la formation apprentissage : jusqu'à vingt cinq (25) spécialités ;

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

Selon la conseillère du CFPA de Tizi-Rached, le centre dispose de 200 postes avec une moyenne annuelle des stagiaires de 250 apprentis et 50 en résidentiel.

Le centre de formation offre des spécialités en relation avec le besoin de la Z.I.A.I à savoir :

- L'électromécanique
- Electrotechnique
- Froid industriel
- Comptabilité
- Installation sanitaire
- Chauffage central

Le taux de stagiaires qui suivent leur stage pratique au niveau de la zone industrielle est de 31% pour la session septembre 2016.

Les critères du choix de ces spécialités est du aux : disponibilité du programme pour la formation, la disponibilité des enseignants qui assurent une formation de qualité et la disponibilité des équipements et moyens techniques.

II- Rôle des acteurs territoriaux dans le développement de la Z.I.A.I

Pour qu'un territoire puisse émerger cela nécessite une activation de la ressource territoriale par les acteurs locaux, que se soit publics, privés ou associations et l'implication de ces derniers dans le développement de cette ressource.

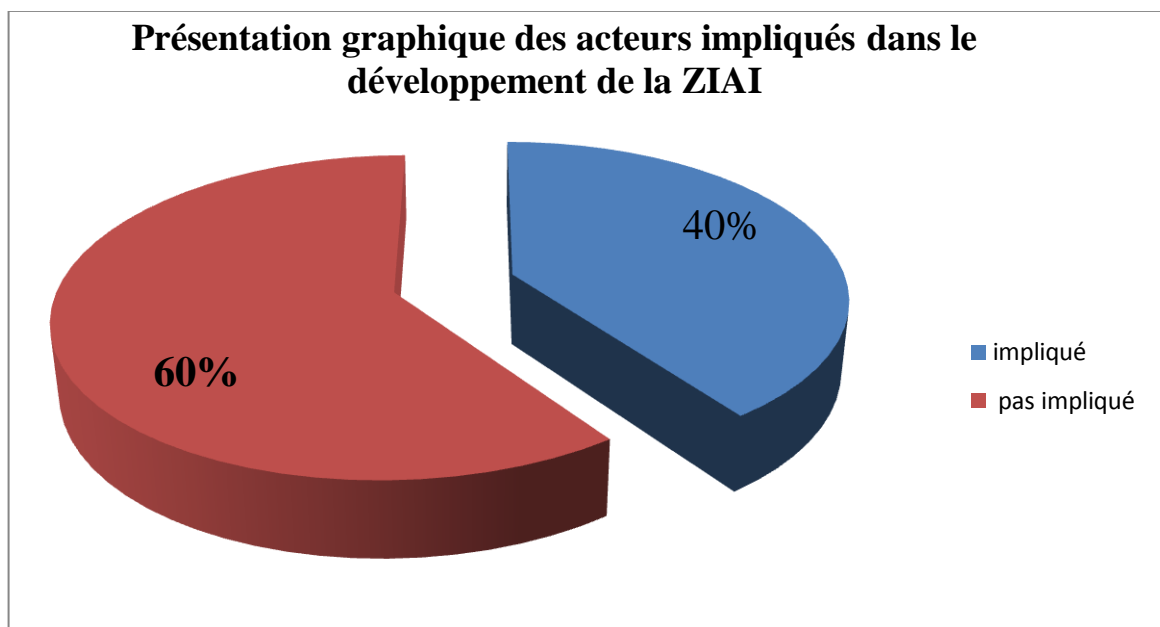
II.1- l'implication des acteurs territoriaux dans le développement de la Z.I.A.I

La commune de Tizi-Rached à bénéficié de l'implantation de la zone industrielle Aissat-Idir qui constitue une ressource importante pour la commune, en raison de son poids dans l'alimentation de la trésorerie communale par le biais de la fiscalité locale et l'emploi crée. Au cour de notre enquête de terrain, nous avons constaté la faible implication et

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

participation des acteurs locaux à savoir les collectivités locales, les institutions financières, la société civile et les différents organismes publics et privés dans le développement de la zone.

Graphe N°02 : Implication des acteurs locaux de la commune de Tizi-Rached dans le développement de la Z.I.A.I



Source : enquête de terrain, 2016

A travers le graphe suivant, on peut constater la faible implication des acteurs locaux de la commune de Tizi-Rached dans le développement de la Z.I.A.I en raison notamment des prérogatives limitées par le code communal qui ne permet pas au président de l'APC ou aux élus d'intervenir. Un autre problème qui se soulève, c'est le fait que cette zone est cadastrée au profit de la commune de Tizi-Ouzou, ce qui explique le non implication de la conservation foncière.

Les acteurs impliqués représentent un taux de 40%, ils concernent principalement l'université et la formation professionnelle qui offrent des formations qui répondent à la demande de la zone industrielle mais qui restent insuffisantes. Beaucoup de spécialités comme le froid ne sont pas dispensées au niveau de l'UMMTO. Un autre acteur qui intervient c'est l'inspection des impôts qui veille au respect des obligations fiscales et l'élimination de la fraude, en complémentarité avec le receveur communal.

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

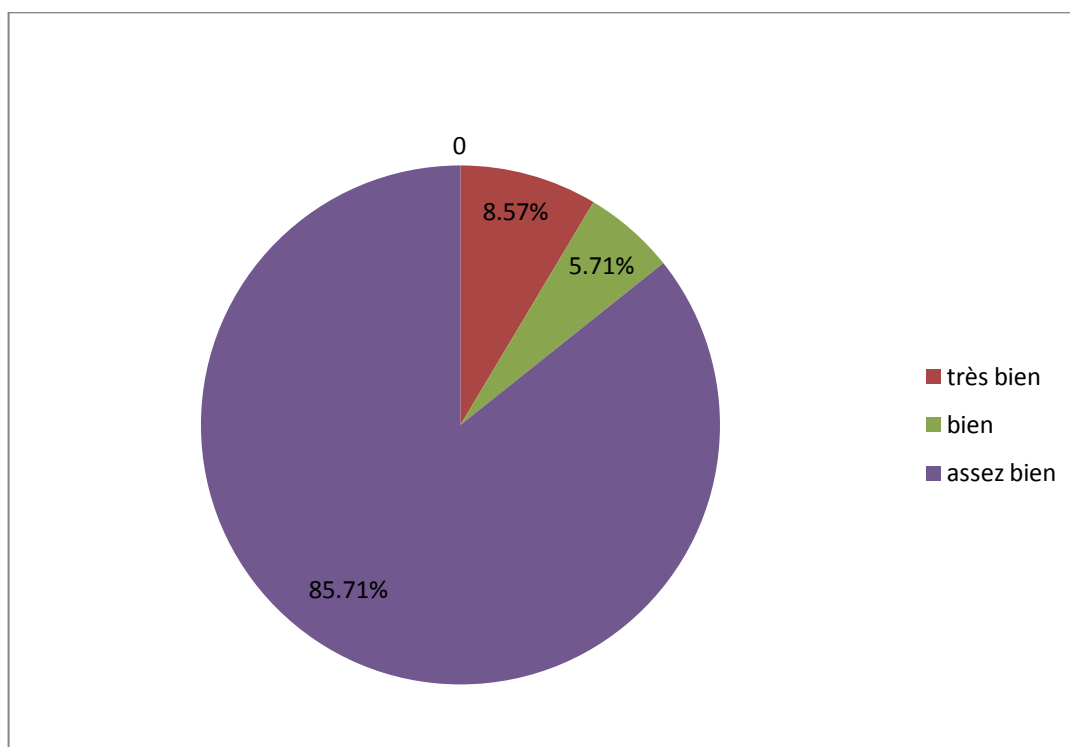
II.2- Degré d'implication des acteurs locaux dans le développement de la Z.I.A.I

Au cours de notre enquête avec les acteurs locaux, on a constaté un manque de l'implication des acteurs dans le développement de la zone malgré la proximité géographique qui les relit. Cette implication reste assez faible vu le poids important de cette zone dans le développement de cette commune.

Tableau n°15 : Degré d'implication des acteurs locaux

Degré d'implication	Nombre enquêté	Fréquence
Très bien	03	8,57%
Bien	02	5,71%
Assez bien	30	85,71%
Total	35	100%

Graphe N° 3 : Degré d'implication des acteurs locaux



Source : enquête de terrain, 2016

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

A travers le tableau suivant on peut voir clairement la faible implication des acteurs locaux avec un degré assez bien et insignifiant avec un taux qui représente 85,71% qui est du au politique de développement sectorielle et non territoriale, le code communal qui limite les prérogatives des élus, tandis que l'université et la centre de formation et d'apprentissage s'implique d'une façon timide a travers la formation de la main d'œuvre et à travers différents travaux de recherches et stages pratiques avec un taux qui dépasse pas les 5%. Les seuls acteurs qui s'implique très bien c'est l'inspection des impôts qui surveille et veille au respect des obligations fiscales, le receveur communal et la SOGI qui représente 8,57% ce qui est très faible par apport au nombre d'acteurs sur le territoire de la commune de Tizi-Rached.

III- la coordination des acteurs locaux

La valorisation des ressources territoriales et son développement par les collectivités territoriales s'appuient sur la mobilisation et la coopération de tous les acteurs territoriaux : associations, entreprises, citoyens, institutions, élus et différents organismes de la collectivité. La coordination entre tous ces acteurs est nécessaire pour mettre en cohérence les actions menées par chacun de ces acteurs.

Au cours de notre enquête de terrain menée auprès des acteurs locaux de la commune de Tizi-Rached, on a constaté une absence totale de la proximité organisationnelle et institutionnelle entre les différents organismes malgré la forte présence de la proximité géographique donc l'inexistence d'un cadre de coordination opérationnelle pour développer cette zone industrielle. Il n'y a aucune initiative des élus ou des acteurs locaux pour se coordonner au profit de cette zone. De plus, pour la plupart des acteurs locaux la Z.I.A.I est seulement une source de fiscalité locale et un réservoir de la main d'œuvre.

Il n'y a aucun programme collectif qui vise à promouvoir et développer cette zone industrielle et aussi l'installation d'autres investisseurs, au niveau de la zone. Il n'y a aucune politique d'attractivité en faveur de la zone.

Selon le PDG de la SOGI, la seule coordination entre les entreprises concerne le volet sécuritaire par la création d'un « plan d'assistance mutuelle » qui est un accord entre toutes

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

les entreprises de la zone pour mettre en commun leurs moyens sécuritaire pour assurer la sécurité à l'intérieur de la zone.

Les autres acteurs, leur intervention reste insignifiante, se résume dans des réunions entre les chercheurs universitaires et les responsables locaux sous formes de colloques et conférences, les stages pratiques des étudiants au sein des entreprises de la zone. C'est la même chose pour le CFPA de Tizi-Rached, qui assure le stage pratique pour ses stagiaires au sein des entreprises de la zone. Donc l'université et la formation professionnelle tiennent une relation de complémentarité avec la formation du capital humain dans des spécialités comme le froid, la climatisation et la comptabilité dont à besoin la zone industrielle, tant dis que cette dernière assure le volet pratique pour les étudiants et stagiaires.

IV-Analyse comparative du modèle de la Zone Industrielle d'Oued-Aissi avec le modèle des districts industriels

Tableau N°16 : Analyse comparative

N°	Composants	Districts Industriels	Zone Industrielle Aissat-Idir
01	La proximité géographique	✓	✓
02	Proximité organisationnelle	✓	X
03	Proximité institutionnelle	✓	X
04	Processus de spécialisation	✓	X
05	Division de travail	✓	X
06	Circulation de l'information	✓	X
07	Qualification de la main d'œuvre	✓	X
08	Une implication des acteurs	✓	X
09	Processus de concurrence	✓	X
10	Une coopération entre entreprises	✓	X
11	Recherche scientifique et innovation	✓	X
12	Modèle de décentralisation	✓	X
13	Décalage entre les ressources et l'activité de la commune	✓	X

Source : Analyse faite par nous même, 2016

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

IV.1- Les raisons qui expliquent la difficulté d'émergence de la commune de Tizi-Rached :

1- La proximité géographique : facteur important dans les districts industriels, c'est une source d'efficacité et de créativité, la commune de Tizi-Rached ne profite pas de cette proximité géographique entre les différentes entités économiques. Il n'y a aucun effet de complémentarité ou de concurrence et encore moins de coopération ou de coordination, entre les entreprises et les différents acteurs territoriaux.

2- La proximité organisationnelle : dans la zone industrielle Aissat-Idir, il y a une absence totale de la proximité organisationnelle, du fait qu'on ne trouve pas des réseaux d'entreprises qui travaillent dans un même type d'activité, ou le même secteur de production.

3- La proximité institutionnelle : fait référence à des liens identitaires qui relient les acteurs et les met en interrelation pour un objectif commun, il nécessite une implication de tous les acteurs publics ou privés. Les entreprises n'entretiennent aucune identité commune et souvent ne partagent aucune valeur ou autre facteur, mis à part celui de la proximité géographique.

4- le processus de spécialisation : les entreprises d'un district industriel se spécialisent dans le même produit ou dans un service nécessaire aux entreprises de districts comme l'exportation, design, dans la zone industrielle Aissat-Idir, il n'y a pas de spécialisation de l'activité des entreprises et leur branche de production, l'ENIEM dans l'électroménager, ALDAPH dans les produits pharmaceutiques, SNVI dans les véhicules industriels. Il n'existe pas une spécialisation des entreprises dans une branche d'activité.

5- La division de travail : la spécialisation des entreprises dans le même secteur de production implique une division de travail entre les différentes entreprises, dans le cas de la zone, il y a une faible spécialisation des entreprises ce qui empêche tout processus de division de travail de se mettre en œuvre.

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

6- La circulation de l'information : dans les districts industriels il y a un accès facile à l'information, liée à la complémentarité entre la proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle, l'information est disponible et fiable. Dans la zone industrielle, l'information n'est pas à la disposition des entreprises et même pas fiables et difficile à atteindre.

7- La qualification de la main d'œuvre : avec l'innovation et les nouvelles technologies, une main d'œuvre qualifiée est nécessaire pour le bon fonctionnement d'un district, la commune de Tizi-Rached dispose d'un centre de formation professionnel qui assure des formations qualifiantes dans des spécialités qui répondent au besoins de la zone industrielle à savoir le froid, comptabilité, installation sanitaire. Il assure même un stage pratique au niveau de la zone pour ces stagiaires. D'un autre coté, l'université mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou contribue à la formation de la main d'œuvre qualifiée à travers ses facultés. Néanmoins cela reste insuffisance puisque les programmes de recherches sont absents et les innovations ne sont pas mises en avant.

8- L'implication des acteurs : élément de base dans les districts industriels, les institutions locales, à travers ses administrations locales et ses différents organismes collectifs, apportent un soutien considérable pour le fonctionnement du district. Au niveau de la commune de Tizi-Rached, la Z.I.A.I est gérée par la société de gestion immobilière la SOGI selon le décret 84-55 du 03 mars 1984, ce qui rend l'implication des acteurs locaux impossible, donc il y a une absence des acteurs locaux dans le processus de développement de la zone. D'un autre coté, les collectivités locales sont régies par le code communal qui défini leurs prérogatives et les limites.

9- Le processus de la concurrence : au niveau des districts industriels, il y a une concurrence saine entre les producteurs pour produire à un meilleur coût et meilleur qualité répondant à la demande de marché. Au niveau de la Z.I.A.I, il y a une absence de la spécialisation des entreprises, ainsi il n'y a pas de processus de concurrence entre les entreprises. Chaque entreprises travaille seule, la seule concurrence peut intervenir avec des entités économiques hors de la zone.

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

10- La coopération entre les entreprises : dans les districts industriels, il y a appartenance des entreprises au même métier et une coopération entre les différents opérateurs, cet élément est absent au niveau de la Z.I.A.I. En effet, nous constatons une absence totale de coopération entre les entreprises localisées dans la zone due à leur appartenance à des secteurs d'activité différents.

11- Recherche scientifique et innovation : Malgré que l'université Mouloud Mammeri est acteur principale dans la diffusion de l'innovation et beaucoup d'études et recherches scientifiques ont traité du développement de la zone industrielle Aissat-Idir, elle reste peu adoptées sur le terrain, pour diverses raisons : l'inexistence d'une volonté des responsables locaux, manque de coordination entre l'université et la zone, etc.

12- Le processus de décentralisation : le problème majeur que rencontrent les acteurs locaux de la commune de Tizi-Rached, c'est la décentralisation de la décision, puisque la zone industrielle est gérée par la SOGI sous la direction du Wali. Même les recettes fiscales des grandes entreprises de la zone à savoir l'ENIEM, NAFTAL sont centralisées au niveau de la direction des grandes entreprises DGE à Alger. Donc toutes les décisions viennent du haut vers le bas.

13- Proximité de la matière première : dans les districts industriels, il y a une localisation à proximité des matières premières afin de minimiser les couts de production, et exploiter le capital accumulé des autres secteurs. Dans la commune de Tizi-Rached, malgré les grandes potentialités agricoles à savoir les oliviers, le figuier, il y a aucune initiative pour créer un label régional et la transformation de cette richesse en produits industriels. Les activités de la zone sont en complet décalage avec les ressources de la commune.

A travers cette analyse on peut constater que la zone industrielle Aissat-Idir ne répond pas au modèle de district industriel, qui est basé sur une décentralisation de décision, une spécialisation dans la même branche d'activité, une division de travail et une participation de tous les acteurs de territoire et leur implication dans le processus de développement, dans le cadre d'une concurrence saine et une forte coopération des différentes entités de production.

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

IV.2- Les contraintes rencontrées par les acteurs locaux (Enquête de terrain, 2016)

On a constaté au cours de notre enquête de terrain, une séparation totale entre les acteurs locaux de la commune de Tizi-Rached et la zone industrielle Aissat-Idir, et ce malgré le poids important que pèse cette zone dans le développement territorial de cette commune.

Les contraintes principales qui expliquent le manque d'implication de ces acteurs et l'absence de coordination entre eux autour de cette ressource sont :

1-Le problème majeur de cette zone reste toujours bien entendu sa délimitation étant donné que l'opération du cadastre l'a annexé au territoire de la commune de Tizi-Ouzou, acte non conforme à la réglementation en vigueur, et aux limites administratives et naturelles d'autres part, et ce, malgré les différents recours et oppositions selon le président de l'APC de Tizi-Rached.

2-Selon le secrétaire général de la commune de Tizi-Rached, la non délocalisation de l'ancienne RN12 à la nouvelle autoroute, représente une contrainte pour les responsables locaux pour la réhabilitation de cette route et la doter de l'éclairage public et toutes les commodités qui pourront être source d'attractivité pour la zone industrielle, vu que c'est une route nationale qui n'appartient pas au territoire de la commune.

3-la création des sociétés de gestions pour les zones industrielles en Algérie, pour la Z.I.A.I c'est la société de gestion immobilière (SOGI) qui s'occupe de sa gestion, de ce fait les acteurs locaux de la commune de Tizi-Rached n'ont aucune prérogative d'intervention à l'intérieur de la zone, ajoutant à ce là le code communal qui a limité les prérogatives des collectivités locales et des élus.

4- problème d'inexistence de culture de coordination entre les acteurs locaux et absence de vision claire et de stratégie pour développer la zone industrielle.

Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached

Conclusion

Malgré la diversification de l'activité économique et les grands atouts dont dispose la commune de Tizi-Rached à savoir une partie de la zone industrielle Aissat-Idir, qui présente une ressource importante, en raison des revenus tirés des taxes sur l'activité économique. Il y a une absence totale de politique d'attractivité en faveur de la zone malgré la proximité géographique qui reste insuffisante et l'absence de la proximité institutionnelle et organisationnelle.

Ajouter à cela, l'absence de la coordination entre les différents acteurs autour de la ressource zone industrielle, malgré le rôle important que ces acteurs jouent pour le développement de la commune. La zone reste une forme d'agglomération d'entreprises gérée encore de manière centralisée et occupe une place marginale dans la stratégie de la commune. Ce décalage empêche la commune d'émerger et faire valoir ses atouts économiques.



Conclusion Générale

Conclusion Générale

Conclusion Générale :

Le développement territorial repose essentiellement sur la dynamique des acteurs locaux qui s'impliquent dans l'activation et la valorisation de la ressource territoriale. La valorisation des ressources territoriales joue un rôle non négligeable dans la dynamique territoriale et assure une stabilité sociale en procurant des activités et revenus.

L'Algérie après son indépendance a opté pour une politique de développement basée sur le secteur d'industrie ce qui a conduit à l'implantation des zones industrielles sur tout le territoire du pays, dans le but de créer de l'emploi et l'équilibre régional et une stabilité de la population, limitant l'exode rural.

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'une seule zone industrielle Aissat-Idir créée à Oued-Aissi en 1972 d'une superficie de 120 ha 73 ares 63 ca. Elle abrite 33 investisseurs, cette zone est partagée entre la commune de Tizi-Rached et la commune de Tizi-Ouzou.

La Z.I.A.I joue un rôle déterminant dans l'économie locale de la commune de Tizi-Rached, par la création de l'emploi, le taux de chômage de la commune en 2015 est réduit à 9%.

La Z.I.A.I participe à la fiscalité locale de la commune avec un montant globale de 148.167.658,00 DA ce qui représente un taux de 85% de la totalité de la fiscalité de la commune.

Les conclusions résultantes de notre mémoire sont que la commune de Tizi-Rached dispose d'une ressource territoriale importante pour l'économie locale. La zone industrielle Aissat-Idir contribue de manière considérable dans la fiscalité locale et le nombre d'emploi créée.

Seulement, ce potentiel industriel n'est pas suffisamment mis en œuvre et ce pour plusieurs raisons :

La logique qui a primé à la création des zones industrielles en Algérie est fondé sur le principe de répartition équilibrée des activités au niveau régional.

Conclusion Générale

Par ailleurs, la logique d'agglomération des activités ne répond pas au modèle actuel des districts et des SPL, dans le sens où seule la proximité géographique est mise en avant.

La gestion des zones industrielles répond à une approche sectorielle et non territoriale, ce qui limite les possibilités d'implication des acteurs locaux.

Le cadre réglementaire ne favorise pas l'initiative locale et les politiques d'attractivités.

L'implication des acteurs locaux de la commune dans le développement de cette zone reste ainsi faible avec une absence de coordination entre ces acteurs pour diverses raisons institutionnelles formelles et informelles.

Des mesures et actions doivent être entreprises pour développer la Z.I.A.I. Elles se résument comme suite :

- Renforcer la formation de la main-d'œuvre en mettant en place de nouveaux dispositifs de formation adaptés aux nouveaux besoins des entreprises et du marché ;

- Assurer une meilleure implication des acteurs dans le développement de la ressource zone industrielle ;

- Assurer une meilleure spécialisation voir une reconfiguration des activités de la zone, pour répondre au modèle de district industriel et une division de travail ;

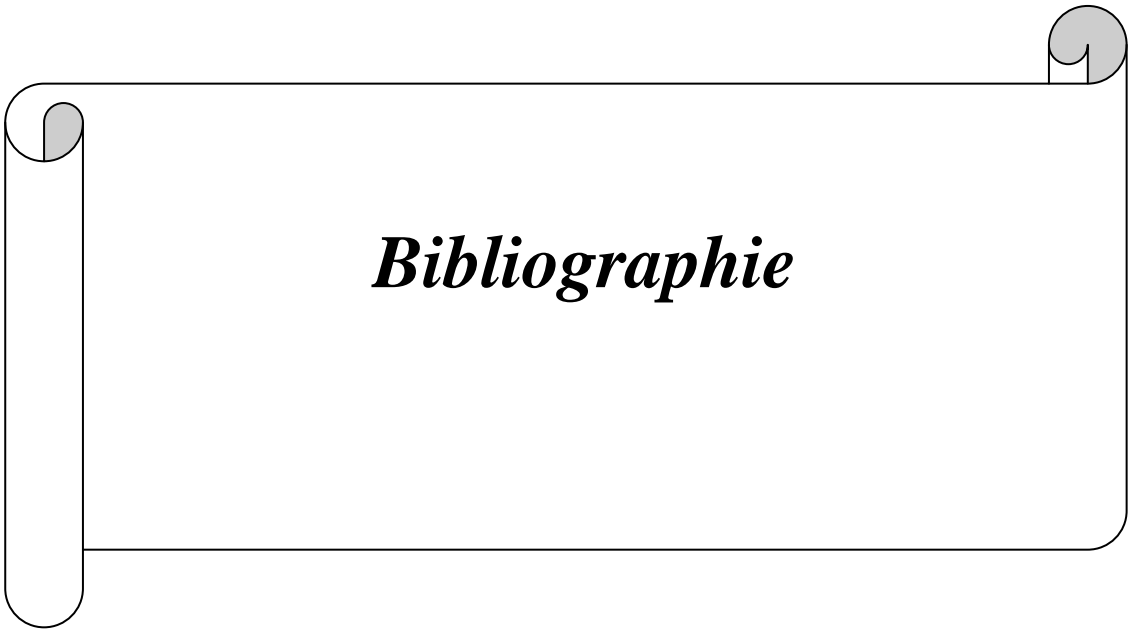
- Mise en place des politiques d'attractivité en faveur de la zone, afin d'attirer de nouveaux investisseurs ;

- Mettre en place les outils réels de décentralisation et donner plus de prérogatives aux acteurs territoriaux ;

- Le manque de foncier industriel ce qui nécessite le déclassement du foncier agricole pour l'industrie vu que 90% de la superficie de la commune de Tizi-Rached sont des terres agricoles et 10% c'est des terres montagneuses.

- Trouver des activités complémentaires pour exploiter pleinement le potentiel économique de la commune, entre les activités agricoles, agroalimentaires, industrielles et artisanales.

Enfin, la zone industrielle Aissat-Idir est une ressource potentielle assez générique et faiblement activée pour permettre l'émergence de la commune de Tizi-Rached, cela nécessite une mobilisation de tous les acteurs locaux pour redéfinir une stratégie et un nouveau modèle économique pour la commune.



Bibliographie

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrage :

1. Brulé J.C et Fontaine.J, « L'Algérie ; volontarisme étatique et aménagement du territoire », Alger, OPU, 1986.
2. Campagne et Pecqueur, « Le développement territorial », Charles Léopold Mayer 2014.
3. Courlet. C et Soulage. B, « Industrie, Territoires et politiques publiques », éd L'Harmattan, 1994.
4. Palloix. C, « Industrialisation et financement lors des deux plans quadriennaux (1970-1977) », tiers monde, 1980.
5. Pecqueur. B, « le développement territorial comme préambule à l'économie sociale », in économie sociale et développement local, les cahiers de l'économie sociale, n°03, éd l'Harmattan, Paris 2002.
6. Pecqueur. B, « Le développement local », la découverte et Syros, Paris, 2000.
7. Tessa. A, « Algérie, histoire d'une construction spatiale : 1960-2005 », Ed Publisud, 2007.

Articles et communications :

1. Benko. G et Pecqueur. B, , « Les ressources de territoires et les territoires de ressources », Finisstéra, 2001 .
2. Brunet R., Ferras R., They. H, Les mots de la géographie – Dictionnaire critique, Montpellier, Reclus, 2ème édition, 1993, p 518.
3. Chaif. M, « Zone industrielle et développement local : quelle articulation?», Université de Tlemcen, Revue de recherche N°08/2010, 2010.
4. Colletis. G et Gilly J.P, « Entreprise et territoire : le local et ses représentations », Collection sciences de la société, PUM, N°48, 1999.
5. Colletis. G et Pecqueur.B, « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », Economie et institutions, N° 06 et 07.
6. Gumuchian. H et Pecqueur. B, « La notion de ressource territoriale », Revue Montagnes Méditerranéennes, N°20, 2004.
7. Gumuchian.H et Pecqueur. B, , « La ressource territoriale », Economica, 2007 .

Bibliographie

8. Hadjou. L, « les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales », In Revue, Développement Durable des Territoires, 2009.
9. Houze. M et Frézel. J, « Valoriser les ressources locales par et pour les territoires ruraux », juin 2010.
10. L'exploration des mondes intérieurs »Paris : Belin, p 371-384, **année**.
11. Le Berre. M , « Territoires », In A. Bailly, R. Ferras, et D. Pumain (dir.), Encyclopédie de géographie, Economica, 1992.
12. Lévesque, B., Klein, J.L., Fontan, J.M, « Les systèmes industriels localisés : état de la recherche », UQÀM, 1998.
13. Masson. J. L, « Situation et devenir des zones industrielles », Revue de géographie de Lyon N°04, 1984.
14. Moine. A, « Le territoire comme un système complexe. Un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », L'espace géographique, 2006.
15. Mutin.J, « Implantations industrielles et aménagements du territoire en Algérie », Revue de géographie de Lyon N°01, 1980.
16. Pecqueur. B et Zummerman. J.B, « Economie de proximité », Hermès-Lavoisier, 2004.
17. Pommier. P, « Clusters au Maghreb : Vers un modèle de cluster maghrébin spécifique », IPEMED, 2014.
18. Raffestein. C, « Ecogenèse territoriale et territorialité », Paris : Fayard, p173-183, 1986.
19. Revue d'informations générales de l'APC de Tizi-Rached. N° 00.AVRIL 2015.
20. Revue L'éco, « Réhabilitation des zones industrielles, le bricolage », N°99 du 1^{er} au 15 novembre 2015.
21. Torre. A, « Cluster et systèmes locaux d'innovation », Régions et Développement, N°24, 2006.

Bibliographie

1. Ait ouarab. L et Iguetoulene. M, « création des zones d'activités et des zones industrielles dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Quels impacts ont-elles induits sur le développement local », UMMTO, 2015.
2. Amour. S et cherifi. K, « Développement local par la valorisation du savoir-faire locaux : Illustration par la vannerie de Ain Meziab », UMMTO, 2013.
3. Chennane. R, « Université et développement territorial : Impact du pole universitaire de Tamda de l'UMMTO sur son environnement socio-économique », UMMTO, 2012-2013.
4. Maacha. D, « Essaie d'analyse des principes de localisation et de gestion des zones industrielles et d'activités en Algérie : cas de la zone industrielle de Oued-Aissi, Tizi-Ouzou», UMMTO, 1991.
5. Taazibt. L, « Essaie d'analyse des effets d'une zone industrielle sur le développement local : cas de la zone industrielle Oued-Aissi », UMMTO, 2002.
6. Yaccini. A, « les zones industrielles : un instrument d'aménagement du territoire, le cas de Tizi-Ouzou » UMMTO, 1985.

Rapports et textes officiels :

1. Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2015.
2. Décret N° 84-55 du 03 mars 1984 relatif à l'administration des zones industrielles.
3. Etude « Clarification des rôles et responsabilités des acteurs de la décentralisation », PNDL, 2011.
4. Journal la dépêche de Kabylie, 01/11/2015.
5. Le conseil National Economique et Social, rapport sur la configuration du foncier en Algérie une contrainte au développement économique, Alger, 2004.
6. Martin.M.P, 2010, « L'économie de proximité : une réponse aux défis majeurs de la société française », Rapport du conseil économique, social et environnemental.
7. Oussalem, M.O, « le développement local », colloque wilaya de Tizi-Ouzou, 2016.
8. PDAU de la commune de Tizi-Rached, 2016
9. RGPH 2008 de la commune de Tizi-Rached.

Bibliographie

Webo-graphie :

1. www.memoireonline.com
2. Wikipedia
3. <https://developpementdurable.revues.org/8208>
4. <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2006-5-page-683.html>
5. www.iau-idf.fr/savoir...territoires/les.../la-construction-collective-des-territoires.html



Liste des abréviations

Liste des abréviations

Liste des abréviations :

APC : Assemblé Populaire Communale

BADR : Banque Algérienne de Développement Rural

CADAT : Caisse Algérienne d'Aménagement Du Territoire

CFPA : Centre de Formation Professionnel et d'Apprentissage

CLP : Carburant, Lubrifiant, Pneumatique

CPE : Conseil de Participation de l'Etat

CW : Chemin Wilaya

DA : Dinars Algérien

E.N.I.E.M : Entreprise Nationale des Industries Électro Ménagères

EDIMCO : Entreprise de Distribution de Matériaux de Construction

EGZI : Etablissement de Gestion des Zones Industrielles

GNL : Gaz Naturel Liquéfié

GPL : Gaz de Pétrole Liquéfié

HA : Hectares

Hab. : Habitant

IRG : Impôt sur le Revenu Global

JO : Journal Officiel

Km : Kilomètre

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSC : Organisation de la Société Civile

PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

PDG : Président Directeur Général

PME : Petites et Moyenne Entreprises

PMI : Petites et Moyenne Industrie

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

RN : Route Nationale

SARL : Société à Responsabilité Limitée

SAU : Surface Agricole Utile

SAT : Surface Agricole Totale

SNVI : Société Nationale de Véhicules Industriels

SOGI : Société de Gestion Immobilière

SPA : Société Par Actions

Liste des abréviations

SPL : Système de Production Locale

T.O : Tizi-Ouzou

TAP : Taxe sur l'Activité Professionnelle

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TTC : Toute Taxe Comprise

UMMTO : Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou

URBAB : Unité Régionale d'Urbanisation de Blida

ZI : Zone Industrielle

ZA : Zone d'Activité

Z.I.A.I : Zone Industrielle Aissat-Idir



Liste des figures

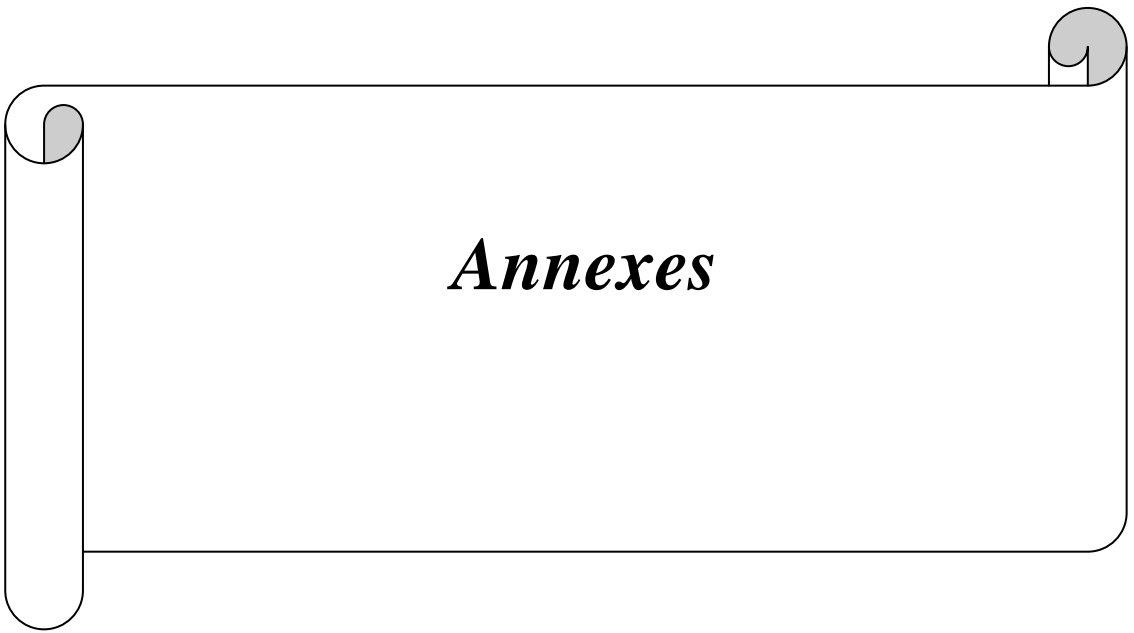
Tableau n° 01: Localisation des zones industrielles en Algérie.....	60
Tableau n° 02: Nombre des zones industrielles en Algérie.....	62
Tableau n° 03: Situation des lots.....	68
Tableau n° 04: Situation des projets.....	68
Tableau n° 05: Les branches d'activités	69
Tableau n° 06: Etat de la zone industrielle Aissat-Idir.....	70
Tableau n° 07: Les besoins de viabilisation.....	70
Tableau n° 08: Réhabilitation de la zone en 2001.....	71
Tableau n° 09: Réparation des entités économique par secteur d'activité.....	79
Tableau n° 10: Liste des entreprises industrielles implantée dans la commune de Tizi Rached.....	81
Tableau n° 11: Recettes fiscales de la commune de Tizi Rached	83
Tableau n° 12: La part de la fiscalité de la Z.I.A.I dans la fiscalité totale de la commune	84
Tableau n° 13: Liste des associations dans la commune de Tizi- Rached.....	87
Tableau n° 14: L'activité des entreprises de la Zone Industrielle Aissat-Idir.....	88
Tableau n° 15: degré d'implication des acteurs locaux	93
Tableau N° 16 : Analyse comparative.....	95

- **Liste des cartes:**

Carte n°01: Zone industrielle Aissat-Idir.....	67
Carte n °02: Découpage administratif de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	76

- **Liste des Graphes :**

Graphe n° 01: Présentation graphique de la part de la fiscalité de la Z.I.A.I dans la fiscalité totale de la commune de Tizi-Rached.....	84
Graphe n°2: Implication des acteurs locaux de la commune de Tizi-Rached dans le développement de la Z.I.A.I.....	92
Graphe n°3 : degré d'implication des acteurs locaux	93



Annexes

Guide d'entretien adressé aux acteurs locaux

Ce guide d'entretien est adressé aux responsables locaux de la commune de TIZI-RACHED de la wilaya de TIZI-OUZOU.

Dans le cadre de la préparation d'un mémoire de masterII, nous réalisons une enquête de terrain dont le but est de récolter des informations nécessaires pour compléter notre recherche.

Par ailleurs, nous vous garantissons que les résultats et les informations de l'enquête ne seront utilisés que pour les travaux de recherche académique de notre mémoire.

Toutes les données et informations seront donc exploitées anonymement.

I)-Identification de l'acteur local

1- Vous êtes

- Président du l'APC
- Élu
- Université
- chambre de commerce
- chambre d'industrie
- Représentant d'une association
- formation professionnelle
- institution financière
- Agent médiat
- Autre

2-Date de création :

3-Statut juridique : public privé

4- Activité principale :.....
.....

II)- Rôle des acteurs locaux dans le développement de la zone industrielle

1-Quelles sont vos missions principales ?.....
.....

2- comment intervenez-vous pour le développement de la zone industrielle ?
.....
.....

3-Adoptez-vous une politique d'attractivité en faveur de la zone industrielle ?

Oui

Non

Si oui, laquelle ?.....

.....

Si Non, pourquoi ?.....

.....

4- comment valorisez-vous la ressource « zone industrielle » ?.....

.....

III)- Conception de l'implication des acteurs locaux

1-Etes vous impliqué dans le développement de la zone industrielle ?

Oui

Non

2-quel est le degré de votre implication ?

Assez bien

Bien

Très bien

Justifiez votre appréciation.....

.....

3- Identifiez les outils de votre implication ?

.....

4-Quelles sont les contraintes que vous rencontrez ?.....

.....

IV)-Coordination avec les acteurs du territoire

1-Quel type de proximité vous relie avec la zone industrielle ?

-Géographique

-organisationnelle

-institutionnelle

2- Bénéficiez-vous de cette proximité ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse.....

.....

3-Y a-t-il une coordination avec les autres acteurs (rencontres, réunion....) ?

OUI

NON

Si oui, quel type de coordination?.....

.....

Si non, pourquoi ?.....

.....

4-Quelles sont les retombées de l'implantation de la Z.I.A.I sur le développement du territoire de votre commune ?.....

.....

Merci de nous avoir fait confiance, ainsi que pour votre précieuse collaboration apportée à la réalisation de cette enquête.



Table des matières

Table des Matières

Remerciements	
Dédicaces	
Liste des abréviations	
Sommaire	
Introduction générale.....	01
Chapitre I : Les conditions d'émergence des territoires	05
Introduction	06
Section 1: Processus de construction des territoires.....	06
I.1- Définition du territoire.....	06
I.2- Les ressources d'un territoire.....	08
I.2.1- Quatre caractéristiques fondamentales attribuées à la ressource.....	09
I.2.2-Classification des ressources territoriales.....	09
I.2.3- Processus d'activation des ressources territoriales.....	10
I.3- Les acteurs territoriaux	11
I.3.1-Notion d'acteur territorial.....	11
Section 02 : les conditions d'émergences des territoires.....	13
I.1-Modalités d'activation des ressources.....	13
I.1.1-Existence d'un potentiel de ressources.....	13
I.1.2-Distinction ressources génériques et ressources spécifiques	14
I.1.2.1-Ressource et actif générique.....	15
I.1.2.2-Ressource et actif spécifique.....	15
I.2-L'activation des ressources du territoire.....	16
I.2.1-Révélation / émergence de la ressource.....	16
I.2.2-Elargissement	17
I.2.3-Le développement et le renouvellement des ressources spécifiques.....	17
I.2.4-Recombinaison / renouvellement / transmission	18
I.3-Les formes d'activation des ressources.....	18
I.3.1-la ressource (générique) potentielle et préexistante	18
I.3.2-la ressource virtuelle.....	19
II-Implication et coordination des acteurs	19
II.1-Identification des acteurs locaux.....	19
II.1.1- L'Etat	20
II.1.2-Les Collectivités Locales	20
II.1.3-La population.....	21
II.1.4-Les organisations de la société civile (OSC).....	22
II.1.5- Les institutions financières	23
II.1.6-L'université	23
II.1.7-les entreprises	23

II.1.8-Le secteur privé.....	24
II.2- Organisation des acteurs territoriaux.....	24
II.2.1- Les réseaux de partenariats et d'interdépendances des acteurs territoriaux.....	24
II.2.2- La durabilité des relations de proximité géographique des acteurs territoriaux	25
II.3 – La coordination des acteurs et développement territorial	26
a-Sur le plan empirique	26
b-sur le plan épistémologique.....	26
III-Les trois logiques de développement	27
III.1- L'agglomération	27
III.2- La spécialisation	28
III.3- La spécification	28
Conclusion.....	30
Chapitre II : Rôle et importance de la proximité dans l'émergence territoriale	
Introduction	31
Section 1: L'économie de proximité.....	32
I.1- Définition de la proximité.....	32
I.1.1-La proximité géographique	32
I.1.2-La proximité organisationnelle	33
I.1.3- la proximité institutionnelle	33
I.2 - La prédominance de la proximité géographique.....	33
I.3- La combinaison nécessaire avec d'autres types de proximité.....	35
I.4- Economies d'agglomération et externalités positives localisées.....	36
I.4-1-Economies d'agglomération.....	36
I.4-2- Les externalités positives localisées.....	37
Section 2: Les formes d'agglomération industrielles locales	38
I.1-les districts industriels.....	38
I.1.1-Définition des districts industriels	39
I.1.2-Les éléments de base du district industriel italien	40
I.1.3-Caractéristiques districts industriels	40
I.2-Système Productif Localisé (SPL) et efficacité économique	42
I.2.1- Définition des SPL	42
I.2.2-Originé des systèmes locaux de production.....	43
I.2.3-Les caractéristiques générales des systèmes productifs locaux.....	43
I.2.4-Les limites des systèmes productifs locaux.....	44
I.3-Les clusters.....	46
I.3.1-Définition des clusters.....	46
I.3.2-Différents types de clusters	47
I.3.3-Les conditions d'efficacité des clusters.....	48
Conclusion.....	49

Chapitre III : Evolution des zones industrielles en Algérie

Introduction.....	50
Section 1: Apparition des zones industrielles.....	51
I.1-Définition de la zone industrielle.....	51
I.2-la raison d'être des zones industrielles.....	52
I.3-le rôle de la zone industrielle dans le processus de construction territoriale	52
Section 2: Les zones industrielles en Algérie.....	53
I.1-Implantation industrielle en Algérie	53
I.1.1-l'industrialisation s'accompagne d'un projet de politique spatiale	53
I.1.1.1-La période 1967-1974 se caractérise par les points suivants.....	54
I.1.1.2-La période 1974-1979 est marquée par deux faits majeurs.....	55
I.1.2-L'implantation des zones industrielles	56
1.2- gestion et protection des zones industrielles	57
I.2.1-But de la création des zones industrielles en Algérie	59
1.2.2-Situation actuelle des zones industrielles	59
I.2.3-Evolution des zones industrielles	61
Section 3:Présentation de la zone industrielle de Tizi-Ouzou.....	64
I.1-Critères de la localisation de la Z.I.A.I. à Oued-Aissi	64
I.2-Présentation des entreprises implantées dans la Z.I.A.I	65
I.3-Situation de la Z.I.A.I	67
I.3.1-Situation des affectations des lots	68
I.3.2-Situation des projets de la Z.I.A.I	68
I.4-Les activités principales dans la zone	69
I.5-Les besoins de viabilisation.....	69
I.5.1-Travaux de réhabilitation.....	71
I.6- Les contraintes de la Z.I.A.I	71
Conclusion.....	73
Chapitre IV : La zone industrielle Aissat-Idir et la dynamique territoriale de la commune de Tizi-Rached	
Introduction.....	74
Section 1: Présentation de la commune de Tizi-Rached.....	75
I – Caractéristiques générales de la commune de Tizi-Rached.....	75
I.1- La présentation géographique	75
I.2-Occupation des sols	77
I.3-Climat.....	78
I.4- Patrimoine culturel et naturel.....	78
II- Caractéristiques socio- économique.....	78
II.1-Population et habitat	79
II.2-Activités économiques	79

II.3-Agriculture	82
II.4-Artisanat	82
II.5- La fiscalité	83
Section 2: La dynamique des acteurs locaux de la commune de Tizi-Rached autour de la zone industrielle.....	85
I-Présentation et rôle des principaux acteurs locaux	85
I.1-L'Assemblée Populaire Communale (APC) de Tizi-Rached	85
I.2-Les associations	86
I.3-Les entreprises	87
I.4-Les institutions financières	89
I.4-1 Les banques	89
I.4-2 L'inspection des impôts	89
I.5- l'Université	90
I.6- La formation professionnelle	90
II- rôle des acteurs territoriaux dans le développement de la Z.I.A I.....	91
II-1- l'implication des acteurs territoriaux dans le développement de la Z.I.A I.....	91
II.2- degré d'implication des acteurs locaux dans le développement de la Z.I.A.I.....	93
III- la coordination des acteurs locaux	94
IV-Analyse comparative du modèle de la Zone Industrielle d'Oued-Aissi avec le modèle des districts industriels	95
IV.1- Les raisons qui expliquent la difficulté d'émergence de la commune de Tizi-Rached.....	96
IV.2- Les contraintes rencontrées par les acteurs locaux	99
Conclusion	100
Conclusion générale.....	101
Bibliographie	
Annexe	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Table des matières	

Résumé :

Le territoire est un concours d'acteurs ancrés dans un espace géographique délimité, qui vise à identifier puis tenter de résoudre un problème productif jugé ou ressenti comme partagé par ces acteurs. Il devient alors un « espace de solution » à des « problèmes productifs ».

Pour qu'un territoire émerge, il faut une révélation et une activation des ressources territoriales par ses acteurs locaux, qui doivent être en mesure de s'impliquer et de coordonner leurs actions, en mettant en valeur leurs différentes formes de proximité : géographique, organisationnelle et institutionnelle.

La zone industrielle est une ressource importante pour les territoires, la commune de Tizi-Rached bénéficie de cette ressource depuis plusieurs années. A travers ce mémoire, nous allons analyser le rôle et l'implication des acteurs locaux de la commune de Tizi-Rached dans la révélation de cette zone industrielle, et l'apport de celle-ci à la dynamique d'émergence de cette commune semi-rurale.

Mots clés :

Territoire, zone industrielle, émergence territoriale, acteurs locaux, ressources territoriales.

Summary:

The territory is a competition of actors anchored in a delimited geographical space which aims to identify and then try to solve a productive problem judged or felt as shared by these actors. It then becomes a "space of solution" to "productive problems".

For the emergence of a territory it is necessary to revelation and activation of territorial resources by its local actors who are involved and coordinate because of their geographical proximity supported by an organizational and institutional proximity.

The industrial zone is an important resource for the territories, the commune of Tizi-Rached to benefit from this resource that it shares with the municipality of Tizi-Ouzou. We will see through this brief, the role and involvement of the local actors of the commune of Tizi-Rached in the development of the industrial zone that imply the development of this territory.

Keywords:

Territory, industrial zone, territorial emergence, local actors, territorial resources.